

LA MÉDECINE PUERPERALE.

LA MÉDECINE PUERPÉRALE,

OU

DES ACCIDENS

DE

LA MATERNITÉ.

Par Frédéric Plessmann, de Berlin,

Docteur en Médecine, Accoucheur de l'Hôtel-Dieu, sous Desault, et Professeur de Belles-Lettres en la ci-devant Université de Paris.

Per iniqua, per aspera tendo.

Sil. ital.

A PARIS,

Chez l'Auteur, rue Antoine, n°. 64.

1797.


Wellcome
Library

AUX PROFESSEURS DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS.

CITOYENS PROFESSEURS,

LES leçons que j'ai reçues autrefois de plusieurs Membres actuels (*) de l'Ecole, m'ont engagé à vous dédier mon Ouvrage, comme un foible tribut de ma reconnoissance. C'est une eau qui retourne à sa source, et si elle a un peu dégénéré dans son cours, j'ose croire que vous ne daignerez pas moins l'accueillir.

(*) Savoir : les citoyens Sabatier, Süe major, Fourcroi, Baudelocque, Corvisart, Dubois, Lallement, etc.

C'est dans cet espoir, citoyens Professeurs, que j'ai mis la main à l'œuvre; je me suis dit :

. . . . . *Tentanda via est quâ me quoque possim*
Tollere humo,

Je ne puis ajouter, comme la plupart d'entre vous :

Victorque virum volitare per ora.

Mais votre suffrage, si vous voulez bien me l'accorder, me tiendra lieu de cette gloire, et mettra le comble aux sentimens que vous inspirez, citoyens Professeurs, à votre dévoué concitoyen,

PLESSMANN.

PRÉFACE.

Chez les Romains, la femme en travail ou en couche s'appeloit *puerpera*, et son état *puerperium*. Or, l'épithète de puerpérale, qui en dérive, pour être en harmonie avec sa racine, doit s'appliquer généralement à tout ce qui concerne l'enfantement et ses suites. On ne sera donc pas étonné de me voir désigner par ce mot, l'état pathologique des femmes dans ces deux tems de la Maternité (1).

Quant au terme de Médecine dont je me sers pour exprimer indifféremment des opérations iatriques de l'esprit et de la main, je me suis cru autorisé à le faire, 1°. parce que les anciens ont toujours compris sous ce nom toutes les parties de l'art sans

(1) Voyez mes idées sur ce mot plus développées dans ma courte dissertation sur la fièvre puerpérale, page 1.

exception ; 2°. parce que les modernes sont, à cet égard, d'accord avec l'Antiquité, puisque tout récemment un nouvel Aréopage médical, en prenant le titre de Société de Médecine, a solemnellement confirmé cette acception générale ; 3°. enfin, parce que si la Médecine et la Chirurgie peuvent et doivent s'identifier, c'est sans contredit par l'art des accouchemens, qui semble tenir le milieu entre ces deux principales branches de l'Art de guérir en général.

En effet, l'Accoucheur ne joint-il pas la partie opérante à la partie purement médicale ? Et ne seroit-il pas souvent d'un bien foible secours, si chez lui la tête, qui médite, n'étoit en état de seconder la main qui agit, et même de réparer les désordres que celle-ci occasionne trop fréquemment peut-être dans l'économie animale ? Je crois donc avoir pleinement

justifié aux yeux des gens de l'Art le titre de cet opuscule. Je passe au fond de l'ouvrage.

On a tant écrit sur l'art des Accouchemens, qu'il n'est plus guère possible d'être utile en ce genre que par des observations cliniques, non sur le cours naturel du travail et des couches, mais sur les accidens qui peuvent compliquer ce double état des mères.

Dans une heureuse traversée, on songe peu au Pilote; mais c'est dans la tourmente que l'on chérit son art devenu plus nécessaire. Pour être un guide non moins utile, c'est sur les cas les plus orageux et les principaux écueils de mon Art que je ferai rouler l'ensemble de mes observations.

Des théories savantes, de brillans systêmes ont enfanté une foule d'Ouvrages, dont les auteurs n'ont

presque jamais vu ce qu'ils nous ont si pompeusement décrit. Pour éviter ce reproche, je n'offre à mes lecteurs que des faits plus ou moins intéressans, mais tous tirés de ma pratique, tant à l'Hôtel-Dieu qu'en ville, et de la véracité desquels je puis répondre personnellement, sans m'étayer d'aucune autorité étrangère.

Lorsque par la solidité de leurs principes et l'excellence de leur méthode, les Lévret et les Baudelocque ont tellement reculé les bornes de leur Art, qu'ils semblent en avoir fixé les limites au terme de leurs connoissances, il y auroit de la témérité, sans doute, à vouloir rivaliser avec des noms si fameux. Mais prouver par des faits combien leur théorie ainsi que leur pratique, est simple et transcendante, c'est, je crois, encore ajouter à leur gloire, et attacher, pour ainsi dire, de

nouveaux fleurons à leur couronne immortelle.

Je ne prétends donc pas, ambitieux émule de ces hommes célèbres, m'ériger en dispensateur d'une science, sur laquelle leurs écrits admirables ne laissent presque plus rien à desirer. J'ai voulu seulement, par des exemples plus récens, confirmer la doctrine de ces grands Maîtres. Puissent mes observations justifier cet hommage !

Observer, c'est s'instruire; communiquer ses observations aux autres, c'est travailler à leur instruction. Tel est le but que je me suis proposé en publiant ce Recueil.

Au reste, en mettant au jour ce foible essai de ma plume, j'ai moins consulté mes forces, que le desir d'être utile à mes semblables. De toutes les branches de l'Art de guérir, il n'en est peut-être aucune, dont

la pratique soit plus difficile à acquérir, que celle des accouchemens. Des Cours particuliers où l'on voit accoucher à prix d'argent quelques femmes d'une classe qui enfante presque toujours avec la plus grande facilité, suffisent à peine à l'instruction nécessaire aux Sages-Femmes. Encore celles-ci, pendant qu'elles font leur stage à l'Hôtel-Dieu, ont-elles la nature journellement sous les yeux pour en bien observer la marche et les écarts. Mais par une absurdité incompréhensible, le Chirurgien, qui doit un jour suppléer à leur incapacité, ne peut s'instruire à la même source.

A l'Hôtel-Dieu les accouchemens ordinaires se font secrètement par le ministère des Matrones; les plus difficiles sont pratiqués sous leurs yeux par le Chirurgien en chef, et jamais il n'a été au pouvoir de celui-ci de

rendre profitables à l'enseignement la plupart des faits précieux de clinique puerpérale, dont cette maison est tout-à-la-fois le théâtre et le tombeau.

Il a fallu un Arrêt du Parlement pour que l'illustre Mauriceau pût apprendre et exercer son art dans cet Hospice.

MM. Moreau et Ferrand, lorsqu'ils en étoient les chefs, ont également tenté d'y établir et former un Accoucheur; mais leurs bonnes intentions et tous leurs efforts ont échoué contre les obstacles qu'une force invisible, et des machinations secrètes leur ont constamment opposés.

Enfin par cet ascendant victorieux qu'un grand homme sait imprimer à tout ce qu'il entreprend, le célèbre Desault auroit probablement triomphé de ces obstacles. Déjà il avoit

obtenu du Gouvernement l'enceinte de l'Archevêché, pour former de nouvelles salles de malades, et notamment une salle de femmes grosses et contrefaites. En attendant la confection des bâtimens, il étoit parvenu, avec le vœu de l'Administration et l'agrément des autres Chirurgiens de l'Hospice, à m'y placer en qualité de Chirurgien des femmes en couche, pour me perfectionner dans mon art, et me mettre en état de faire un Cours pratique d'accouchemens, Cours auquel la salle des femmes contrefaites aurait fourni la matière. On les eut accouchées sous les yeux des Elèves, comme on les opéroit publiquement d'une hernie ou d'un polype utérin; et l'Hôtel-Dieu, par la foule des cas précieux en ce genre, seroit peut-être devenu la première École de l'Univers pour les Accouchemens, comme il l'est pour les autres parties de la Chirurgie.

Malheureusement ce beau projet a été tout-à-coup enseveli dans la tombe avec son illustre Auteur, qu'une mort prématurée à tous égards est venu trop tôt ravir aux vœux de l'Humanité, de l'Art et de la Patrie éplorés.

Depuis son décès, j'ai fait une maladie d'un an, pendant laquelle ma place à offert une lacune si manifeste, que, par un exemple inoui dans l'Hospice, on a été obligé d'envoyer chercher, pendant la nuit, un Accoucheur (1) du dehors pour terminer un travail qui n'exigeoit

(1) M. Dubois, Chirurgien en chef de l'hospice de l'École de Santé, et Accoucheur très-célèbre. Mais depuis peu M. Girand, Chirurgien en second de l'Hospice, a appliqué avec succés le forceps au détroit supérieur, dans un cas où les accès répétés d'une épilepsie foudroyante compliquaient singulièrement le travail et l'opération.

d'autre talent qu'une application méthodique du forceps.

Lorsque Londres, Vienne et Berlin jouissent avec orgueil d'une École pratique d'accouchemens, où un Professeur de clinique enseigne et pratique cet art salutaire sur le sujet vivant, il est à croire que Paris, cette Métropole fameuse, ce centre brillant de tous les arts, n'enviera pas éternellement à ses rivales un établissement si précieux pour la population, si utile pour les progrès de l'Art.

Déjà la bienfaisance du Gouvernement a ouvert au midi de la Capitale, un Hospice spécial pour les femmes à la maternité et les enfans adoptifs de la Patrie. Jusqu'ici les circonstances difficultueuses n'ont pas permis encore d'achever le local destiné à recevoir les mères aussi bien que les gens de l'Art, qui seront

probablement affectés à leur service.

Mais il faut espérer qu'un des plus doux fruits d'une paix glorieuse, sera de fixer les regards de l'Autorité sur un établissement si digne d'un grand peuple et si propre à réparer les pertes incalculables que les crises de la révolution et le fléau de la guerre ont fait éprouver à la population.

Si l'Humanité réclame en faveur de cette bienfaisante institution, l'Art n'y est pas moins intéressé, et c'est pour suppléer, au moins en partie, à l'instruction qu'on ne peut acquérir que dans un pareil établissement, que j'offre ici aux commençans le fruit de mes observations. Quel qu'en soit le foible mérite, elles ne peuvent être que très-utiles au novice, en lui indiquant les principaux écueils qui hérissent la mer orageuse sur laquelle il doit voguer pour la première fois

sans être guidé par la boussole de l'expérience.

Puisse mon travail avoir pour lui cet avantage, et j'aurai satisfait au plus doux vœu de mon cœur! Ce vœu est de répondre aux intentions du grand homme qui n'a favorisé mon instruction, que pour que je la rendisse profitable aux autres. J'aurois déjà rempli ses vuès par des Cours publics, si l'altération de ma santé me l'eut permis. Mais cette voie m'ayant été interdite jusqu'ici, j'ai pris le parti d'instruire par écrit, instruction peut-être aussi avantageuse que celle de vive voix, parce que, moins fugitive, elle peut se répéter à chaque instant de la vie par la lecture et la méditation.

LA MÉDECINE PUERPÉRALE.

De la Fièvre puerpérale.

J'AI prouvé en deux mots au commencement de ma Préface, que l'épithète de puerpérale, pour être juste et correct, devoit s'entendre généralement de tout ce qui a quelque rapport avec la femme en travail ou en couche.

Mais au lieu de conserver à l'épithète une acception si conforme à son étymologie, on a restreint sa signification de la manière la plus vicieuse, et on l'a exclusivement affecté à une maladie grave, dont il ne désigne qu'un symptôme, et ne caractérise aucunement la nature. Aussi pour une foule de Praticiens, la fièvre puerpérale n'est encore qu'un mot, et un mot vuide de sens.

Quoique des Auteurs célèbres, par des écrits lumineux, aient cherché à nous éclairer sur

le siége et les causes de cette maladie, la diversité de leurs opinions sur sa nature et son traitement ont toujours laissé subsister à cet égard des nuages que je vais tâcher de dissiper au flambeau d'une analyse succinte taut du mot que de la chose.

Qu'est-ce que la fièvre puerpérale, se demande-t-on depuis long-tems, et me suis-je demandé à moi-même ? Si je consulte les ouvrages de Hulme, qui paroît avoir, le premier, écrit sur cette matière, en 1792, je trouve qu'il l'attribue à l'inflammation de l'omentum et des intestins, causée par la pression que la matrice exerce sur ces parties pendant la grossesse.

Leake et Kirkland sont à-peu-près du même avis, et regardent la maladie comme produite par une diathèse inflammatoire.

White l'a considéré comme une vraie fièvre putride, vu l'état de mortification dans lequel il a trouvé les viscères du bas-ventre chez les personnes qu'il a ouvertes après leur mort à la suite de fièvre putride, état absolument semblable, selon lui, à celui des femmes enlevées par la fièvre puerpérale.

M. Doulcet, médecin de la Faculté de Paris, a aussi regardé cette maladie comme

putride, et l'a traité comme telle, avec le plus grand succès, en 1782, sur les femmes en couche de l'Hôtel Dieu, qui en furent alors attaquées épidémiquement.

J'ai lu et médité ce que ces différens Auteurs, et d'autres encore, tels que M. de la Roche et tout récemment M. Doublet nous ont communiqué sur cet objet, et j'ai vu que tous ont parlé de la même maladie, mais qu'aucun d'eux ne se ressemble. S'ils se rapprochent, c'est par un symptôme unique, qui est la fièvre.

Mais la fièvre est un symptôme commun à une foule d'affections puerpérales, que l'on ne confond pas dans la pratique, quoique toutes soient accompagnées d'un type fébril plus ou moins prononcé.

Ainsi, la révolution laiteuse faite convenablement ou non, la suppression des lochies, les maladies éruptives et tant d'autres qui peuvent compliquer la couche, n'ont presque jamais lieu qu'avec un appareil fébril souvent considérable; et cependant ce n'est pas par la fièvre seule que l'on désigne la plupart de ces affections morbifiques, mais bien par leur caractère distinctif et leurs signes pathognomoniques. D'ailleurs, leur nom seul

indique leur nature. Il n'en est pas de même de la fièvre puerpérale si improprement dite. En effet, quelle idée nous présente le sens littéral de ces deux mots, fièvre puerpérale? L'idée d'une femme en couche avec fièvre. Mais quelle fièvre? Car l'épithète de puerpérale désigne simplement la situation de la malade, et non la nature de la maladie. Or, si cette dernière est encore si obscure aux yeux de la plupart des gens de l'Art, cette obscurité ne provient, je pense, que de ce qu'au lieu de généraliser, comme moi, le mot puerpéral, qui, d'après son étymologie, convient également à tout état pathologique de la femme en couche, on a particularisé cette expression pour l'appliquer exclusivement à un type fébril, qui ne constitue pas essentiellement la maladie, qui n'est pas elle, qui ne peut même la caractériser; car la fièvre n'en est que le symptôme, et un symptôme qui n'est pas idiopathique. Au reste, que le nom soit donné au symptôme ou à la maladie, celle-ci n'en devient pas plus claire. Il faut donc lui en donner un autre plus conforme à son véritable caractère. Pour cet effet, voyons quelle est la nature de la maladie et le traitement qu'elle exige.

Nous avons déjà dit plus haut, que suivant l'idiosynchrase du sujet et les circonstances dans lesquelles il se trouve, la maladie qui nous occupe, est tantôt inflammatoire, tantôt putride. Dans l'un et l'autre cas, il faut faire la médecine symptômatique, mais d'après l'ensemble de tous les symptômes, et non d'après un seul, comme la fièvre, qui ne peut suffire pour nous guider sûrement dans la cure de la maladie, non plus que dans son diagnostic.

Si donc les efforts long-tems continués de la nature ou les mauvaises manœuvres employées dans l'accouchement, ont exalté le système de l'irritabilité chez la femme, au point de causer une diathèse inflammatoire, soit à la matrice, soit aux viscères du bas-ventre, la maladie sera évidemment inflammatoire ainsi que la fièvre, et on la traitera comme telle, c'est-à-dire, en la combattant par les saignées, le régime délayant et les anti-phlogistiques.

Si au contraire les signes de la putridité prédominent, soit à raison de la foiblesse du sujet, soit à cause de l'air peu salubre que la malade respire, ce qui contribue presque toujours à rendre la maladie contagieuse,

alors les vomitifs et les anti-septiques sont exclusivement indiqués.

En remplissant ces différentes indications curatives, qu'aura-t-on fait? On aura traité la femme d'une maladie inflammatoire ou putride de la couche avec une fièvre plus ou moins intense. Mais cette désignation ne se borne pas, comme le mot puerpéral, à me marquer la situation de la malade, elle m'indique clairement le véritable caractère de la maladie, de manière que son diagnostic et son traitement ne sauroient plus m'embarrasser.

On voit donc évidemment ici que le mot supprimé, la chose s'éclaircit d'elle-même, et pour faire disparoître entièrement une dénomination vague, fausse, erronée, puisqu'elle nous a fait prendre jusqu'ici le symptôme pour la maladie, et l'ombre pour la réalité; il seroit à souhaiter que les gens de l'art, par une nomenclature plus conforme à la raison et à l'origine du mot, voulussent bien adopter les expressions si naturelles de médecine puerpérale, clinique puerpérale, maladie puerpérale. L'épithète ainsi généralisé, comme il auroit toujours dû l'être, nous forcera nécessairement à désigner par un

nom

nom plus propre et plus caractéristique, cet état de phlogase ou de putrescence si improprement appelé jusqu'ici fièvre puerpérale.

Si jamais cette dénomination fut vicieuse, c'est sur-tout lorsque la maladie est épidémique, comme dans les Hôpitaux, et notamment à l'Hôtel-Dieu, où elle s'est manifestée plusieurs fois d'une manière contagieuse. L'expression de fièvre puerpérale nous dit-elle alors que tout le mal provient des vices de l'air ambiant, vices auxquels l'état puerpéral de plusieurs individus réunis dans un même lieu donne une nouvelle activité ?

On sait que chez les femmes nouvellement accouchées, les humeurs, par leur stagnation dans des parties échauffées et dont l'atonie s'oppose à leur progression, acquièrent la plus grande tendance à la putridité.

Dans cet état de dégénérescence humorale, le corps laisse échapper des miasmes putrides par toutes les voies, et si l'air, qui s'en charge, n'est pas suffisamment renouvelé, il ajoute encore à la corruption préexistante des humeurs, non-seulement chez la femme par laquelle aura commencé la contagion, mais encore chez toutes celles qui se trouvant à-peu-près dans la même disposition humo;

rale, seront soumises à la même action délétère; et la force de cette action sera en raison directe du nombre des individus infectés.

Or, les mots de fièvre puepérale ne nous indiquent pas qu'alors la maladie est putride et pestilentielle; il seroit pourtant essentiel que le nom nous donnât cette idée de la maladie, pour la pouvoir traiter sous ce double rapport: comme putride, par les moyens déjà indiqués, et comme pestilentielle, en isolant les individus. Car si la politique a dit avec raison: *Divide et impera*, je crois que la médecine puerpérale doit dire à son instar: *Divide et cura*.

En vain les sujets infectés seroient-ils transférés dans un lieu plus salubre, si leur nombre est grand, les miasmes putrides seront trop multipliés, pour que l'air seul puisse vaincre leur maligne influence et dissiper une contagion sans cesse renaissante et entretenue par tant de causes corruptrices accumulées. J'insisterai donc avec les meilleurs Praticiens sur cet axiôme si vrai: *Divide et cura*. Isolez vos malades, sans quoi point de salut pour eux.

Ce principe établi, je conclus plus que jamais que les mots de fièvre puerpérale ne

nous donnant pas la moindre idée de tout ce que je viens de dire, devroient être entièrement exclus du langage médical, comme fondés sur une erreur qui peut avoir des conséquences très-fâcheuses dans la pratique.

Cette dénomination est si fausse, qu'elle n'a jamais été en usage chez les anciens, qui ont fort bien connu la maladie caractérisée depuis par cette expression très-moderne, mais qui ne l'ont jamais désignée d'une manière aussi vague et aussi insignifiante.

Ne disons donc plus désormais, fièvre puerpérale, mais fièvre inflammatoire ou putride de la couche, ce qui sera plus intelligible et plus convenant à tous égards.

Si cependant quelques Praticiens tenoient encore à l'ancienne dénomination, il seroit possible de la conserver avec une légère modification qui, selon moi, arrangeroit tout le monde : ce seroit de dire fièvre puerpérale inflammatoire, fièvre puerpérale putride, ou même contagieuse.

De cette manière, l'expression de puerpérale seroit généralisée comme je le desire, et l'addition d'inflammatoire ou de putride et de contagieuse, ne laisseroit plus d'incertitude sur la nature de la maladie qui se trou-

vercit alors désignée par son caractère prédominant.

Après avoir fait le procès au mot (*), je me résume sur la chose, et, sans me demander, comme au commencement de cette dissertation : qu'est-ce que la fièvre puerpérale? Je dis que c'est une maladie primitivement inflammatoire, mais facile à dégénérer en putride, à raison de son siége, et des lieux où elle se manifeste.

Je dis à raison de son siége, car ce siége est communément dans les viscères, et même

(*) Le trait suivant achèvera de convaincre mes lecteurs de l'absurdité du sens qu'on a donné jusqu'ici au mot *puerpéra*. Un Praticien de renom, accoutumé à juger des maladies par leurs symptômes, sans s'embarrasser du nom qu'on peut leur donner, fut un jour consulté en présence de plusieurs personnes de l'art, sur l'état d'un malade dont on ne pouvoit déterminer la maladie. Après les questions et les réflexions d'usage, le Praticien consulté ne craignit pas de dire : cet homme a la fièvre *puerpérale* ; et les assistans de rire : mais par un léger raisonnement, le praticien mit bientôt les rieurs de son côté, et leur prouva que quand il y a mêmes symptômes, il y a même maladie : donc, même traitement, et si l'on veut, même nom, lorsque ce dernier n'est que de pure convention.

dans les parois du bas-ventre : or, ces parties ont naturellement la plus grande tendance à la putréfaction, après l'accouchement, pour deux raisons principales qui sont :

1°. L'affaissement subit de la cavité abdominale, et le *collapsus* des viscères, produit par l'évacuation de la matrice ;

2°. La perte d'une grande partie de cette espèce d'action de ressort, si nécessaire pour faciliter le mouvement et la résorbtion du sang dans les vaisseaux non-soutenus du bas-ventre.

Plus la circulation sera gênée dans ces parties, pour les raisons susdites, et l'air ambiant vicié, comme dans les hôpitaux, plus la dégénérescence putride sera prompte et accélérée.

Mais, supposons d'abord que la maladie soit purement inflammatoire, et exposons les signes qui nous la feront sûrement reconnoître pour telle.

La femme éprouve d'abord quelques légers frissons qui, revenant par intervalle dans la journée, vont quelquefois jusqu'à faire grelotter la malade. Au frisson succède une chaleur vive qui existe quelquefois alternativement avec le froid.

Le ventre est douloureux, sur-tout vers les régions iliaques ; et sa sensibilité devient souvent si exquise, que la femme ne peut supporter ni couvertures, ni draps, ni chemise. Il y a horripilation, dégoût, nausée, léger vomissement de quelques matières bilieuses. La malade se plaint d'une lassitude générale, de mal de tête ; elle a les yeux scintillans, par fois abattus ; les paupières sont douloureuses, les déjections fétides, les bâillemens fréquens. Lorsque la maladie augmente, la respiration devient difficile, le pouls petit, serré, mais vif ; et si l'inflammation, portée à son comble, doit engendrer la gangrène, il y a de bonne heure des intermittences marquées. Dans ce cas, la maladie est mortelle : elle l'est encore, lorsque la langue, d'abord molle et blanche, devient sèche et noire, vers le sixième ou huitième jour.

Tel est le pronostic de cette maladie dont le diagnotic est facile à saisir, d'après les signes énoncés ; et, dès que ces signes se rencontrent, il faut la traiter promptement, suivant la méthode déjà indiquée ; car, comme inflammatoire, elle est moins grave, et laisse beaucoup plus d'espoir pour la guérison.

Comme putride, elle est plus dangereuse, et offre des différences de symptôme et de traitement, dont on pourra s'instruire à fond par la lecture de l'observation suivante. On y trouve à la fin une espèce d'éphémérides médicales, où la maladie, comme putride, est décrite jour pour jour avec les plus grands détails sur ses signes, sa cause, sa marche et sa terminaison.

OBSERVATION sur un Accouchement laborieux, pratiqué par l'Auteur, dans l'Amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu, conjointement avec M. Desault. Couches compliquées de Fièvre puerpérale.

DE plus de six cents Élèves des deux sexes qui ont été témoins de l'Accouchement que je vais décrire, plusieurs m'ont dit depuis, que le spectacle de l'Opération, comme le récit de ses suites, leur avoit été infiniment plus profitables que tout un Cour de pratique en ce genre.

En effet, si les fautes et les erreurs des autres sont souvent plus utiles pour notre instruction, que leurs succès, l'accouchement dont il s'agit, doit être bien plus instructif que tout autre, puisque la mauvaise manœuvre, qui a d'abord compliqué le travail, a été jusqu'à faire périr l'enfant, et entraîner des suites de couche, qui ont rendu entièrement infructueux, pour le salut de la femme, le procédé opératoire plus réfléchi, qu'on a employé ensuite pour la délivrer. Au reste, on verra, par cet exemple et par d'autres encore, que j'ai commencé par les faits les moins heureux de ma pratique, persuadé que mes lecteurs me sauroient gré de ma franchise à leur faire part de mes revers comme de mes foibles succès, alternative inévitable dans une carrière où l'homme de l'art avec tout le talent possible, n'est pas toujours à même de prévenir ou de réparer les maux, soit parce qu'il est appelé trop tard, soit par des circonstances tellement impérieuses, et par des causes si délétères, qu'aucune puissance humaine ne sauroit en empêcher la fatale influence. Je viens au fait :

Catherine Baroux, terrassière, âgée de trente-trois ans, native de Nantes, fut portée

à l'Hôtel-Dieu, le 15 pluviôse de l'an III, étant depuis quatre jours en mal d'enfant. Elle étoit d'un tempérament robuste, qu'elle ne dût sans doute qu'à la vie dure et laborieuse des gens de son état; car elle avoit été nouée dans son enfance. Nous le présumâmes avant de l'avoir interrogée, avant même d'avoir examiné le bassin; et la preuve que nous en avions, étoit la saillie et la légère courbure de son menton, signe presqu'infaillible du vice dont il s'agit, et qui manque rarement d'affecter plus ou moins le bassin. Celui de Catherine Baroux nous a paru avoir à-peu-près trois pouces (*) dans le diamètre, tant en antéro-postérieur, qu'oblique et transversal du détroit supérieur; car, l'ouverture de ce détroit, étoit absolument circulaire; l'inférieur, comme c'est assez l'ordinaire, étoit vaste, large, évasé.

Malgré le vice de conformation qui rétré-

(*) A l'ouverture du cadavre, les dimensions du bassin se sont trouvées à-peu-près telles que nous les avions conjecturées; le petit diamètre s'étant trouvé avoir deux pouces dix lignes et demie, le diamètre transversal avoit une ligne de moins, tandis que le petit diamètre de la tête étoit de trois pouces et demi.

cisssoit en tout sens le détroit supérieur du bassin, loin d'être impossible par les voies naturelles, l'accouchement auroit pu être terminé assez facilement et avec moins de danger pour la mère et l'enfant, si on eût été à tems chercher les pieds, et si l'on eût réduit un peu la tête, au moyen du forceps, manœuvre salutaire que l'événement n'a que trop bien justifiée, quoique trop tardivement.

Une Sage-Femme qui vint au commencement du travail, resta dans l'inaction depuis quatre heures du soir, jusques sur les trois heures du matin. A cette époque, les eaux percèrent, et la Sage-Femme n'en tint aucun compte : enfin, le soir venu, voyant que le travail n'étoit pas plus avancé, que la femme souffroit beaucoup, et jugeant de l'impossibilité de l'accouchement entre ses mains, par sa longue et infructueuse durée, elle appela M. M. . . . Chirurgien du quartier.

M. M. . . . se contenta de prescrire à la femme de faire valoir ses douleurs, ce qu'elle fit environ pendant l'espace de vingt-quatre heures, au bout desquelles il revint, et appliqua le levier ; mais ce fut inutilement. Pourquoi ? Parce que le bassin, conformé comme nous l'avons dit, la tête, dans la

meilleure position du monde, n'auroit jamais pu le franchir, à l'aide du seul levier. Aussi, cet instrument ne lui ayant pas réussi, malgré son application réitérée, le Chirurgien tenta enfin de repousser la tête, et d'aller chercher les pieds.

Mais, à cette époque, la matrice fortement contractée sur le corps de l'enfant, rendoit cette manœuvre bien plus difficile, et presque impraticable. C'est pourquoi, l'opérateur eut une peine infinie à amener une des extrémités inférieures seulement jusqu'au détroit supérieur où, la tête, qui n'étoit pas suffisamment remontée, venant à se présenter de nouveau avec le pied, et même le cordon, il fut impossible au Chirurgien de terminer l'accouchement.

Cependant, la femme étoit déjà au quatrième jour de son travail, et sollicitoit des secours plus efficaces, au moins pour elle; car, dès le troisième jour, elle n'avoit plus senti remuer son enfant.

Ayant perdu tout espoir de la délivrer par lui même, M. M. . . . engagea la femme à se faire transporter à l'Hôtel-Dieu, avec une lettre pour M. Desault, à qui il marquoit que la section de la symphise lui avoit paru

l'unique moyen de sauver la malade ; mais qu'il n'avoit pas osé prendre sur lui une opération de cette importance.

La désymphisation des pubis ne pouvant augmenter que le diamètre transversal du bassin, M. M. . . . en la conseillant, auroit-il reconnu que le plus grand obstacle à l'accouchement ne provenoit que du défaut d'étendue de la part de ce diamètre? C'est ce que l'on ne peut que conjecturer, car la lettre n'en fait pas mention.

Au reste, les accidens, presque toujours mortels, attachés à une opération généralement proscrite aujourd'hui par les meilleurs Praticiens, l'eussent également fait rejetter par M. Desault, quand même, après avoir touché la femme, il n'eût pas jugé, comme moi, que le bassin n'étoit pas assez vicié pour que son étroitesse empêchât la tête de le franchir, à l'aide du forceps.

On verra combien ce pronostic étoit juste et fondé, puisque la main seule a fini par suffire pour faire l'extraction de la tête, mais après que l'instrument l'eût réduite à diverses reprises.

Je vais exposer les détails nécessairement un peu prolixes du procédé opératoire qui

fut

fut remis au lendemain, parce que la femme n'arriva que bien avant dans la nuit à l'Hospice; parce qu'en outre elle étoit encore forte, et ne souffroit presque pas; enfin parce qu'on voulut ménager à l'instruction publique un cas aussi intéressant.

Le 16 pluviôse, au matin, Catherine Baroux fut transportée dans l'Amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu, et placée sur le lit qui sert à l'opération de la taille.

La malade étoit couchée de manière que sa tête étoit un peu plus élevée que le bassin; que ses cuisses, fléchies et écartées à une égale distance, et que le siége dépassant un peu le bord garni de la table, laissoient à l'Opérateur toute l'aisance nécessaire pour agir librement.

Après avoir introduit la main droite dans le vagin, pour s'assurer de la disposition des parties, M. Desault reconnut, comme moi, que la tête se présentoit obliquement au-dessus du détroit, le front à droite et l'occiput à gauche. Le corps de l'enfant fortement recourbé sur lui-même, affectoit la même direction; et tandis qu'une des extrémités inférieures (la droite) étoit entièrement relevée derrière le dos, l'autre s'offroit

à l'entrée du détroit, vers la fosse iliaque gauche, de manière à ne pas empêcher tout-à-fait l'application du forceps sur la tête.

En conséquence, M. Desault retira sa main droite pour porter les doigts de l'autre main entre le bord interne de l'orifice utérin et la tête de l'enfant; puis ayant saisi de la main droite la branche femelle du forceps courbe, qu'on avoit eu soin de graisser auparavant, il l'introduisit d'abord de champ, puis presque à plat, la reportant de devant en arrière, et de bas en haut jusqu'entre la tête et l'extrémité de ses doigts. Alors ceux-ci se trouvant placés sur le bord convexe de la cuiller, la poussèrent de derrière en devant, et la firent ainsi glisser sous la symphise des pubis, tandis que pour favoriser ce mouvement, la main droite abaissoit insensiblement et simultanément l'extrémité externe de l'instrument.

A l'aide des mêmes doigts qui avoient servi de guide à la branche femelle, M. Desault dirigea la branche mâle également à plat en montant le long du sacrum et sous le bord postérieur de l'orifice utérin.

L'introduction de cette dernière branche offrit quelques difficultés, vu que le pied

s'interposa plusieurs fois entre l'instrument et la tête ; cependant M. Desault parvint bientôt à la placer convenablement, en faisant exécuter au bout de la cuiller de petits mouvemens en divers sens et décrire de légers segmens de cercle.

Les deux branches enfin réunies, M. Desault crut amener la tête, qu'il tenoit bien assujettie entre les cuillers du forceps contenu et serré au dehors par plusieurs tours de bande ; mais bientôt il sentit que la tête s'affaissant à cause de la putréfaction, échappoit à l'instrument. M. Desault l'appliqua de nouveau, et la tête lui échappa encore pour la même cause : il voulut bien alors me céder sa place.

N'espérant plus avoir la tête avec le forceps, je la repoussai autant qu'il me fut possible, pour saisir l'extrémité descendue : c'étoit le pied gauche ; mais comme ce pied étoit peu avancé, et l'autre tout à-fait relevé, il fut très-difficile de le faire avancer davantage. Pour l'amener avec moins de peine, j'appliquai le crochet sur cette extrémité, au-dessus de la convexité du tarse, ce qui me donna plus de prise et sur-tout plus de facilité pour l'attirer au dehors avec

ma main droite, tandis que par un mouvement isochrone et combiné, repoussant la tête avec la main gauche, je faisois rouler le corps de l'enfant sur lui-même dans l'intérieur de la matrice. En manœuvrant ainsi, j'amenai l'extrémité saisie hors de la vulve, et j'y passai un lac. A l'aide de cette nouvelle puissance, on retint ce pied au dehors, pendant que ma main gauche fut chercher l'autre. Il fallut la plonger bien avant dans la matrice, où je trouvai alors plus d'aisance à pénétrer par le déplacement de la tête et la sortie d'une des extrémités inférieures.

Ces deux extrémités une fois saisies, l'enfant sortit très-facilement jusqu'aux épaules. Celles-ci opposèrent encore quelque résistance à cause de la tuméfaction des parties, tant de l'enfant que de la mère. Cependant, à force de les comprimer en les dégageant, je parvins à les faire descendre dans le vagin.

Malgré tant de difficultés vaincues, l'accouchement n'étoit pas terminé. Après d'assez fortes tractions exercées sur le corps de l'enfant pour achever sa sortie, la tête, qui parut bientôt ne plus tenir au tronc que par les parties molles, nous fit cesser toutes

tractions ultérieures qui auroient pu la séparer du tronc et la faire rester dans la matrice.

Pour prévenir un accident si fâcheux, M. Desault fit tenir le corps de l'enfant relevé, et voulut appliquer le forceps suivant le mode usité dans ces sortes de cas ; mais son insuccès fut le même, parce que la tête un peu engagée dans le détroit supérieur, et comme à demi-enclavée, en le remplissant tout entier, rendoit l'application de l'instrument impossible.

Heureusement le menton plongeoit un peu dans le détroit. A la faveur de cette disposition, j'introduisis un doigt dans la bouche de l'enfant et tirai fortement sur la mâchoire inférieure, qui, tout en se déchirant, me permit enfin d'amener la tête, et conséquemment l'enfant tout entier.

C'est ainsi que fut terminé cet accouchement, un des plus laborieux qu'on puisse voir, comme un des plus compliqués dans la manœuvre, puisque l'on y a vu employer tour-à-tour le forceps, le crochet, le lac et la main seule. L'opération a duré une heure moins dix minutes.

La délivrance n'a été ni longue ni diffi-

cile. Quoique le cordon fût putréfié et ne permît aucune traction, il a suffi d'ébranler un peu, avec les doigts, la masse du placenta, et de faire quelques légères frictions sur la région hypogastrique, pour solliciter et obtenir son expulsion.

La malade, après sa délivrance, fut transportée avec précaution dans son lit, où je n'ai pas tardé à lui faire prendre une légère potion calmante. Je lui prescrivis en même tems, par les ordres de M. Desault, l'eau de chiendent avec l'oximel, comme boisson tempérante et adoucissante.

Je visitai l'accouchée plusieurs fois dans le jour, et elle me parut assez tranquille. Il est à croire que la matrice et toutes les autres parties de la génération étant dans une espèce de stupeur et d'engourdissement, ne lui permirent pas d'abord de sentir son mal. La nuit ne fut pas moins calme; mais le lendemain matin la malade offrit l'aspect le plus alarmant, avec tous les symptômes d'une véritable fièvre puerpérale, ou, pour parler conséquemment à mes principes, d'une vraie fièvre putride de la couche. En effet, une prostration de forces extrême, beaucoup de chaleur à la peau, pouls petit

et concentré, mais très-vif; visage décoloré, œil morne, seins flasques, ventre météorisé sans être fort douloureux; lochies presque supprimées et de mauvaise nature; respiration pénible et gênée, tout annonçoit chez la malade un commencement d'inflammation qui avoit été promptement suivie d'un état de putridité évidente, occasionnée probablement et par la foiblesse du sujet à la suite de l'accouchement, et par l'insalubrité de l'air environnant.

Quoique la malade fût presque isolée, et placée à l'extrémité la plus aérée de la salle, près d'une croisée qu'on avoit soin d'ouvrir plusieurs fois le jour, le local des Accouchées est si mal-sain et par lui-même et par le mauvais air qu'il reçoit de toutes parts des salles subjacentes, que la putridité dut nécessairement faire les plus grands progrès chez un sujet dont les humeurs y étoient fortement disposées.

M. Dasnier, médecin, alors de tour aux Accouchées, voulut bien abandonner la femme à mes soins, d'autant plus que M. Desault la visita plusieurs fois conjointement avec moi pendant le cours de la maladie.

Comme celle-ci manifesta, dès son abord,

des signes évidens de putridité, plutôt que d'inflammation marquée, au lieu de saignées qui eussent été indiquées dans ce dernier cas, je commençai par le vomitif, mais à doses fractionnées, pour éviter les secousses de l'émétique, qui sont toujours à craindre quand la matrice a été considérablement irritée : c'est d'ailleurs la méthode qui a si bien réussi à M. Doulcet, dont j'ai déja fait mention dans ma Préface.

Je prescrivis donc huit grains d'ipécacuanha avec un demi-grain de tartre stibié, dose qu'on répéta encore une fois dans le jour, sans que la malade ait vomi; mais elle eut plusieurs selles copieuses, ce qui la soulagea d'autant plus, qu'elle n'avoit pas été à la garde-robe depuis quatre à cinq jours, malgré les lavemens qu'on lui avoit inutilement administrés depuis son entrée dans l'Hospice. On continua de soutenir la liberté du ventre, qui étoit moins tendu, et par des lavemens anodins et par un julep composé d'huile d'amandes douces et de sirop de guimauve.

Si ces moyens ne firent pas cesser tout-à-fait la fièvre, ils dissipèrent au moins les principaux accidens, et rendirent la malade

plus calme le reste du jour ; mais la nuit suivante, elle fut prise d'une diarrée considérable. On ne crut cependant pas devoir l'arrêter dans son principe, parce que la nature pouvoit, comme cela se voit assez fréquemment, adopter cette voie pour se débarrasser de l'humeur laiteuse qui ne s'étoit pas portée aux mammelles, et dont les déjections de la femme offroient d'ailleurs tous les caractères par les selles caillées qu'elle a constamment rendues. Je prescrivis seulement une décoction d'orge avec un peu de quinquina.

Le quatrième jour, le dévoiement subsistant toujours avec la même intensité, je recourus de nouveau à l'ipécacuanha, que je fis donner à la dose de quinze grains en deux fois.

La femme vomit quelque peu de matières verdâtres et comme poracées ; mais le dévoiement fut d'abord modéré, puis tout-à-fait arrêté le cinquième jour, qui se passa assez bien ; seulement la malade se plaignoit de douleurs vagues dans le bas-ventre, et sur-tout vers la région iliaque droite, pour lesquelles je fis appliquer des flanelles trempées dans une décoction d'herbes émol-

lientes ; en outre, comme le dévoiement avoit beaucoup fatigué la femme, sur-tout en l'empêchant de dormir, on lui donna une potion calmante le soir, ce qui lui procura une nuit plus tranquille.

Le lendemain, sixième jour des couches, comme la malade toussoit beaucoup, on lui prescrivit un looch avec une boisson béchique, qui la firent expectorer et la soulagèrent un peu jusqu'au septième jour. Vers le matin, la diarrée reparut, et on administra l'ipécacuanha, à la dose de quatre ou cinq grains, comme anti-dissenterique. Si, de cette manière, il n'arrêta pas le dévoiement tout-à-fait, il le diminua considérablement ; car cette évacuation n'a eu lieu depuis que par intervalle, et sans être portée à un haut degré.

Aussi ne s'en est-on pas spécialement occupé depuis, vu sur-tout qu'elle existoit alternativement avec les lochies, qui n'ont jamais coulé qu'en son absence.

Le huitième jour, la fièvre étoit beaucoup tombée, et les autres symptômes graves, dont nous avons parlé, avoient presque entièrement disparu, si l'on en excepte une vive sensibilité dans la région iliaque droite, où

l'on sentoit une tumeur assez dure et oblongue.

Le neuvième jour, la malade beaucoup plus forte et plus gaie, s'est levée à l'aide d'un bras, pour aller à la garde-robe, non loin de son lit. Sa tumeur étoit plus molle et moins sensible, ce qui confirma la présomption qu'on avoit déja, qu'il se formoit un dépôt dans la région que la tumeur occupoit.

Le dixième jour, la malade n'offrit rien de particulier.

Le onzième, elle demanda à se lever ; ce qu'on lui permit avec les précautions convenables. Elle s'en trouva bien, et ne se plaiguit que de n'avoir pas assez marché.

Le douzième jour au matin, son état avoit bien changé ; la malade se plaignoit d'une lassitude générale, de mal de tête; elle avoit les yeux abattus, les paupières douloureuses, les cochies étoient ichoreuses et fétides, la respiration difficile, le pouls petit, serré, vîte, la langue extrêmement chargée, l'haleine aigre et empestée.

Comme la malade étoit extrêmement foible, cette foiblesse, jointe à la fétidité de ses déjections, nous fit insister, M. Desault et moi, sur les antiseptiques les plus puissans,

et particulièrement sur le quinquina, donné à haute dose. Ces moyens ne parurent pas améliorer le sort de la malade, pendant le cours de la journée et de la nuit suivante.

Le treizième jour, on ordonna une potion cordiale et antiseptique, qui n'eut pas plus de succès, et la malade s'affoiblissoit de plus en plus, sa langue commençoit à noircir, son pouls étoit presqu'insensible, et par fois intermittent.

Le quatorzième jour, le méat urinaire suppuroit avec écoulement involontaire des urines qui étoient d'une odeur infecte, ainsi que l'haleine de la malade.

Comme elle n'étoit plus guère en état de rien prendre, on se contenta de prescrire des injections avec le quinquina, pour combattre la putridité, et un peu de vin par cuillerées, comme cordial et antiseptique. Ce moyen parut relever un peu les forces de la malade, pendant la nuit et le jour suivant. Mais le soir, sa foiblesse étoit extrême, sa voix presque éteinte, son pouls imperceptible et lent. Le lendemain matin, elle ne faisoit plus entendre qu'un long et pénible râlement, triste avant-coureur de la mort,

qui

qui la fit succomber vers le milieu du jour, le seizième de ses couches.

Le jour suivant, 3 ventôse, au matin, l'ouverture de son cadavre fut faite publiquement dans l'amphithéâtre, par M. Giraud, chirurgien en second de l'Hospice, pendant que je faisois la lecture de l'observation, telle à-peu-près que je l'ai consignée ici.

Les viscères du bas-ventre mis à découvert, nous les trouvâmes couverts d'un enduit blanchâtre, que quelques-uns ont pris pour une métastase laiteuse, mais qui n'est qu'une exudation inflammatoire, telle qu'on en remarque dans le thorax et l'abdomen de la plupart des personnes mortes à la suite d'une inflammation de ces parties. Cette métastase, ou plutôt la diathèse inflammatoire qui avoit eu lieu chez la malade, peu de tems après le travail, nous a paru plus caractérisée par le foyer purulent que nous trouvâmes dans la région iliaque droite. Il avoit son siége dans le tissu graisseux et le péritoine qui recouvre cette partie. Il s'étendoit obliquement depuis les dernières fausses côtes jusqu'au sphincter de la vessie, aux environs duquel il pénétroit dans le méat urinaire, ce qui avoit occasionné la suppu-

ration de ce dernier et l'écoulement involontaire des urines qui s'est manifesté pendant les derniers jours de la malade. Ce dépôt, très-susceptible de guérison, la matrice et le reste du corps trouvés à-peu-près dans un état sain, le mieux marqué enfin dont la malade a joui pendant plusieurs jours, nous autorisent à croire que l'accouchement, quoique rendu des plus laborieux par une mauvaise manœuvre antécédente, auroit pu néanmoins avoir des suites plus heureuses, si elles n'eussent été aggravées par une cause accidentelle, et absolument étrangère au travail, je veux dire la corruption de l'air ambiant.

Tant il est à desirer que le Gouvernement puisse enfin faire achever les bâtimens destinés depuis long-tems à recevoir sous un ciel plus pur les mères infortunées, trop fréquemment victimes de l'insalubrité du local actuel. Mais déja l'on ne reçoit plus à l'Hôtel Dieu qu'une partie des femmes grosses qui s'y présentent; les autres vont faire leurs couches à l'Hospice qui leur est destiné, rue d'Enfer. Ainsi, graces au zèle des Administrateurs actuels, dont, pour la plupart,

le nom seul fait l'éloge (1), la Maternité indigente n'aura plus à lutter que contre ses propres accidens ; un air impur n'en aggravera plus le danger, en rendant tous les efforts de la Nature et de l'Art impuissans (2).

ACCOUCHEMENT laborieux, pratiqué par l'Auteur, à l'Hôtel-Dieu, sur une femme qui n'avoit que quatre pieds.

J'AI accouché, plusieurs fois, et très-heureusement, une jeune dame qui demeuroit alors dans l'Isle Saint-Louis. Elle est

---

(1) Peut-on dire moins de MM. Anson, Thouret, Levasseur, &c.

(2) Si quelque chose pouvoit faire regretter l'Hôtel-Dieu aux femmes grosses, ce seroit, sans contredit, le talent et la douceur de madame Dugès, maitresse Sage-Femme de l'Hospice. Depuis plus de trente ans elle y préside aux accouchemens avec un zèle et une dextérité qu'on retrouveroit difficilement après elle, si elle n'avoit eu soin de former, de longue main, madame Chapelle, sa fille, digne à tous égards de lui succéder, comme elle la remplace effectivement à l'hospice de la Maternité. Ce choix honore doublement l'Administration, qui rend ainsi hommage et aux vertus émérites de la mère, et aux talens héréditaires de la fille.

fort petite, mais assez bien conformée relativement au bassin. Il n'en étoit pas de même d'une jeune Bonne qu'elle avoit à son service. Bien plus petite que sa maitresse, pour avoir été nouée dans son enfance, elle avoit les jambes torses et le bassin extrêmement vicié.

Agée de dix-huit à vingt ans, cette petite fille assez bien de figure, et fort haute en couleurs, tenta un bel homme, qui parvint à lui faire un enfant.

Sa maitresse ne fut pas plutôt instruite de son état, que, plus alarmée qu'irritée, elle me demanda ce que je pensois de son sort, et si je croyois qu'elle pourroit accoucher sans en mourir. Je lui répondis qu'il faudroit nécessairement recourir aux moyens extrêmes de l'Art, et que leur emploi n'étoit jamais sans danger, sur-tout chez une femme aussi contrefaite que me paroissoit l'être sa Bonne; qu'au reste, je m'assurerois plus particulièrement, par le toucher, du danger de son état.

Je le pratiquai, en effet, quelques jours après, la jeune fille étant venue me trouver chez moi pour se faire saigner. Sous prétexte de la garantir des accidens auxquels sa con-

formation pourroit l'exposer, je la déterminai à se laisser toucher.

Le diamètre antéro-postérieur du détroit supérieur, mesuré avec le doigt indicateur, me parut avoir un peu plus de deux pouces et demi. Je jugeai le diamètre transversal au moins de quatre pouces et demi, mais la saillie du sacrum étoit considérable et un peu déjetée à droite. Le détroit inférieur étoit assez vaste en tout sens.

Malgré la mauvaise idée que cet examen me donna de l'accouchement, je rassurai pleinement la jeune personne, et lui donnai des espérances qui la conduisirent gaiement au terme de la gestation.

J'avois d'abord promis à sa maitresse de l'accoucher secrètement chez moi; mais connoissant l'ardeur de M. Desault pour multiplier en tout genre les moyens d'instruction relatifs à l'Art de guérir, je lui proposai de la faire entrer à l'Hôtel-Dieu, pour l'accoucher, s'il étoit possible, dans son Amphithéâtre.

M. Desault accueillit ma demande avec transport. Il ne s'agissoit plus que d'avoir le consentement de la jeune personne. Je l'obtins, en lui faisant envisager l'avantage

précieux d'être accouchée en présence du chef de la Chirurgie, et d'être soignée d'une manière toute particulière par lui et par moi, qui étois alors de service aux Accouchées.

En conséquence, aux premières douleurs, elle vint m'y trouver, comme je le lui avois recommandé, et je la fis aussitôt placer dans un lit situé tout près du Chauffoir, lieu destiné aux accouchemens, et habituellement occupé par les Sages-Femmes.

Je la visitai plusieurs fois dans le jour, et la quittai le soir fort tard, ayant très-peu ou presque point de douleurs, ce qui me fit espérer que l'accouchement pourroit se différer jusqu'au lendemain, à l'ouverture de l'Amphithéâtre. J'avois néanmoins prié madame Dugès, maitresse Sage-Femme de l'Hospice, de me faire avertir dès que les contractions utérines commenceroient à être un peu vives, et la poche des eaux formée.

Sur les minuit, elle me fit querir à la hâte. Les douleurs étoient devenues tout-à-coup intenses et très-rapprochées, et le peu d'épaisseur des membranes, qui faisoient une saillie oblongue et oblique dans le

vagin, en avoit fait craindre la rupture prématurée. Cet accident ne pouvoit qu'augmenter beaucoup les difficultés de l'accouchement, en permettant à la matrice de se contracter sur le corps de l'enfant, de manière à rendre son extraction par les pieds plus difficile et plus dangereuse.

Ce que madame Dugès avoit si sagement appréhendé, arriva malgré ses précautions, au moment où j'introduisis le doigt dans le vagin pour reconnoître l'état des parties. Une forte contraction ~~fit rompre~~ les membranes, et je n'eus que le tems de présenter ma main pour l'opposer à l'entier écoulement des eaux, dont la présence étoit si nécessaire pour me donner plus d'aisance et de facilité à retourner l'enfant.

Il me fallut donc opérer, pour ainsi dire, sans désemparer et sans pouvoir attendre qu'on eut averti M. Desault et les autres Chirurgiens de la maison. Ma main introduite à moitié dans la matrice, de manière à boucher son orifice, me permit bientòt de reconnoître la position de l'enfant. Sa tête, couchée sur le détroit, mais moins à droite qu'à gauche, où le bassin n'étoit pas si resserré, présentoit l'oreille gauche; le dos et

l'occiput regardoient le côté gauche de la femme, tandis que le front et la poitrine répondoient au côté droit : la main et le pied gauches se trouvoient très-près de l'orifice.

Je saisis ce pied et l'amenai sans peine, n'ayant pu y joindre l'autre à cause de son éloignement. Au reste, ce dernier s'étant relevé au-devant du tronc, se laissa ensuite dégager dans le vagin sans aucune difficulté. La sortie du tronc fut plus laborieuse; celle des épaules le fut encore davantage, et ne put avoir lieu que par le dégagement successif, pénible et lent de ces deux extrémités.

Mais la tête offrit des difficultés insurmontables.

C'est ici où j'aurois voulu pouvoir rassembler autour de moi tous les Accoucheurs qui nous ont tant effrayé avec le resserrement de l'orifice utérin sur le col de l'enfant, lorsque, pour le prévenir, on n'a pas eu soin de laisser les bras relevés. Ils craignent que, sans cette précaution, l'orifice ne se resserre au point d'empêcher la sortie de la tête. Mais ils auroient vu, par cet exemple, ce que j'ai vu ici et ailleurs, que ce resserrement, qui n'a lieu que pendant la douleur, n'a rien qui doive effrayer, puisque l'orifice,

après sa contraction, cède aussi facilement au passage des parties, que s'il ne se fût pas contracté.

Un resserrement bien plus redoutable m'occupa tout entier; ce fut celui du bassin. La tête, présentée de toutes les manières au détroit supérieur pendant près d'une demi-heure, ne put jamais le franchir, ni même y être engagée en partie.

J'appliquai le forceps, et la réduisis, d'une tempe à l'autre, de près de six lignes; mais en vain : la forte saillie du sacrum s'opposa invinciblement à sa descente.

Madame Chapelle, fille de madame Dugès, montra autant de zèle que de dextérité à me seconder dans l'opération, soit en tenant le tronc convenablement au dehors, soit en lui faisant exécuter des mouvemens combinés avec les miens.

Malgré nos soins et nos efforts réunis, nous ne pûmes sauver l'enfant. Bientôt l'absence de tout battement dans les artères du cordon, et le refroidissement du corps en général ne nous permit plus de douter de sa mort, produite vraisemblablement par la compression du cordon, et plus encore par les fortes tractions que j'avois été obligé

d'exercer sur la colonne vertébrale. Je ne songeai donc plus qu'à débarrasser la mère le plus promptement et le plus sûrement possible.

En conséquence, après avoir placé la tête avec ma main droite, de manière que la tempe gauche répondoit à la symphise du pubis, et la droite vers la saillie du sacrum, je fis tenir le corps de l'enfant relevé par madame Chapelle, puis introduisant la pointe du crochet anglais, tournée vers la tête de l'enfant pour ne pas blesser la mère, je la fis glisser le long de la paume et des doigts de ma main droite un peu creusée en bateau, jusques vers la tempe droite et sur le trajet de la suture, qui unit le coronal au pariétal de ce côté. Ce lieu étoit d'élection, comme plus voisin de la saillie sacro-vertébrale, dont il devoit favoriser l'enfoncement entre les os du crâne par l'ouverture que j'y pratiquai, en y faisant pénétrer la pointe du crochet, puis exécuter au manche de légers mouvemens en tout sens, qui, répétés par l'autre extrémité au dedans du casque osseux, produisirent un écartement assez large pour laisser échapper une partie du cerveau.

Ayant alors introduit deux doigts de ma main gauche dans la bouche de l'enfant, au moyen d'assez fortes tractions exercées, et sur la mâchoire inférieure, et sur le tronc alors abaissé, je parvins à faire descendre la tête dans l'excavation du petit bassin, par un mouvement subit et violent, qui l'aurait entraîné totalement hors de la vulve, et sans doute avec rupture des parties molles externes, si je ne l'eusse retenu à tems, pour la faire ensuite sortir peu à peu et par dégré.

La saillie du sacrum, seule cause de tant de peines, avait repoussé et enfoncé les os du crâne d'un bon pouce à l'endroit de l'ouverture faite par le crochet.

La tête, mesurée d'une tempe à l'autre, avoit quatre pouces moins trois lignes.

Le délivre sortit presque spontanément, et la matrice revint promptement sur elle-même. La malade, pendant l'opération qu'elle soutint avec un courage vraiment héroïque, avoit perdu beaucoup de sang. Aussi se sentit-elle extrêmement foible, lorsqu'on l'eût placée sur un brancard, pour la porter dans son lit. Je la vis, non sans quelqu'inquiétude, pâlir tout-à-coup, fermer les yeux et rester immobile. Mais un peu d'eau fraîche jetée sur sa figure,

et du fort vinaigre qu'on lui fit respirer, ne tardèrent pas à la ranimer. Un bouillon lui rendit ses forces.

Elle passa la nuit fort tranquillement, et dormit un peu sur le matin. Dans le jour, elle me demanda à manger ; quelques bouillons furent toute sa nourriture, avec la boisson ordinaire. La nuit suivante fut très-calme. Le lendemain matin, son pouls étoit plus élevé, sa peau chaude, sa tète lourde. Le soir, le lait commençoit à engorger les mammelles. Le bouillon fut supprimé et remplacé par des boissons copieuses et délayantes.

Je vis la malade, le troisième jour, à ma visite du matin ; tout alloit encore bien. Sur les midi, je reviens et la trouve morte. Informations faites, on me dit qu'elle avoit fait acheter, secrètement, et mangé, dans la matinée, un gros biscuit trempé dans du vin.

La cause trop évidente de cette mort me dispense de toute réflexion à ce sujet, d'autant plus qu'à l'ouverture du cadavre, j'ai trouvé les alimens encore presque en nature dans l'estomac. Je ne m'occupai donc plus que du bassin, qui, mesuré au pied de roi, m'offrit les dimensions suivantes :

Le

Le diamètre antéro-postérieur du détroit supérieur, avoit juste deux pouces neuf lignes, et le transversal, cinq pouces moins deux lignes, dimension qui se trouvoit considérablement diminuée par la saillie du sacrum, fortement déjetée à droite. Cette saillie avoit environ un pouce. Le reste du bassin étoit spacieux, et n'offroit rien de particulier, non plus que les parties de la génération, tant internes qu'externes, qui se trouvèrent dans l'état le plus sain.

D'après ce que je viens d'exposer, il s'ensuit que la tête ayant près de quatre pouces de petit diamètre, comme je l'ai dit plus haut, quoique réduite de six lignes par le forceps, devoit encore avoir au moins un demi-pouce de trop, et que l'enfoncement du crâne a seul pu lui procurer la diminution que la saillie sacro-vertébrale rendoit indispensable pour sa sortie.

Quelques personnes auroient voulu que j'eusse préféré l'opération césarienne à l'extraction de l'enfant par les voies naturelles. Je me la suis interdite pour deux raisons : d'abord, parce que très-rarement les suites en ont été heureuses à l'Hôtel-Dieu, même entre les mains de M. Desault, à cause du

mauvais air ; en second lieu, parce que, selon le précepte des plus grands maîtres, on ne doit jamais la tenter, lorsque le petit diamètre du bassin offre plus de deux pouces et demi d'ouverture ; la tête, si elle n'a qu'un volume ordinaire, pouvant franchir un pareil espace, à l'aide du forceps, ou même naturellement, comme on en cite beaucoup d'exemples. Mais ici, elle ne l'auroit franchi d'aucune manière, à cause du volume de la tête, et malheureusement, ce volume ne se devine pas avant l'extraction. La raison et l'expérience étoient donc d'accord pour faire rejeter l'opération césarienne chez cette malade, qui auroit été probablement sauvée, sans son imprudence ; dumoins, tel a été le jugement de M. Desault.

Convulsions pendant et après le travail.

Je me trouvois un matin, comme à mon ordinaire, dans le cabinet de M. Desault, pour assister à ses consultations particulières, lorsqu'on vint le prier instamment de se transporter sur-le-champ dans le voisinage, chez une femme en travail, et prête à périr de convulsions.

M. Desault étant sur le point de sortir, se rendit aux desirs des personnes, après m'avoir fait signe de l'accompagner. Arrivés auprès de la malade, nous trouvâmes une jeune femme de vingt-cinq à vingt-six ans, enceinte de son premier enfant, et chez laquelle une suite de douleurs longues et infructueuses, avoit enfin provoqué les convulsions.

Cette jeune femme, d'une figure intéressante, avoit le teint fort animé et les yeux étincelans; son délire étoit extrême; elle s'agitoit avec violence, et ne connoissoit personne.

Nous la touchâmes, M. Desault et moi, et nous trouvâmes l'orifice de la matrice entièrement dilaté, et la poche des eaux bien formée, mais dure, rénitente, et d'une épaisseur telle, que nous ne pûmes distinguer les parties de l'enfant à travers les membranes.

Ces signes, joints à l'énormité du ventre, nous firent juger que l'extrême distension de la matrice, occasionnée par le volume des eaux, étoit l'unique cause des convulsions, comme la résistance des membranes, l'unique obstacle qui s'opposoit à l'accou-

chement : qu'en conséquence, le seul moyen de faire cesser les accidens, étoit d'accoucher au plutôt la femme.

Le Chirurgien appelé pour faire l'accouchement, fut de notre avis, et avec son consentement, M. Dessault me chargea de l'opération, comme étant le plus jeune.

Percer les membranes, aller chercher les pieds, amener l'enfant jusqu'au cou, fut l'affaire d'un instant, malgré la quantité prodigieuse de fluide dont je fus inondé. La tête n'offrit guère plus de résistance, et l'enfant vint au monde, bien vivant, contre nos espérances. Débarassée de son fruit, la mère parut plus calme, mais la raison ne lui revint pas encore tout-à-fait.

Comme la matrice avoit été très-promptement désemplie, je ne me hâtai point de procéder à la délivrance; je me contentai seulement de faire, avec la main, de légères frictions sur le ventre de l'accouchée, afin de solliciter les contractions utérines, et par suite, l'expulsion lente et graduée du délivre, dont la sortie précipitée auroit pu causer une hémorragie.

Quoiqu'elle eût été moins dangereuse ici qu'ailleurs, parceque la femme étoit extrême-

mement pléthorique, j'ai cru néanmoins devoir me comporter ainsi, bien persuadé qu'il ne faut jamais hâter la délivrance, mais seulement la faciliter en secondant à propos les efforts de la nature, qui, par la renaissance des douleurs, nous indique assez le moment de le faire avec succès. J'attendois ce moment favorable, lorsque M. Desault nous quitta, en me recommandant la saignée du pied, si l'orage recommençoit.

A peine fut-il parti, que la femme eut de nouvelles convulsions, qui, quoique moins fortes, m'engagèrent à ouvrir la saphène, et le calme se rétablit. Cette saignée, qui porvoit aller à deux ou trois palettes, fut probablement trop légère; car le pied à peine bandé, la malade se troubla de nouveau, se roidit et demeura comme immobile, en roulant ses yeux égarés dans l'orbite avec une célérité effrayante.

J'aurois pu r'ouvrir à l'instant la veine du pied; mais espérant donner à la femme un secours plus efficace, je lui fis une large ouverture à la jugulaire, d'où le sang jaillit aussi-tôt avec une impétuosité sans égale. A mesure qu'il sortoit, l'immobilité et la roideur se dissipèrent chez la malade, qui recouvra, en quelques minutes, toute sa raison.

Ce succès fut évidemment dû à la saignée de la jugulaire, qui procura une déplétion plus subite et plus copieuse dans les vaisseaux engorgés du cerveau.

La récidive des accidens m'avoit empêché de m'occuper plutôt de la délivrance; mais la nature y avoit pourvu. Je n'eus besoin que de retirer le placenta du vagin où la matrice l'avoit déposé en se contractant.

Cet accouchement, si orageux, même après le travail, n'a point eu d'autres suites fâcheuses, et la mère, ainsi que l'enfant, qui étoit un gros garçon, se sont très-bien portés dépuis.

Réflexions. Le moyen que j'ai employé pour faire cesser les convulsions de cette femme, est connu et avoué de tous les bons Praticiens. Maints succès en ont justifié l'emploi, toutes les fois que la pléthore cause des ravages et des accidens semblables à ceux qu'elle a occasionnés ici, pendant comme après le travail, car la trop grande expansion des fibres de la matrice, et l'épaisseur des membranes, ont bien pu causer les premières convulsions, mais la pléthore a dû y concourir en grande partie, même dès le commencement. En effet, si la pléthore sanguine n'y

avoit contribué en rien pendant le travail, l'accouchement eût fait cesser les convulsions, tandis qu'elles n'ont été que suspendues par la sortie de l'enfant, pour recommencer bientôt après, et ne se calmer enfin que par une forte déplethorisation.

Donc, la pléthore sanguine a été ici la principale cause des convulsions, et peut être qu'en saignant la femme avant de l'accoucher, on eût évité beaucoup de souffrances à la mère, d'alarmes aux assistans, et de dangers à l'enfant.

ACCOUCHEMENT prématuré, avec perte occasionnée par l'attache du placenta *sùr l'orifice de la matrice.*

L'IMPLANTATION de l'arrière-faix sur l'orifice de l'utérus, est, un fait de clinique puerpérale, dont la vérité a été long-tems révoquée en doute, notamment par les partisans de Déventer. Ces Praticiens, en admettant et défendant la doctrine erronée de cet auteur, sur l'attache constante du *placenta* au fond de la matrice, ont dû nécessairement nier l'existence d'un phénomène,

aujourd'hui généralement reconnu, parce qu'une foule d'exemples ont forcé d'y croire, vu sur-tout que ce phénomène ne se manifeste jamais que par un accident très-grave, qui expose également les jours de la mère et de l'enfant, si l'on n'y apporte un prompt remède.

Cet accident est une hémorragie d'autant plus à craindre, que la femme approche davantage du terme de la gestation. Elle est l'effet inévitable du décollement de l'arrière-faix, décollement qui est produit par la dilatation du col ; car celui-ci ne peut se dilater, sans détacher et laisser à découvert la portion de placenta qui lui répondoit, et alors les vaisseaux béants de cette masse spongieuse laissent échapper une quantité de sang proportionnée à leur calibre, à leur nombre, et au degré de dilatation du col.

Le col de la matrice, dans le cas dont il s'agit, se dilate ordinairement de très bonne heure, pour plusieurs raisons, dont la principale est que ses fibres se trouvent plutôt relâchées par le contact humide de la masse fongueuse du placenta. Aussi, bien souvent la perte se manifeste-t-elle dès le sixième mois de la grossesse. Mais, communément

très-légère alors, elle peut être ralentie, suspendue même par le repos parfait, le régime, la saignée et autres moyens généraux qu'indiquent les Auteurs, pour cette espèce de perte, comme pour celle qui a lieu par le décollement du placenta ayant son attache par-tout ailleurs que sur l'orifice.

Mais il y a cette différence entre ces deux espèces de pertes, qu'avec les moyens indiqués plus haut, la seconde peut être totalement supprimée, tandis que, même après avoir cédé à ces moyens, la première reparoîtra infailliblement avant et sur-tout pendant le travail.

A cette époque, ou même beaucoup plutôt, si la perte est considérable, il n'est qu'un moyen de sauver la mère et l'enfant; c'est l'accouchement forcé. Mais il faut le tenter avec méthode et beaucoup de précaution. Or, le tems et la manière d'opérer dans ce cas urgent, ainsi que les signes qui nous en feront connoître la nécessité, se trouvent consignés dans l'observation suivante.

On vint un jour, à huit heures du matin, prier M. Desault de se rendre auprès d'une dame, qui, étant grosse de huit mois, et de son premier enfant, s'étoit, depuis le

milieu de la nuit, sentie tout-à-coup attaquée d'une perte de sang, qui n'avoit cessé d'augmenter jusqu'au matin. (*)

Comme M. Desault se mêloit fort peu d'accouchemens au-dehors de l'Hospice, et qu'il se plaisoit d'ailleurs à me renvoyer tout ce qui lui venoit de relatif à cette partie, il me fit querir sur-le-champ à la salle des Accouchées, où je venois de finir mon service. Je me rendis aussi-tôt rue Saint-Martin, où demeuroit la malade; je la trouvai fort abattue dans son lit tout baigné de sang.

L'ayant touché, je sentis que le vagin étoit rempli de caillots, dont je fis l'extraction. Je cherchai ensuite l'orifice utérin. Je le découvris bientôt avec un commencement de dilatation, qui pouvoit égaler la largeur d'une pièce de vingt-quatre sols. Mais l'ouverture étoit bouchée par un corps pulpeux et plein d'anfractuosités, auquel je ne pouvois toucher sans augmenter la perte. Ces signes me firent reconnoître la présence du placenta, et son attache sur l'orifice de l'utérus.

(*) Ce qui a détérminé si subitement la perte, est probablement le coït, dont la dame m'a avoué avoir usé plusieurs fois le soir.

La quantité de sang que la femme avoit déjà perdue, et qu'elle perdoit continuellement, me déterminèrent à faire sur-le-champ l'accouchement forcé, ou du moins le plutôt possible; car, pour le moment, la chose n'étoit pas facile, l'orifice utérin n'étant pas à beaucoup près aussi dilaté qu'il l'auroit fallu pour permettre l'introduction de la main.

Je résolus donc d'opérer artificiellement sa dilatation ultérieure, suivant la méthode de Puzos. Dans cette vue, j'essayai de glisser l'extrémité du doigt indicateur, entre le bord interne de l'orifice, et le placenta; ce qui me réussit du côté du bord droit. Ayant ainsi porté mon doigt tout autour de la circonférence du cercle utérin, je cherchai en vain à découvrir l'endroit où le bord du placenta avoisinoit le bord de l'orifice. Mon doigt enfonçoit dans cette masse spongieuse, sans pouvoir, d'aucun côté, atteindre l'extrêmité de son disque. Son décollement toutefois ne fut pas sans fruit; car pour l'opérer, j'employai successivement tous mes doigts, et leur action graduée, sur les bords du cercle utérin, excita de légères douleurs, qui, secondant mes efforts, augmentèrent à la vé-

rité la perte, mais avancèrent aussi tellement la dilatation, qu'en moins d'un quart-d'heure elle devint assez considérable pour permettre l'introduction de la main entière.

N'espérant plus pouvoir décoller le placenta par quelque point de sa circonférence, je me déterminai à le percer par son centre. J'enfonçai donc l'extrémité de mes doigts réunis en forme de cône dans le milieu du corps fongueux, et je perçai du même coup les membranes. Ma main droite introduite dans la matrice, je refoulai un peu la tête du côté droit où répondoit l'occiput, pour aller chercher les pieds, qui se trouvoient tout au fond, du moins à en juger par celui que je pus saisir ; car un seul me suffit pour retourner l'enfant et l'amener tout entier dehors la vulve, qu'il franchit sans peine, n'étant pas fort gros. Quoique foible, il étoit vivant, et s'est fort bien porté depuis.

L'enfant sorti, le sang couloit en nappe, ce qui me fit différer l'extraction du délivre. Je m'appliquai seulement à faire de fortes frictions sur la région hypogastrique, pour solliciter les contractions de la matrice. Elle ne tarda pas en effet à se resserrer, et chassa d'elle-même l'arrière-faix, qui se

trouva

trouva précisément percé dans son centre et tout à côté des racines du cordon qui n'occupoit pas tout-à-fait le milieu du gâteau.

La femme a été long-tems foible et débile; mais elle s'est enfin rétablie, et jouit d'une assez bonne santé aujourd'hui, trois ans après l'accident.

Réflexions. On a dû voir, par cette observation, que les signes qui nous font reconnoître la perte dont il y est question, nous sont pour la plupart découverts par le toucher. Mais il en est un moins équivoque que tous les autres, et qui tient à la cause même de l'hémorragie. Dans le cas dont je viens de parler, la perte augmente constamment durant les contractions utérines, et cesse ou diminue dans l'intervalle des douleurs, tandis que le contraire a lieu lorsque le sang vient de tout autre endroit de la surface interne de la matrice, quoique à la suite du décollement de l'arrière-faix. La raison de cette différence est facile à saisir. En effet, dans le premier cas, la matrice, en se contractant, bouche, plus ou moins, l'orifice des sinus utérins; au lieu que dans le second cas, le placenta, en se détachant, ouvre, de plus en plus, l'embouchure de ses

vaisseaux, à mesure que les contractions du corps et du fond forcent le col à se dilater.

On a dû remarquer, en outre, que quelqu'urgente que soit en pareille circonstance la nécessité de tenter l'accouchement forcé, il n'est pas toujours au pouvoir du Praticien de l'opérer sur-le-champ, parce que la dilatation du col est rarement d'abord assez grande, pour qu'on puisse aussitôt introduire la main dans la matrice.

Mais s'il est un tems d'élection, l'Opérateur ne doit pas attendre ce moment favorable en spectateur oisif; il doit au contraire l'accélérer par tous les moyens possibles. Ces moyens, comme on a pu le voir, consistent à dilater artificiellement l'orifice utérin par l'intromission successive et méthodique des doigts; à décoller le placenta de l'orifice par un des points de sa circonférence, afin qu'en détachant ou déchirant moins de sa substance, on puisse, avec moins de danger pour l'enfant, introduire la main pour rompre les membranes et amener les pieds. Le dernier moyen, enfin, est de percer le placenta par son centre, si on ne peut le décoller par sa circonférence. Mais on ne doit user de ce moyen qu'avec

la plus grande circonspection. Car quoique conseillé par des Praticiens de renom, son emploi est presque toujours funeste à l'enfant. En effet, celui-ci, par une aussi grande désorganisation des vaisseaux du placenta, doit perdre nécessairement une quantité prodigieuse de sang, tandis que sa mère lui en transmet d'autant moins que la perte est plus considérable. Or, perdant beaucoup, et recevant peu d'un fluide si nécessaire à son existence, le fœtus peut-il n'être pas très-exposé à périr, sur-tout si, comme la chose est possible, il arrive qu'en perçant le délivre centralement, on sépare les racines du cordon d'avec cette masse charnue?

Il est donc évident que l'impossibilité absolue de décoller le placenta par quelque point de sa circonférence, peut seule autoriser un Accoucheur à tenter un moyen si dangereux pour les jours de l'enfant.

FAUSSE-COUCHE suivie de fièvre putride.

Madame M***, épouse d'un marchand tapissier de la rue Saint-Antoine, que j'avois accouchée de son premier enfant, devint de

nouveau enceinte. Elle étoit au troisième mois et demi de cette seconde grossesse, lorsqu'un jour se trouvant seule dans sa boutique, et voulant charger un meuble sur les crochets d'un Porte-faix, elle sentit tout-à-coup un craquement douloureux, qui fut presque aussitôt suivi d'un écoulement glaireux et sanguinolent.

La jeune femme tint peu compte de son accident les deux premiers jours qui le suivirent; mais le troisième il se manifesta une perte, pour laquelle on m'envoya chercher. Instruit des causes de l'événement, je ne doutai pas que la malade ne fît une fausse-couche; quoique en pratiquant le taxis, je n'y trouvai pas grande disposition de la part du col de la matrice, qui étoit encore dur, épais, rénitent, et sans ouverture sensible. Je me contentai donc de prescrire le régime et le repos le plus exact, pour laisser d'abord agir la nature.

La nuit suivante, la perte devint plus considérable; la femme ressentit des douleurs assez vives et rendit beaucoup de caillots, parmi lesquels, à ma visite du lendemain, je crus reconnoître une portion de membranes et quelques débris de fœtus écra-

sés, dont une partie avoit sans doute été emportée avec les linges qu'on avoit ôtés de dessous la malade.

En touchant la femme, je trouvai le col de la matrice plus mollet, plus aminci, et dilaté de manière à admettre le bout de mon doigt indicateur, au moyen duquel je parvins à sentir le corps spongieux du placenta situé tout près de l'orifice. Comme il me fut impossible d'en saisir la moindre portion avec un seul doigt, dont la moitié au plus pouvoit pénétrer dans l'orifice, j'essayai avec un second doigt d'augmenter la dilatation; mais j'éprouvai tant de résistance de la part du col, et la jeune femme, extrêmement sensible, jeta des cris si perçans, malgré la douceur avec laquelle je procédois, que je me vis obligé de renoncer à mon entreprise.

Craignant, néanmoins, de perdre une occasion si précieuse pour l'extraction du placenta, et qui ne devoit probablement plus se représenter, je me servis de la pince à faux-germe de M. Levret. Cet instrument, moins gros qu'un doigt, me servit autant que deux par son développement dans l'intérieur de la matrice, où l'ayant fait péné-

trer, j'amenai, à diverses reprises, la majeure partie du délivre; car il en resta une portion que je ne pus atteindre. C'est pourquoi je voulus, sans sortir la pince de la matrice, m'en servir, en l'écartant, pour dilater encore le col de la matrice; mais, cette nouvelle tentative ne me réussit pas mieux que la première, pour les raisons déjà énoncées.

Malgré mes précautions, les écoulemens ne furent pas long-tems sans exhaler une odeur fétide et comme cadavéreuse. Bientôt même leur corruption infecta la masse des humeurs, et cinq jours après, la femme eut une fièvre putride bien caractérisée.

La malade avoit le teint pâle et livide, l'œil abattu, la voix foible, le pouls petit, fréquent, inégal; enfin, des mouvemens fébrils irréguliers, dont le paroxisme revenoit par intervalles très-rapprochés. Les urines étoient rares, les écoulemens peu abondans aussi, mais ichoreux.

Pour combattre une maladie aussi grave, je mis en usage le régime anti-phlogistique, les délayans, les antiseptiques, le tartre stibié donné en grand lavage, enfin la décoction de quinquina, tant pour boissons qu'en

injections. Les lavemens convenables ne furent pas oubliés.

Tous ces moyens parurent infructueux, et le sixième jour de l'invasion, la malade étoit si foible que je la crus perdue ; ensorte que, prié, en cas de danger, dē faire avertir son mari qui étoit à la campagne, je lui fis dire de revenir promptement, s'il vouloit encore voir sa femme. Il revint en effet le lendemain, mais pour la trouver beaucoup mieux, à notre grande satisfaction, et voici de quelle manière s'étoit opéré cet heureux changement.

La veille au soir, avant que de quitter la malade, quoique je ne comptasse plus beaucoup sur l'efficacité des remèdes, je lui prescrivis encore une potion antiseptique, cordiale et emménagogue, que je regardai à-peu-près comme son viatique.

Mais, d'après le récit que me fit le lendemain la garde, au bout d'une heure ou deux que la malade eut pris la potion, ses forces parurent tout-à-coup se ranimer ainsi que sa voix ; elle témoigna ressentir quelques douleurs vers la matrice, d'où, peu de tems après, sortit un gros caillot qu'on me montra. C'étoit le reste du placenta, avec un bout

de cordon tout desséché, raccorni et semblable à du cuir bouilli. J'insistai de nouveau sur les injections, boissons, et lavemens anti-putrides, et sur la même potion donnée à petites doses. Avec ce traitement, la malade se remit peu à peu, et j'achevai la cure avec de doux minoratifs répétés de distance en distance. La femme s'est très-bien rétablie, et a même eu un enfant depuis cet évènement.

Réflexions. De quelqu'heureux changement qu'ait été suivi l'usage de la potion dont je viens de parler, il ne faut pourtant pas lui attribuer tout le mérite d'un mieux si prompt et si marqué. En vain peut-être l'eût-on administré seule à une époque quelconque de la maladie, si la malade n'avoit été préparée à son heureux effet par un régime antérieur et convenable; car il ne faut pas regarder comme infaillible cet axiôme banal des écoles: *Post hoc, ergò propter hoc.*

Quant à la conduite que j'ai tenue à l'égard de la femme pour la délivrer, elle est fondée sur la pratique des plus grands maîtres. En effet, si l'on veut parcourir les aphorismes de Mauriceau, on y trouvera celui-ci :

« Lorsque l'arrière-faix est resté dans la
» matrice, après l'avortement, si elle n'est
» pas assez ouverte pour en faire facilement
» l'extraction, le danger est moins grand
» d'en commettre l'expulsion à la nature,
» que de faire trop de violence pour le tirer ».

Tel est le sentiment de Mauriceau et de plusieurs autres excellens praticiens. De ce nombre est le célèbre Levret, qui va plus loin que Mauriceau, car voici comment il s'exprime : (*)

« Si cependant une portion du placenta se
» présente à l'orifice de la matrice, ma mé-
» thode est de tâcher de le tirer avec les
» doigts, ou avec la pince à faux-germe, en
» cas que les doigts ne soient pas suffisans,
» et s'il y a de la pourriture, je procure sa
» sortie et celle du corps étranger, par le
» moyen des injections aqueuses faites dans
» la cavité propre de la matrice, et je m'en
» trouve très-bien ».

Je n'ai sans doute rien à ajouter à la doctrine des grands hommes que je viens de citer, mais je crois pouvoir faire ici une juste ap-

(*) Art des Accouchemens, par Levret, troisième édition, page 460.

plication de la maxime d'un Poëte de l'antiquité, qui dit qu'il ne faut pas toujours

Jurare in verba magistri.

Si dans cette occasion, j'avois suivi à la lettre l'aphorisme, d'ailleurs très-sage, de Mauriceau, en commettant l'expulsion du tout à la nature, j'aurois assurément exposé la femme à une fonte putride beaucoup plus considérable, et peut-être à une mort certaine, tandis que je l'ai sauvé sans doute en exécutant le précepte de M. Levret, mais seulement en partie, et sans pousser trop loin mes tentatives, qui auroient pu à la fin enflammer la matrice, accident bien plus à craindre que les suites de la rétention d'une partie du délivre, quoique ces suites aient été assez graves dans cette circonstance; mais il est rare que le danger soit aussi grand à une époque si peu avancée de la gestation, et cela tient communément à la disposition particulière des humeurs chez la femme.

Je ne m'étendrai pas davantage sur le traitement et la cure de cette maladie; tout autre praticien auroit pu la traiter et guérir de même, puisque je n'ai employé que les

moyens généraux usités en pareil cas. Mais je ne puis m'empêcher de faire ici une réflexion qui m'est venue bien des fois dans l'idée, et dont l'observation précédente prouve toute la justesse, c'est qu'il ne suffit pas qu'un Accoucheur sache opérer avec une heureuse dextérité, il faut encore qu'il possède des connoissances médicales assez étendues pour pouvoir diriger convenablement une foule de maladies internes, qui affligent le sexe avant et après l'accouchement. Celui-ci est bien plus souvent naturel que laborieux; mais, naturel ou non, il est fréquemment suivi de couches orageuses, qui mettront l'art du Praticien en défaut, s'il ne sait qu'accoucher, et exposeront infailliblement la malade, s'il veut faire plus que son savoir ne comporte.

Il est donc évident que si la Médecine et la Chirurgie doivent se tenir comme par la main, et se prêter un mutuel secours, c'est sur-tout dans la carrière des Accouchemens. Cette vérité m'a toujours paru si frappante, qu'avant de me consacrer entièrement au culte de Lucine, j'ai cru devoir étudier pendant plusieurs années, les maladies internes à l'hospice de la Charité, où M. Corvisart,

professeur de clinique interne, fait depuis long-tems, sur son art, des Cours si instructifs, que la Nature souffrante semble se dévoiler toute entière par l'organe de ce célèbre Praticien.

Je me suis livré plus particulièrement encore à l'étude des maladies du sexe, lorsque j'ai été placé par M. Desault, en qualité de Chirurgien, auprès des femmes en couche de l'Hôtel-Dieu, où j'ai eu la satisfaction de voir plusieurs Médecins, à leur tour de service aux Accouchées, abandonner à mes soins la conduite médicale des femmes en couche que j'avois moi-même délivrées, ces praticiens étant persuadés, comme ils me le disoient eux-mêmes, que les accidens de la couche tenant presque toujours à quelque circonstance particulière de l'accouchement, personne n'étoit plus en état de remédier dans ce cas aux effets, que celui qui avoit été témoin de la cause, pour peu qu'il fût instruit dans sa profession.

Cette sage idée, qui honore bien plus la modestie et la sagacité de ces praticiens que mon foible talent, devroit empêcher certains Accoucheurs de trop compter sur les lumières des Médecins, même les plus habiles, dont ils

ils sont obligés trop souvent d'invoquer le secours. Car le Médecin ne connoissant pas toutes les particularités de l'accouchement, peut, quoique très-instruit d'ailleurs, ne pas donner l'unique conseil salutaire qu'exige quelquefois un cas urgent. C'est ce dont j'ai été témoin plus d'une fois, et notamment dans la circonstance suivante :

J'avois accouché, très-promptement, de son premier enfant, et délivré de même une jeune Épicière du faubourg Saint-Jacques. L'ayant replacée dans le grand lit, et voyant que tout alloit bien, je la quittai vers le milieu de la nuit pour me retirer chez moi. Mais à cinq heures du matin on vint me chercher en diligence, parce que la jeune femme avoit des convulsions considérables. Je me rendis sur-le-champ auprès d'elle; mais comme on avoit craint que la malade ne pérît avant mon arrivée, on avoit d'abord appelé M. Cosnier, médecin très-connu, qui demeuroit dans le voisinage. Ce Praticien me dit, à mon arrivée, qu'ayant regardé l'accident comme un spasme hystérique, il avoit fait prendre à la malade un fort calmant. Ce calmant n'ayant produit aucun bon effet, je lui observai alors que

l'accouchement avoit été très-prompt ainsi que la délivrance ; que la femme n'avoit presque pas perdu de sang, et que ces circonstances jointes aux convulsions et au tempérament sanguin du sujet, dénotoient évidemment un état pléthorique ; que par conséquent la saignée me paroissoit le seul et vrai remède indiqué. M. Cosnier fut de mon avis ; je saignai la femme assez copieusement du bras, et le calme se rétablit.

C'est aussi la pléthore qui donna lieu à l'accident bien plus grave dont je vais faire le récit.

Perte interne.

Au commencement du printems de l'année 1794, sur les quatre à cinq heures du soir, on vint me chercher rue Saint-Antoine pour accoucher madame A***, épouse d'un commerçant de la rue Saint-Victor, grosse de son premier enfant. Je trouvai le travail en pleine activité depuis environ une heure ; la dilatation du col pouvoit égaler, en largeur, une pièce de vingt-quatre sols.

J'examinai pendant quelque tems l'effet des douleurs, et voyant que les contractions

utérines agissoient avec assez d'énergie pour me faire croire que le travail ne seroit pas très-long, je résolus d'en attendre la fin sans désemparer, vu sur-tout que la dame me prioit instamment de ne pas la quitter.

Comme on ne peut jamais estimer d'avance le volume de la tête, ni calculer au juste la résistance des parties, je fus un peu trompé ici dans mes conjectures; car la femme n'accoucha qu'entre une et deux heures du matin. La tête, excessivement grosse, séjourna plus de trois heures dans l'excavation du petit bassin, sans pouvoir le franchir, non plus que les parties molles externes, que je fus obligé de graisser pendant près de deux heures sans interruption, pour en faciliter le relâchement et prévenir leur rupture. Au moyen de ces précautions et en soutenant fortement la peau du périnée, la sortie de la tête eut lieu sans déchirure.

La mère se délivra, pour ainsi dire, d'elle-même; car au bout d'un bon quart-d'heure, que j'employai comme machinalement et par pure habitude, à faire de légères frictions sur le ventre, je n'eus besoin que de porter la main dans le vagin pour y saisir le placenta, que la matrice y avoit déposé en se contractant.

Quoique la femme fut délivrée, je la laissai encore sur le petit lit le tems de faire sa toilette, ainsi qu'une légère collation que l'on me pria d'accepter, comme n'ayant rien pris depuis mon dîner. Le repas fut d'une gaîté extrême, même pour l'accouchée, qui ne prit qu'un bouillon.

L'ayant ensuite fait passer au grand lit avec les précautions usitées, je me retirai, après m'être assuré néanmoins que tout étoit dans l'ordre. Après un accouchement si heureux, je ne m'attendois guère à être rappelé aussi promptement que je le fus. J'avois quitté la malade vers les trois heures du matin, et avant six heures on vint me dire qu'elle se mouroit. Je vole à l'instant auprès d'elle et la trouve presque sans pouls, la voix éteinte, le visage décoloré, ayant des défaillances répétées, le ventre gros, et la partie baignée de sang qui ne couloit plus alors.

Ayant aussitôt palpé la région abdominale, je sentis que la matrice avoit presque recouvré la moitié du volume qu'elle avoit avant l'accouchement. Ce phénomène, joint aux accidens dont j'ai parlé, me fit soupçonner une perte interne, et je n'eus plus

lieu d'en douter, lorsque ma main introduite dans le vagin, trouva le col de la matrice dilaté et bouché par un caillot. Je fis à l'instant remplir une seringue avec de l'eau froide et du vinaigre, puis ayant chargé la garde de comprimer un peu le ventre de la malade pour empêcher la matrice de se dilater davantage, je portai ma main dans l'utérus, d'où je tirai, en deux fois, un caillot énorme, qui pouvoit peser environ deux livres. Le caillot sorti, le sang couloit à flots, lorsqu'ayant injecté dans la cavité utérine une grande partie du fluide contenu dans la seringue, la matrice se contracta avec une rapidité étonnante, et la perte cessa comme par enchantement.

Du bouillon et un peu de vin réparèrent les forces de la malade, au point que dans le milieu de la journée on ne se seroit jamais douté que la jeune femme avoit été, le matin, à deux doigts de la mort.

Réflexions. Ce qu'on vient de lire nous prouve bien que le travail le plus heureux n'est pas toujours exempt de suites fâcheuses. Celui-ci avoit été satisfaisant à tous égards, sur-tout pour un premier enfant et d'un volume aussi considérable; car il pesoit plus de dix livres.

Lorsque je quittai la malade, y avoit-il chez elle la moindre apparence du danger dont elle étoit menacée, et pouvois-je pressentir alors l'orage qui survint peu d'heures après? Il est vrai que, sans m'en douter, j'aurois pu le prévenir, si la dame avoit été plus docile à mes avis pendant le cours de sa grossesse. Je lui avois plusieurs fois proposé avec instances de la saigner, parce qu'elle étoit fort sanguine, mais elle s'y est constamment refusée. L'événement n'a que trop prouvé qu'elle eut tort.

La perte qui suit l'accouchement a presque toujours lieu lorsque le travail a été court, la délivrance prompte, le produit de la conception volumineux, enfin l'évacuation sanguine légère chez un sujet d'ailleurs pléthorique. Or, toutes ces circonstances se trouvoient réunies ici. La matrice, il est vrai, s'étoit parfaitement contractée, quoique promptement évacuée; mais on sait que quelque tems après l'accouchement, cet organe gorgé de sang se dilate de nouveau jusqu'à un certain degré, pour laisser échapper le fluide surabondant qu'il contient. Si ce fluide s'écoule peu à peu par l'orifice, la matrice revient insensiblement à sa gros-

seur naturelle par une alternative de contractions et de rémissions suivies d'une évacuation sanguine, dont la force et la durée sont proportionnées à l'état pléthorique de la femme, et à la célérité du travail.

Mais si le sang est retenu dans la cavité utérine par une cause quelconque, telle qu'un caillot, par exemple, alors ce corps étranger, grossi par le fluide environnant, distend mécaniquement la matrice par sa présence. Or, cet organe ne peut se dilater beaucoup, sans laisser échapper une quantité de sang proportionnée au calibre de ses vaisseaux béants, qui sont alors d'autant plus gros, que la matrice a été plus distendue par le produit de la conception. De l'accumulation continuelle du fluide sanguin et de l'augmentation nécessaire du caillot, il résulte que la matrice acquiert bientôt une capacité propre à contenir plusieurs livres de sang enlevé à la masse en circulation. Dans ce cas, une langueur générale, des suffocations, des foiblesses fréquentes, sont les premiers, et quelquefois les derniers symptômes d'un accident, qui souvent existe déjà depuis plusieurs heures, sans que l'on s'en soit seulement douté. Aussi a-t-on vu

périr ainsi, de perte interne, des femmes que l'on n'avoit pas même songé à secourir sérieusement.

Je viens d'exposer l'accident avec ses principaux phénomènes; d'un autre côté, on a pu voir dans le cours de mon observation le remède indiqué, et dont l'emploi est aussi urgent qu'exclusif. C'en est assez, sans doute, pour prémunir les jeunes Praticiens contre un danger qui peut être si promptement fatal, et qui néanmoins, tout imminent qu'il est, ne fait pour l'ordinaire pas plus de sensation que le mérite de celui qui sauve alors les jours de la femme. Mais l'expérience prouve journellement que dans la carrière médicale il faut se résoudre souvent

A vaincre avec péril, pour triompher sans gloire,

. . . . *et mutas agitare inglorius artes.*

HÉMORRAGIE foudroyante causée par l'arrachement du délivre et l'inertie de la matrice.

JE ne puis quitter la matière intéressante des pertes, sans parler d'une autre, à la-

quelle je n'aurois probablement pu remédier, si une circonstance absolument fortuite ne m'eût beaucoup mieux servi que l'Art avec toutes ses ressources.

En janvier 179 , je fus mandé un matin pour aller rue des Bourguignons, fauboug Saint-Marceau, secourir une femme qui souffroit depuis long-tems sans pouvoir accoucher entre les mains de sa Sage-Femme. Je me transportai sur-le-champ chez la malade, qui étoit la portière de la maison.

La Sage Femme me dit qu'il y avoit déja douze heures que la tète séjournoit dans l'excavation du bassin, sans être descendue d'une ligne plus bas; qu'elle sembloit au contraire remonter à chaque douleur, mais moins, depuis qu'il s'étoit manifesté une perte, qui, augmentant à chaque contraction, avoit déja fait perdre beaucoup de sang à la femme.

D'après ce récit, je fus intimement persuadé que la longueur du travail, ainsi que la perte, ne provenoit que de ce que le cordon, trop court et contourné autour du cou, empèchoit la tète de sortir. Je voulus m'en assurer par le toucher; mais la tète, comme emboîtée dans le bassin, ne me laissa pas la

faculté de porter mes doigts jusqu'au cou de l'enfant.

Comme la femme avoit déja eu plusieurs foiblesses, même en ma présence, à raison de la grande quantité de sang qu'elle avoit perdue, je crus devoir la délivrer à quelque prix que ce fut, plutôt que de la laisser périr sans aucun secours, ce qui ne pouvoit tarder d'arriver. Fort de cette sentence, *experiri melius remedium anceps quam nullum*, j'appliquai le forceps avec assez de peine, quoique dans une première présentation du sommet de la tête, et ayant tiré doucement celle-ci hors de la vulve, j'amenai tout à la-fois, et sans effort sensible, l'enfant et l'arrière-faix. Mes tractions n'avoient probablement fait qu'achever le décollement déja bien avancé du placenta, parce que le cordon trop court par son triple entortillement autour du cou, l'avoit sans doute forcé à se détacher peu à peu, et à suivre enfin l'enfant, d'autant plus que le placenta étoit en raquette, et que la racine du cordon répondoit au fond de la matrice. Cette disposition a dû singulièrement favoriser le décollement du délivre, et le faire sortir en entier, comme je l'ai effectivement trouvé.

Si l'accouchement et la délivrance me coûtèrent peu, il ne me fut pas aussi facile d'arrêter l'hémorragie qui devint tout-à-coup foudroyante et rebelle à tous les moyens usités. J'eus beau frotter le ventre avec la main, jeter de l'eau très-froide sur l'abdomen, en injecter à flots avec du vinaigre ou du vinaigre pur dans la matrice, agacer celle-ci avec la main, pour la forcer à contraction, tamponner même son orifice, et comprimer son corps et son fond à travers les tégumens du bas-ventre, rien de tout cela ne put vaincre l'inertie opiniâtre de cet organe.

Cependant le sang, quoiqu'un peu arrêté par le tamponnage, s'épanchoit au-dedans, couloit même encore au-dehors, et la femme étoit si foible, que je craignois à chaque minute de la voir expirer entre mes mains. Dans un état si perplexe, le hasard voulut que je jetasse les yeux, à travers les vîtres, sur une pompe, au goulot de laquelle pendoit un gros glaçon de forme oblongue et cylindrique.

Je courus aussitôt le détacher, et revins le plonger tout entier dans le sein de l'Accouchée. La matrice saisie, réveillée par le contact subit et froid de la glace, se contracta avec une célérité inconcevable, en expulsant

le glaçon à moitié fondu. Dès ce moment, le sang cessa de couler, et la femme reprit peu à peu ses esprits, à l'aide d'un bon cordial; mais elle resta long-tems foible et débile, ainsi que son enfant.

Quoiqu'ici la perte fût inévitable, on auroit pu en diminuer le danger, en accouchant la femme plutôt; car alors, elle n'auroit pas perdu assez de sang pour être exposée à périr, comme elle l'a été, même avant mon arrivée.

ENFANT qui présentoit les pieds, retourné et amené par la tête.

A la fin de mars 1795, on vint me chercher pour aller à une lieue de Paris secourir une femme, après deux autres personnes de l'Art, qui avoient mutilé l'enfant, sans avoir pu l'amener.

Le père étoit un cultivateur, qui, m'ayant vendu plusieurs fois du fourrage, avoit cru, par reconnoissance, devoir s'adresser à moi plutôt qu'à tout autre Praticien de la Capitale; mais en vérité je me serois bien passé de la préférence. Quoiqu'il en soit, je me rendis

rendis sur les lieux, où je ne trouvai plus qu'une Sage-Femme, qui me dit que le Chirurgien, appelé par elle, s'étoit retiré après avoir arraché une cuisse de l'enfant, et avoir ensuite inutilement appliqué le crochet. Elle me dit aussi qu'après la rupture de la poche des eaux, qui s'étoit effectuée depuis environ douze heures, ayant senti qu'une extrémité inférieure se présentoit, elle avoit tiré dessus pour amener l'enfant par les pieds; mais qu'ayant éprouvé trop de résistance, elle avoit cru devoir faire venir le Chirurgien, qui, après bien des efforts et des tentatives, avoit mis l'enfant dans l'état où j'allois le trouver.

Après ce récit, peu encourageant pour moi, ayant touché la femme et introduit avec peine ma main dans la matrice fortement contractée sur le corps de l'enfant, je sentis comme un petit vuide ou enfoncement entouré de quelques lambeaux, à l'endroit ou s'articuloit primitivement la cuisse arrachée. La région de cette cuisse, qui étoit la gauche, répondoit à la partie latérale droite, et un peu postérieure de la matrice. L'extrémité restante étoit relevée derrière le dos de l'enfant, et arc-boutée au-dessus du pubis. Le corps, for-

tement arqué en arrière, étoit disposé de façon, que la poitrine, dans un état de convexité, étoit tournée vers la colonne vertébrale de la mère, et un peu à gauche, tandis que le dos, extrêmement concave, regardoit la partie antérieure et droite de la matrice, la face en-dessus et l'occiput renversé sur le dos. Il y avoit eu une seconde présentation du pied gauche, mais extraordinairement compliquée par la disposition vicieuse des parties.

Cette situation contre nature de l'enfant, par sa durée seule, auroit suffi pour le faire périr, quand bien même la manœuvre du Chirurgien n'eût point contribué à sa mort. Au reste, sans sauver peut-être sa victime, du moins ne l'auroit-il pas aussi maltraitée, s'il eût tâché de dégager l'autre extrémité, lorsque la matrice moins contractée le lui permettoit sans doute encore, puisque, malgré l'extrême contraction de cet organe, j'ai moi-même dégagé l'autre pied long-tems après lui, quoique avec des difficultés inouies, dont un peu de patience et de raisonnement m'ont fait enfin triompher.

L'extrémité inférieure descendue dans le vagin, je crus ma besogne bien avancée. Quelle fut ma surprise, lorsque, voulant

faire des tractions ultérieures sur l'extrémité pour amener le tronc, la femme se mit à jeter des cris perçans qui m'arrêtèrent tout court. Ne sachant à quoi attribuer la sensation très-douloureuse dont elle se plaignoit, je reportai de nouveau ma main dans la matrice, pour parcourir, autant qu'il me fut possible, les parties les plus voisines du tronc.

Je m'apperçus alors que l'impéritie de mon prédécesseur avoit tellement compliqué le travail, que je ne sus trop d'abord comment je pourrois le terminer. Après l'arrachement de la cuisse, le Chirurgien mandé avant moi, ayant appliqué, à diverses reprises, le crochet sur la poitrine et les côtés du tronc, avoit dénudé plusieurs côtes, dont la pointe saillante et rebroussée, piquant la matrice, lorsque j'attirois le tronc par l'extrémité sortie, causoit la vive douleur que ressentoit alors la femme, et s'opposoit tellement à la descente du corps, que j'aurois infailliblement lacéré la matrice, si j'avois persisté à amener l'enfant dans un sens d'ailleurs si naturel.

Pour que la pointe des côtes pût traverser le bassin, sans lésion des parties molles, le raisonnement me disoit que la tête devoit

sortir la première. Mais comment l'atteindre, comment la saisir au fond de la matrice contractée? C'est à quoi, après bien des réflexions et des tâtonnemens d'esprit, j'eus le bonheur de parvenir ainsi.

Ayant, à la faveur des doigts de ma main droite, introduit dans la matrice un bistouri caché, je l'enfonçai antérieurement et supérieurement dans le crâne, pour le vuider. Une portion du cerveau sortie, je substituai avec précaution, au bistouri, le petit cylindre que M. Baudelocque indique aux Chirurgiens et Sages-Femmes de la campagne, pour leur servir de tire-tête, dans un cas pressant, et au défaut d'autre instrument. Pour cet effet, je pris un petit morceau de bois de figure cylindrique, de la longueur de deux pouces environ, et de la grosseur d'un doigt. Ayant eu soin d'en arrondir et unir les deux extrémités, j'attachai dans une rainure pratiquée au milieu, une jarretière ou ruban de fil d'une longueur suffisante.

L'instrument ainsi préparé, je l'introduisis en longueur dans le crâne entr'ouvert, et l'ayant, avec le doigt, disposé à se placer en travers dans le casque osseux, à l'aide du

ruban qui sortoit d'environ un pied de la vulve, j'eus la facilité de me servir de mes deux mains, dont l'une (la droite) agissoit au-dehors sur le ruban, et par conséquent sur la tête, et l'autre au-dedans sur le tronc qu'elle disposoit à rouler plus aisément sur lui-même dans la cavité utérine, et à suivre les mouvemens imprimés par le cylindre à la tête.

Au moyen de cette puissance auxiliaire et d'une manœuvre si peu usitée, j'amenai la tête à l'orifice; mais craignant que les os du crâne ne vinssent à laisser échapper le petit cylindre, qui, en sortant avec une force et une célérité proportionnées à mes efforts, pouvoit blesser dangereusement la femme, je me servis seulement de cette espèce de tire-tête pour fixer et maintenir la tête en position sur le détroit. Le ruban étant tenu ferme au-dehors et dans un état de tension moyenne par la Sage-Femme, je fus saisir la tête avec le forceps, et j'amenai l'enfant sans autre difficulté.

Si quelque chose peut prouver qu'il n'est point de règle sans exception, c'est assurément le fait que je viens de rapporter. Depuis Ambroise Paré, tous les Accoucheurs

instruits recommandent, lorsque l'enfant est en mauvaise position, d'aller chercher les pieds, sans jamais tenter de ramener la tête sur le détroit; mais ce que l'art et la raison défendent expressément dans toute autre circonstance, l'urgente nécessité le prescrivoit ici, comme unique moyen de salut pour la femme. (*)

Elle a très-bien guéri, contre mon attente; ses couches ont été heureuses. Après un léger suintement puriforme de la matrice, que j'ai combattu par de fréquentes injections d'eau tiède avec un peu de vin, au bout de trois semaines, la femme avoit tellement recouvré ses forces et sa santé, qu'elle est venue à Paris m'offrir elle-même le tribut de sa reconnoissance et mes honoraires.

(*) Si l'exécution de cette pénible manœuvre a été mon ouvrage, je dois convenir que l'idée n'est pas entièrement de moi, et qu'elle ne m'est venue que par réminiscence, et pour avoir entendu autrefois M. Désormeaux, professeur d'Accouchemens, relater un fait à peu près semblable. Seulement, plus exercé que moi à ces sortes d'opérations, il a, je crois, exécuté avec la main seule, ce que je n'ai obtenu qu'à l'aide des instrumens.

Cependant, si cette femme a échappé comme miraculeusement aux suites fâcheuses et presqu'inévitables d'un pareil accouchement, je crains beaucoup qu'elle n'ait un jour un polype utérin, maladie qui est très-fréquemment le fruit d'une manœuvre meurtrière, et des violences exercées sur la matrice dans l'accouchement. Au reste, comme le polype est souvent très-lent à croître, le tems n'a pas encore pu confirmer mon pronostic; mais d'autres occasions me l'ont déja prouvé deux ou trois fois, dans l'espace de huit ou neuf ans de pratique.

Tête restée dans la matrice.

J'ÉTOIS encore sur les bancs, lorsque le hasard me mit dans le cas de pratiquer une des opérations les plus difficiles de mon Art.

J'étois un jour à table, faubourg Saint-Denis, chez une dame à qui je donnois mes soins depuis quelque tems, lorsque sa domestique vint d'un air troublé nous apprendre le malheur qui étoit arrivé à une personne de la maison. Elle venoit d'être accouchée par une Sage-Femme, qui, après

bien du tems, n'avoit amené qu'un enfant sans tête.

Sur la prière de la dame chez laquelle je dînois, je me transportai sur-le-champ auprès de la malade. Ayant obtenu la permission de la toucher, je trouvai le bassin peu étendu, la matrice fort dilatée, et à l'entrée de son orifice un corps charnu, rugeux, rénitent. Ayant promené mon doigt sur ce corps et à l'entour, je reconnus la région du cou déchirée, dont le centre offroit une espèce d'enfoncement qui répondoit au grand trou occipital. La face étoit tournée vers le dos, et l'occiput regardoit le ventre de la mère. Dans ce sens si peu favorable à sa sortie, la tête étoit légèrement engagée dans le détroit supérieur.

Si la Sage-Femme avoit eu soin de lui faire présenter sa plus grande longueur au plus grand diamètre du détroit supérieur, peut-être auroit-elle évité le fâcheux accident auquel cet oubli a probablement en grande partie donné lieu. On le croira d'autant plus volontiers, qu'après avoir vuidé un peu le crâne par le trou occipital avec des ciseaux et y avoir introduit mon doigt, je n'eus besoin que de faire prendre cette position à la

tête et de la diriger convenablement, pour l'attirer, sans de très-grands efforts, dans l'excavation du bassin. Mais là, il me fut impossible de faire cheminer la tête plus avant, à cause de l'étroitesse du détroit inférieur occasionnée par l'applatissement du sacrum et la courbure extrême du coccix.

N'ayant pas d'instrument pour réduire la tête, et trop éloigné de chez moi pour me procurer les miens, je recourus encore une fois au tire-tête de M. Baudelocque, dont j'ai déja parlé (*). Le cylindre introduit par le trou occipital, et placé en travers dans le crâne, je saisis extérieurement les deux bouts du ruban qui s'attache au centre du petit morceau de bois, et je me mis à tirer la tête avec une force bien supérieure à celle que mon doigt avoit pu employer pour lui faire franchir le premier détroit. Mais cette force fut insuffisante pour lui faire traverser, sans danger, le détroit inférieur; car je craignis que la tête ne cédant enfin et subitement à mes efforts, ne déchirât, en sortant, les parties molles externes de la génération, comme cela s'est vu souvent dans

(*) Voyez page 82.

un accouchement naturel par l'effet des seuls efforts de la Nature.

J'envoyai alors demander un forceps chez un coutelier voisin, qui m'en apporta un, que, par bonheur, il avoit eu d'occasion peu de jours auparavant. La tête, réduite avec l'instrument, sortit avec assez de facilité, et fut promptement suivie du délivre. La femme a eu beaucoup de peine à se remettre des fatigues de cet accouchement, et a sur-tout conservé pendant long-tems une sensibilité très-vive aux parties molles internes, quoique j'aie eu soin de faire faire à la malade beaucoup d'injections émollientes aussitôt après la délivrance et les jours suivans.

Deux ans après, cette femme est encore accouchée entre mes mains et très heureusement d'un enfant fort chétif, dont la petitesse n'a sans doute pas peu contribué à la prompte et facile délivrance de la mère, son bassin étant évidemment vicié au détroit inférieur, pour les raisons alléguées plus haut, et ses dimensions inférieures trop petites pour donner passage à un enfant vivant, dont le volume excéderoit de beaucoup ces mêmes dimensions.

Quoiqu'il en soit, j'eus, novice encore, la douce satisfaction de délivrer cette femme dans un des cas les plus épineux de mon Art, qui, il est vrai, me coûta moins, et donne moins de mérite à mon opération, en ce qu'il ne se présenta pas avec toutes les circonstances fâcheuses dont il est trop souvent accompagné. En effet, peut-être aurois-je éprouvé une impossibilité absolue d'exécution, si la matrice eût été plus contractée, le détroit supérieur plus resserré, la tête plus grosse, plus mobile et conséquemment plus difficile à saisir, même avec l'instrument, sur-tout au-dessus du premier détroit.

Au reste, en pareil cas, soit que la tête fût trop grosse et eût besoin d'être vuidée pour faciliter son extraction, soit que la difficulté d'opérer sa sortie ne dépendît que de sa trop grande mobilité au-dessus du détroit, pour la fixer (ce qui est essentiel dans l'un et l'autre cas), je croirois ne pouvoir rien faire de mieux que d'employer le tire-tête, si simple et si commode, dont, il est vrai, j'ai fait ici un usage infructueux, mais qui, dans le cas dont j'ai parlé en dernier lieu, me paroîtroit d'une utilité incom-

parable. Car une main étrangère tenant les bouts de ruban au dehors, pourroit fixer commodément la tête au dedans, tandis que les mains de l'Opérateur et d'autres encore ne seroient occupées que de l'application méthodique du forceps. Or, pouvoir multiplier ainsi les moyens auxiliaires tant au dedans qu'au dehors dans un cas aussi difficultueux, n'est pas une chose indifférente.

EXEMPLE d'une triple conception, accouchement prématuré, manœuvre insolite.

En avril 1793, je fus secourir, dans la rue de l'Arbalète, une femme grosse d'environ sept mois, et dont une chûte violente avoit provoqué l'accouchement, pour lequel la Sage-Femme avoit déclaré son incompétence. Ayant touché la malade, je trouvai l'orifice suffisamment dilaté, mais entièrement bouché par des parties engagées, et qui ne me semblèrent, au tact, que des pieds et des mains en quantité.

Un toucher plus exact me fit distinguer quatre ou cinq pieds, tous sortis jusqu'au jarret.

jarret. Enfin mes yeux et de la lumière me confirmèrent que c'étoient quatre extrémités inférieures avec un bras, qui me fit fortement soupçonner la femme d'être grosse de trois enfans. Sans dire à la mère tout ce que me sembloit promettre sa fécondité, j'en fis seulement part à la Sage-Femme, ainsi que de l'embarras où j'étois pour terminer l'accouchement.

Je me vis en effet dans une étrange perplexité, 1°. parce que je ne trouvai aucune possibilité à introduire ma main dans la matrice pour aller chercher et distinguer les deux pieds de chaque enfant.

2°. Parce que tous mes efforts furent inutiles pour faire rentrer même une seule de ces extrémités.

3°. Parce qu'en tirant sur deux seulement, je pouvois confondre et amener, à-la-fois, les pieds de deux fœtus différens.

4°. Enfin, parce que, dans le cas même où j'aurois été assez heureux pour n'amener que deux pieds appartenans au même fœtus, je risquois encore d'entraîner plus avant les autres extrémités, ce qui eut indubitablement mis le comble aux difficultés de l'accouchement, qui, sans cette cir-

constance, auroit été des plus aisés à terminer.

Je réfléchis long-tems sur le parti que je devois prendre dans un cas aussi embarrassant. Au jour, et plus voisin de quelqu'un de l'Art, j'aurois eu recours à ses lumières; mais, vu la nuit et l'éloignement, il fallut me suffire à moi-même. J'étois d'ailleurs pressé d'agir, attendu que chaque contraction de la matrice engageoit de plus en plus les parties, ou les étrangloit davantage, et rendoit par conséquent l'opération moins facile.

Enfin il me vint dans l'idée de me servir d'un moyen recommandé par Hippocrate, quoique dans des circonstances différentes: ce fut de faire suspendre la femme par les pieds, espérant que la tête et le tronc des enfans entraîneroient, par leur poids, une ou plusieurs extrémités au fond de la matrice encore distendue par les eaux, que le paquet sorti avoit probablement empêché de s'écouler tout-à-fait à l'ouverture des membranes.

Ayant donc chargé le mari et le beau-frère de la femme de passer leurs bras sous ses jarrets, et de la tenir ainsi suspendue en

l'air, de manière que la tête et les épaules seulement portoient sur le chevet, je me fis, ainsi que la malade, couvrir d'un drap pour ménager sa pudeur. Ensuite, debout sur le lit, lorsque je voulus essayer de repousser, dans la matrice, une ou plusieurs des extrémités sorties, déja deux étoient rentrées par la seule position de la mère, et les trois autres les suivirent, à l'aide de mes doigts.

J'aurois pu, dès ce moment, faire recoucher la femme; mais craignant que le changement trop subit de position ne fit encore ressortir les parties, je crus devoir tenter d'abord d'amener au moins un enfant, avant que de remettre la femme dans la situation ordinaire. J'eus peu de peine alors à trouver et saisir les deux extrémités d'un même fœtus, que j'attirai au-dehors avec la plus grande aisance, vu qu'il étoit fort petit.

Le second n'offrit pas plus de difficulté. Le troisième seulement, ayant la tête en-bas et les extrémités inférieures relevées au-dessus du pubis, me força d'aller chercher ces dernières fort loin pour les amener ensuite avec le reste du corps sans aucun obstacle. Il n'y avoit que deux placenta, mais

unis, mais l'un plus volumineux que l'autre, et partagés en deux lobes par une cloison membraneuse.

Des trois fœtus, aucun ne vécut plus de vingt-quatre heures, comme c'est l'ordinaire, d'autant plus qu'ils n'étoient pas à terme; ce qui fut sans doute un bonheur pour la femme. Car ma manœuvre, quoiqu'efficace ici, n'auroit probablement pas réussi de même, si les enfans fussent parvenus au dernier point de maturité, et se fussent engagés aussi singulièrement. Auroit-il fallu, en pareille occurence, mutiler le produit de la conception, couper une ou deux extrémités dans l'articulation, ou plutôt inciser la matrice, comme lorsque l'orifice est dur et calleux? c'est ce qu'une semblable circonstance, heureusement fort rare, pourroit peut-être seule nous faire décider.

Accouchement contre nature; bras de l'enfant sorti jusqu'à l'épaule.

Au mois de juin 1796, une Sage-Femme me fit prier de venir rue Bordet, accoucher une femme dont l'enfant avoit un bras dans

le vagin. En effet, j'arrive, je touche, et je trouve effectivement un bras qui plongeoit dans l'excavation jusqu'à l'épaule. Les eaux étoient écoulées depuis plusieurs heures, que l'Opératrice avoit employées, ou plutôt perdues en vaines tentatives pour faire rentrer l'extrémité sortie, ce qui avoit donné le tems à la matrice de se contracter sur le corps de l'enfant, dont le bras surtout se trouvoit tellement étranglé par le cercle de l'orifice utérin, que je ne pus jamais introduire mes doigts à côté dans la matrice pour aller chercher les pieds, ce qui suffit constamment pour faire rentrer le bras sorti.

Pour vaincre la rigidité des parties qui s'opposoient à l'intromission indispensable de ma main, je saignai copieusement la femme, je la fis mettre dans un demi-bain, j'employai les injections émollientes. Ces moyens produisirent l'effet que j'en attendois. Au bout d'une heure ou deux le col de la matrice se trouva d'une souplesse telle, que j'introduisis tous les doigts de ma main droite dans l'orifice et bientôt dans l'utérus même, où je fus chercher les extrémités inférieures, et les ayant amené à l'orifice au-

près du bras qui n'étoit plus qu'à moitié sorti, j'y passai un lac et tirai dessus de la main droite, tandis que de la gauche je repoussois le bras et le tronc au fond de la cavité utérine. C'est ainsi que je retournai et amenai l'enfant sans presque aucune difficulté.

Je n'ai rapporté ce court exemple d'un bras sorti, que pour démontrer combien il est souvent facile d'opérer dans un cas qui a fait long-tems de nombreuses victimes entre les mains des anciens Accoucheurs. Autrefois on ne connoissoit d'autre remède à cette position, que de mutiler l'enfant, c'est-à-dire de tordre ou d'amputer le bras dans l'articulatiou. A la honte du dix-huitième siècle, des Accoucheurs d'un certain ordre ont conseillé, que dis-je? ont mis en œuvre un procédé aussi barbare, quoique proscrit depuis long-tems par la voix et les écrits des grands Maîtres.

Vainement ces Praticiens s'excusent-ils sur l'impossibilité de pénétrer dans la matrice sans cette mutilation préalable; jamais le bras de l'enfant, même tuméfié, et la main de l'Opérateur n'égaleront en volume la tête ou le tronc, auxquels néanmoins

l'orifice livre constamment passage, sur-tout lorsqu'il y est convenablement préparé, comme on l'a dû remarquer plus haut.

J'ai vu, chez une femme prodigieusement robuste, le bras de l'enfant ainsi prominent et tout-à-fait descendu dans le vagin. Il étoit extrêmement tuméfié et menacé de phacèle par le resserrement du col sur sa partie supérieure. Je fis trois saignées consécutives à la mère en moins de deux heures. Cette évacuation abondante affoiblit tellement, chez elle, la force musculaire, que bientôt après le col de la matrice mou, flasque et entièrement détendu, n'offrit pas la moindre résistance à ma main, qui termina cet accouchement avec autant de facilité et à peu près de la même manière que celui dont je viens de parler.

Tête enclavée, et mort de l'enfant causée par la compression du cordon ombilical. Levier d'un nouveau genre.

Dans les premières années de ma Pratique je fus appelé rue des Anglais, près de la place Maubert, pour accoucher de son

premier enfant une pauvre femme qui souffroit inutilement depuis plus de vingt heures. La longueur de son travail provenoit de ce qu'ayant été nouée dans son enfance, le rhachitis avoit empêché le développement convenable de son bassin. Celui-ci, sans être très-difforme, étoit sur-tout vicié dans le détroit supérieur, dont le contour ou vuide étoit d'une forme parfaitement circulaire.

Par cette configuration, le diamètre oblique et transversal n'étoit pas plus étendu que l'antéro-postérieur, qui pouvoit avoir au plus trois pouces. La tête engagée dans le détroit, de manière que l'occiput répondoit derrière la symphyse du pubis, tandis que le front appuyoit un peu latéralement et à droite sur la saillie très-applatie du sacrum, ne pouvoit se mouvoir en aucun sens, tant elle étoit fortement enclavée dans cette situation.

Ce qu'il y avoit de plus fâcheux, c'est que le cordon tombé dans l'excavation après la rupture des membranes, étoit depuis près d'une heure serré entre la tête et le bassin, de manière à ne laisser aucun espoir sur la vie de l'enfant. Le cordon sans battement, ainsi que les fontanelles, la tumeur du cuir

chevelu, mollasse et sans ressort, la diminution très-sensible pour la mère, et enfin l'absence totale des mouvemens du fœtus depuis environ une bonne demi-heure, ne me permirent pas de douter de sa mort. J'aurois donc pu vuider le crâne et délivrer la femme avec le forceps.

Mais comme les parens et les assistans n'étoient pas convaincus autant que moi du sort fâcheux de l'enfant, et vu la classe à laquelle j'avois à faire, pour n'être pas accusé de meurtre et d'homicide, je pris le parti d'accoucher la femme sans mutiler son fruit, s'il étoit possible.

Je voulus donc appliquer seulement le forceps ; mais je ne pus jamais parvenir à rapprocher les cuillers. J'en reconnus la cause ensuite. La tête, comme je l'ai déja fait pressentir plus haut, étoit enclavée dans une direction tant soit peu oblique du pubis au sacrum, et la saillie de ce dernier os, quoique bien moins considérable que de coutume, empêchoit la branche mâle de glisser suffisamment sur la partie latérale gauche de la tête, pour correspondre parfaitement à la branche femelle appliquée moins profondément sur le pariétal droit.

Ne pouvant vaincre cette difficulté, je résolus de me servir de la branche mâle seulement en guise de levier. Pour cet effet, je glissai le plat de la cuiller avec beaucoup de peine et de tems entre la symphyse et l'occiput, au moyen de petits mouvemens très-peu étendus, semblables à ceux que l'on feroit pour engager de plus en plus un coin dans la fente d'une bûche.

Par cette manœuvre, ayant enfin placé convenablement mon levier, je pouvois agir sur la tête à la manière de Ronhuisen, en prenant l'arcade du pubis pour point d'appui; moyen infaillible de déclaver une tête. Mais comme la femme, au moindre mouvement d'élévation que je faisois au dehors avec le manche de la cuiller, poussoit des cris déchirans, cris excités par la pression violente de l'instrument contre le pubis, je craignis de contondre et meurtrir les parties molles qui tapissent ou avoisinent l'arcade, telles que le canal de l'urèthre et la vessie, dont la lésion pouvoit avoir les suites les plus fâcheuses pour la femme.

Tant il est vrai que l'indication principale est souvent subordonnée à des circonstances particulières, qui exigent de la part

de l'Opérateur, des ressources qu'on ne trouve point dans les livres, non plus que la sagacité nécessaire pour changer ou modifier, au besoin, les moyens ordinaires et les mieux indiqués d'ailleurs. Telle a été précisément ma position dans cette rencontre, où je fus obligé de changer, en quelque sorte, de batterie, et de convertir mon levier du premier genre en levier de la seconde espèce, ce que je fis ainsi :

J'attachai un cordon assez fort et assez long vers la partie moyenne de la branche du forceps et autour de la virole ; à l'autre extrémité du cordon, qui descendoit jusqu'à terre, je nouai par son milieu un morceau de bois d'environ six pouces, sur les bouts duquel je posai mes deux pieds, ne laissant au cordon que la longueur nécessaire. Par ce moyen, dont le bon office doit justifier la singularité, mon point d'appui se trouvoit sur l'occiput, et non sous l'arcade du pubis.

Sûr alors de ne point agir directement sur les parties de la mère, je me servis de mon levier autant en tirant qu'en pressant, ce qui fit descendre assez facilement la tête dans l'excavation. Là, elle fut de nouveau

arrêtée par le rapprochement des tubérosités ischiatiques, dont la distance n'étoit pas même égale au vuide du détroit supérieur. Le forceps étant plus propre à réduire et amener la tête dans cette position, j'en fis usage, et comme je ne craignois point de pousser la réduction trop loin sur la tête d'un enfant mort, je terminai l'accouchement sans grande difficulté, ainsi que la délivrance. L'enfant s'est trouvé peu volumineux.

Les couches de la femme ont offert cette particularité, qu'il n'y a point eu de révolution laiteuse, mais une évacuation utérine très-abondante et continuée pendant plus d'un mois. Au bout de ce tems les lochies ont cessé, tandis qu'un léger écoulement de lait a eu lieu alors par les mammelles, mais pendant un jour ou deux seulement et sans autres suites.

Il est à croire que cet accouchement eut été bien plus difficilement terminé, si l'enfant avoit été moins chétif. Mais dans ce cas, le fœtus étant mort, l'instrument tranchant appliqué sur la tête eût été ma ressource, qui devient quelquefois indispensable, lors même que l'enfant vit encore

dans

dans le sein de sa mère; car la mauvaise conformation de celle-ci souvent ne permet pas de l'en tirer autrement, sur-tout dans un travail trop avancé pour pouvoir choisir un moyen plus doux. Notre Art seroit bien plus souvent utile, si ses secours étoient toujours requis à tems, comme j'aurois pu l'être dans cette occasion, si la Sage-Femme, que je n'ai pas même vue, m'eût fait appeler avant ou aussitôt après la sortie du cordon. Cet accident s'est rencontré plus de dix fois dans ma pratique, sans que jamais l'enfant se soit ressenti des funestes effets de la compression du cordon, parce que, seul chargé du travail, j'ai su ou prévenir cette chûte ou y remédier à tems, soit en repoussant le cordon, soit en retournant l'enfant, comme la saine doctrine l'indique et comme la chose est presque toujours praticable, lorsqu'on n'attend pas trop tard pour le faire.

EXOSTOSE dans le vagin, guérie par le feu pendant le travail.

EN 1792 je fus mandé à une heure du matin du côté de la barrière des Gobelins, au-

près d'une femme qui souffroit depuis environ quinze heures, sans pouvoir être délivrée. La Sage-Femme, encore novice, ne s'étoit apperçue que fort tard de l'obstacle qui s'opposoit à l'accouchement.

Ayant touché la femme, je sentis la tête de l'enfant plongeant à moitié dans l'excavation et ne pouvant descendre plus bas, à cause d'une tumeur fort dure et grosse à peu près comme un œuf de pigeon, qui, naissant par un pédicule délié, du centre de la concavité du sacrum, formoit une saillie de près d'un pouce dans le vagin. Cette tumeur, recouverte d'une peau très-mince, et peu sensible au toucher, offroit tous les caractères d'une exostose bénigne terminée par induration.

L'obstacle reconnu, il s'agissoit d'y remédier, et promptement; car la femme, exténuée de fatigues, annonçoit une foiblesse extrême. Les instrumens dont on se sert communément pour emporter ces sortes de tumeurs, tels que la rugine, la gouge, le ciseau, etc., ne pouvoient évidemment s'employer ici, et l'action des caustiques eût été trop lente, quand leur usage auroit été indiqué.

J'étois fort embarrassé. Seul, au milieu de la nuit, et n'ayant de secours à attendre que de moi même, lorsqu'il falloit secourir sur-le-champ, je me vis un moment au terme de mon Art. Dans ma perplexité, je portai machinalement un ou deux doigts derrière le bas de la tumeur et tentai de la briser par son pédicule. Mais ce moyen ne fut pas plus efficace qu'il n'étoit judicieux.

Au reste, j'écris pour l'instruction des Commençans, et mes erreurs leur seront peut-être encore plus utiles que mes foibles succès. D'ailleurs, avant de me censurer, qu'ils se rappellent ce vers de Boileau :

La critique est aisée, et l'art est difficile.

Les moins indulgens apprendront un jour à l'être davantage, lorsqu'ils trouveront à leur tour la carrière semée de pareilles épines, et qu'ils justifieront par eux-mêmes le sens figuré de mon épigraphe :

Per iniqua, per aspera tendo.

Je marche environné d'écueils, de précipices.

Mais je reviens à mon sujet.

Après avoir long-tems ruminé, réfléchi, il me vint dans l'idée de tenter un moyen

dont le succès peut à peine justifier la hardiesse : ce fut d'emporter la tumeur avec le feu. Mais comment atteindre l'exostose avec le cautère actuel, sans endommager et détruire les parties molles voisines ?

Si l'efficacité du remède paroissoit évidente, son emploi étoit accompagné d'un danger plus évident encore. Pour obtenir un heureux résultat, et éviter tout inconvénient, je crus pouvoir m'y prendre ainsi : comme je n'avois point d'instrumens propres à la circonstance, je me servis de ce que je trouvai sous ma main. Ayant arraché la queue d'un poëlon de terre, qui formoit une espèce de tube ou cylindre creux, j'en portai l'extrémité la plus unie sur la tumeur, qui s'y engagea toute entière, après que j'eus un peu refoulé la tête de l'enfant. Je fis ensuite rougir, jusqu'à l'incandescence, le bout arrondi du manche d'une petite pelle de fer, et je l'introduisis dans le cylindre jusques sur la tumeur, qui fut détruite promptement et par une seule application du bouton de feu. (*)

(*) La tumeur m'a paru mollasse et comme couenneuse intérieurement.

La femme cria et se débattit un peu ; mais fortement tenue par plusieurs personnes, elle ne put, par ses mouvemens, déranger assez mon appareil, pour que le feu atteignît d'autres parties que la tumeur. D'ailleurs l'opération dura si peu, que le tube d'argile n'eut pas même le tems de s'échauffer bien sensiblement. Quelques instans après que j'eus retiré le cylindre du vagin, l'action du feu ayant assez vivement réveillé les douleurs depuis long-tems assoupies, la tête se présenta à la vulve. Comme la femme étoit fort affoiblie, je ne crus pas devoir abandonner le reste du travail aux seuls efforts de la Nature. J'appliquai donc le forceps et amenai un garçon vivant, mais foible et petit.

La mère n'a éprouvé d'autre incommodité à la suite de son opération, que quelques cuissons assez vives les premiers jours, surtout quand les lochies couloient. J'ai eu soin de lui faire injecter fréquemment de l'eau tiède, de l'eau de guimauve, puis de l'eau et du vin, comme détersif et mondifiant, ce qui calma peu à peu la douleur de la partie cautérisée, et la femme s'en ressentoit à peine le vingtième jour de ses

couches, époque à laquelle je cessai de la visiter.

Réflexions. On voit par cet exemple que le besoin donne de l'industrie, et que le goût de la profession contribue beaucoup à nous faire trouver dans des cas de nécessité certains moyens auxiliaires, dont la simplicité feroit rire, si l'avantage qui résulte de leur emploi ne leur donnoit un prix infini aux yeux du Praticien éclairé.

Mais d'où a pu provenir la tumeur dont nous venons de parler? S'il faut en croire la femme, une chûte grave faite quelques années auparavant sur le siége, et dont elle s'étoit long-tems ressentie, pouvoit seule en être la cause. Cette raison admise, on peut encore demander pourquoi l'exostose s'est formée en dedans, plutôt qu'en dehors, le sacrum ayant dû être contus extérieurement, et non à l'intérieur, à moins que ce ne soit par contre-coup, comme on en a des exemples dans d'autres parties osseuses; mais cet effet, dans le cas dont nous parlons, est, selon moi, plus aisé à supposer qu'à expliquer.

Au reste, cette espèce de Nodus fut vraiment pour moi le nœud gordien, et, comme

Alexandre, je crus devoir trancher, faute de meilleur moyen. Si ma conduite n'est pas un exemple à suivre, du moins pourra-t-elle faire naître des idées plus heureuses aux jeunes Praticiens dans des circonstances analogues. C'est ainsi que les observations même les plus vicieuses pour le raisonnement et la pratique, peuvent encore être utiles, en conduisant à la découverte de quelque notion importante et précieuse pour les progrès de l'Art, comme l'erreur a presque toujours conduit à la vérité.

L'emploi du feu, dans l'opération que je viens de rapporter, me rappelle une cure toute différente, mais dont je fus pareillement redevable à l'action de la matière ignée.

RÉTENTION d'urine, guérie par le feu.

QUELQUE tems après la mort du célèbre Desault, encore tout pénétré des principes de ce grand homme, sur la théorie et la cure des maladies des voies urinaires, je me vis dans le cas de traiter une affection de ce genre, dans un habitant de la campagne. Il avoit eu plusieurs gonorrhées, à la suite

desquelles il s'étoit formé des brides calleuses dans le canal de l'urèthre, brides qui s'étoient accrues avec le tems, au point de boucher entièrement le passage des urines. Celles-ci se frayèrent bientôt une route nouvelle à la partie inférieure et postérieure de la verge, tout près du scrotum.

Tel étoit l'état de cet homme, lorsqu'il me fut adressé. Je tentai vainement de le sonder, l'instrument ne put franchir l'obstacle qui se trouvoit à peu près vers la partie moyenne de la verge, et paroissoit d'une consistauce comme cartilagineuse. Je me souvins que M. Desault étoit souvent parvenu à vaincre cette sorte d'obstacles en se servant d'une sonde percée par les deux bouts et d'un stilet de fer un peu fort, avec lesquels il faisoit des mouvemens circulaires, comme on feroit avec une vrille, pour pénétrer au-delà des brides. J'employai ce moyen qui ne me réussit point, et fit souffrir le malade. Je ne voulus cependant pas renoncer à la partie. Enfin, à la suite de mille réflexions, il me vint dans l'idée de faire rougir au feu la pointe du stilet. Cette pointe, ainsi introduite dans la sonde et appliquée sur la bride, pénétra presqu'aussitôt au-delà,

mais fort peu, m'étant tenu sur mes gardes pour l'arrêter à tems et l'empêcher de brûler plus de parties qu'il ne falloit. Cependant le malade ne fut pas sans souffrir de l'action du feu porté dans une partie aussi sensible.

Le stilet retiré, la sonde pénétra sans difficulté jusqu'au sphincter de la vessie, qui, par la sensation que la sonde renvoyoit aux doigts, me parut également rétréci, et d'une dureté très-sensible. Mais à l'aide des mouvemens en tour de vrille dont j'ai parlé plus haut, ce dernier obstacle se trouva bientôt surmonté.

La sonde introduite, le malade rendit beaucoup d'urine extrêmement fétide. Le canal de l'urèthre suppura pendant les premiers jours assez abondamment le long du cathéter. Le troisième jour, j'ôtai la première sonde pour lui en substituer une autre plus grosse, dont le calibre pût dilater davantage le canal. Mais craignant de ne pouvoir réintroduire facilement la nouvelle sonde, avant de retirer la première, j'y fis passer un fil de laiton fort mince, jusques dans la vessie. Je l'y maintins pendant que je retirai la sonde, et en ayant enfilé une autre par l'extrémité externe du fil, je la fis couler le long de son tra-

jet qui la dirigea sans peine jusques dans le réservoir des urines.

Six jours après, voyant que je faisois mouvoir mon algalie avec la plus grande facilité dans le canal de l'urèthre, qui d'ailleurs ne suppuroit plus ou très-peu, je retirai la sonde de métal, pour lui en substituer une de gomme élastique; que le malade a gardé depuis, jusqu'à sa parfaite guérison, en ayant soin de la retirer de tems à autre, pour la nettoyer.

Les fistules, par lesquelles l'urine avoit cessé de couler, dès la troisième introduction de la sonde, se trouvèrent entièrement guéries et d'elles-mêmes au bout de trois semaines. Ce qui n'a rien d'étonnant, lorsqu'on réfléchit que ces ouvertures fistuleuses n'étant jamais produites et entretenues que par le passage insolite des urines, du moment qu'on rend à celles-ci leur voie naturelle, les premières doivent nécessairement et spontanément se guérir en vertu de cet axiôme si connu des Écoles : *Sublatâ causâ, tollitur effectus.* Aussi, au bout de six semaines, le malade urinoit-il à plein canal, ce qui lui fit bientôt abandonner l'usage de la sonde.

La cure de cette maladie est presque en-

tièrement due au procédé opératoire, employé tant de fois par Desault, si l'on en excepte l'application du feu. Ce dernier moyen, quand bien même il n'auroit pas été couronné du succès le plus complet, me semble si efficace et si sûr, pourvu qu'on s'en serve avec les précautions convenables, que peut-être l'illustre Praticien, que je viens de citer, l'auroit mis lui-même en usage, si l'idée lui en étoit venue, ou plutôt si sa dextérité presque miraculeuse à vaincre les obstacles les plus rebelles en ce genre, ne l'avoit toujours dispensé de tenter des moyens aussi hasardeux.

Au reste, je laisse à décider aux grands Maîtres, si les avantages d'un pareil moyen peuvent contrebalancer ses dangers ou non. Quant à moi, pour m'être frayé une route nouvelle et y avoir fait un pas heureux, je suis loin de proposer ici ma conduite pour modèle; car la pratique médicale ne doit jamais se fonder sur cette maxime du Prince des poëtes latins :

Audentes fortuna juvat.

L'audace, en médecine, est un fléau, et ne peut être que le partage de l'aveugle Empirisme.

Femme grosse guérie d'un rhumatisme par l'insolation.

On a pu voir par les deux exemples rapportés précédemment, que j'ai fait un usage aussi rare qu'heureux du feu matériel ; le feu élémentaire (*) ne m'a pas été moins utile dans la circonstance suivante :

Une dame que j'avois traitée avec succès par les bains, d'un rhumatisme fort rebelle, en fut de nouveau attaquée quelques années après, pour avoir été exposée à un vent coulis. Elle étoit alors enceinte de quatre mois ou environ. Dans cet état, les bains étoient contre-indiqués, avec d'autant plus de raison, que la grossesse de cette dame avoit déja reçu de fortes atteintes par une chûte et par d'autres accidens.

Je me contentai donc de lui prescrire des boissons chaudes avec l'esprit de Mendererus, et des frictions localés jusqu'à rubéfaction de la partie douloureuse. Ces moyens soulagèrent peu la malade. Elle souffroit

(*) Cette expression n'est juste qu'en vertu de ce principe :

Sol et electrum unum.

cruellement

cruellement d'une douleur lancinante et fixe qui avoit son siége à la partie antérieure et moyenne de la cuisse sur le trajet du muscle droit. Vive, impatiente, la dame se désespéroit et moi aussi, lorsqu'il me vint dans l'esprit de recourir à l'insolation.

On étoit alors dans la canicule, et le soleil dardoit ses feux avec beaucoup de violence. Je fis donc placer la malade dans l'embrâsure d'une fenêtre, de manière que tout son corps étoit à l'abri du soleil, excepté la partie douloureuse qui se trouvoit seule soumise à son action. La dame souffrit beaucoup du remède, mais elle le supporta avec constance pendant plusieurs heures chaque jour, et dès le quatrième elle se trouva parfaitement guérie.

L'insolation, d'un usage très-familier chez les Anciens, est entièrement négligée parmi nous. Il seroit cependant bon de faire revivre, dans la pratique des Modernes, les moyens curatifs usités autrefois, sur-tout lorsqu'ils sont aussi simples et aussi salutaires que celui dont je viens de faire mention.

Je sais que le moxa remplace parmi nous l'insolation, sur-tout pour le cas dont il

s'agit ; mais outre qu'on n'en fait pas non plus un usage assez fréquent, c'est que sur cent personnes, presque toutes consentiront à endurer, pendant plusieurs heures, l'action du feu solaire, tandis que pas une, peut-être, ne voudra supporter, deux minutes seulement, l'application du moxa ; et c'est même là ce qui m'a empêché d'en faire usage ici, où la répugnance de la dame, autant que la crainte d'ébranler de nouveau sa grossesse, m'a fait préférer l'insolation.

Utilité des Bains dans le travail.

Dans le tems que ma maison servoit encore d'asyle aux accouchemens secrets, parmi plusieurs femmes en couche ou prêtes d'accoucher qui s'y trouvèrent un jour à-la-fois, il y avoit une jeune fille extrêmement brune et fortement constituée. Elle avoit le tempérament si lascif, que, comme elle me l'avoua en me consultant à ce sujet, le desir du coït lui causoit un frémissement involontaire et très-visible lorsqu'elle entendoit seulement prononcer un mot qui pût lui en rappeler l'idée.

Je ne fais mention ici de cette particularité

que parce qu'ayant eu lieu pendant tout le cours de la gestation, ce phénomène a disparu après l'accouchement, comme tant d'autres singularités que l'état de grossesse enfante, et que l'on voit constamment évanouir avec le travail.

Celui de la jeune personne dont il s'agit fut long et pénible. Il l'eût été sans doute encore davantage, et auroit pu entraîner des accidens funestes, sans le moyen que je mis en usage pour hâter sa terminaison. Il duroit déja depuis douze heures avec une violence sans égale, et le col de la matrice étoit encore ferme, rigide, à peine entr'ouverte. La saignée répétée, les bains de vapeurs, les injections émollientes et les lavemens n'avoient produit aucun changement six heures après. Au contraire, la malade avoit les parties molles internes d'une sensibilité exquise et le ventre si douloureux, qu'elle ne pouvoit pas même supporter le poids de sa chemise.

Cet état me fit craindre une inflammation de matrice. Pour prévenir un accident si fâcheux, je résolus d'accoucher la femme dans le bain, pratique dont je m'étois déja bien trouvé dans plusieurs rencontres. L'ex-

pédient me réussit au-delà de mon espérance. En moins d'un quart-d'heure la grande sensibilité des parties et du ventre diminua, les douleurs continuèrent quoiqu'avec un peu moins d'intensité, le col bientôt plus souple et aidé dans sa dilatation par mes doigts, se développa avec une célérité surprenante. Enfin, cinq quarts-d'heures au plus après que la femme eut été mise au bain, la tête franchit la vulve et tomba dans ma main, occupée à soutenir la peau du périnée. Alors je fis replacer la malade sur son lit et terminai l'accouchement. La délivrance et les couches n'ont rien offert qui soit essentiel à rapporter.

D'après ce que l'on vient de lire, je conclus que, si les bains sont généralement contre-indiqués dans le cours de la gestation, sur-tout depuis le troisième jusqu'au huitième mois, comme capables d'exciter la fausse-couche par un refoulement de l'extérieur à l'intérieur, je conclus, dis je, qu'il seroit très-avantageux d'employer le même moyen plus souvent qu'on ne fait dans des cas semblables à celui dont il est ici question, c'est-à-dire lorsque le sujet, d'un tempérament irritable, est exposé à un travail

fort long, occasionné par la sécheresse de la peau, la rigidité de la fibre, la tension musculaire.

Jamais femme, entre mes mains, n'a eu une inflammation complette de matrice. Est-ce l'effet du hasard, plutôt que de mes soins ? la chose est probable. Je crois néanmoins avoir évité cet accident à plusieurs dames, notamment à celle dont je viens de parler, ainsi qu'à l'épouse d'un Sellier de la rue du Cherche-Midi, pour laquelle une Matrone du quartier me fit querir après l'accouchement, qui avoit été fort long, quoique naturel. Presque aussitôt après sa délivrance, l'accouchée s'étoit plaint d'une chaleur brûlante, d'une douleur sourde dans la partie et vers le fondement, où elle disoit avoir beaucoup souffert pendant le séjour très-prolongé de la tête dans le bassin. Elle rendoit les lavemens ainsi que les matières délayées avec une difficulté et une souffrance extrêmes. Le col de la matrice étoit fort sensible au toucher, aussi bien que la partie du vagin qui recouvre le rectum. C'est vers cet intestin que la femme ressentoit plus particulièrement une douleur fixe, une chaleur vive et des élancemens obscurs,

accidens qui s'étoient manifestés en partie dès le milieu du travail.

En joignant à ces signes un degré de pyrexie assez considérable, un pouls dur, des lochies rares, et la sensation douloureuse produite par le toucher, on aura à peu près l'ensemble des symptômes qui me firent reconnoître une inflammation commençante. Je saignai aussitôt la malade copieusement du bras ; mais la phlébotomie ne procura qu'un foible soulagement, au-lieu que le bain dans lequel je fis plonger la femme deux heures durant, causa une détente si marquée, qu'en la quittant, elle sentit un amendement général. Administré de nouveau dans la journée, ce moyen fut suivi d'un changement plus favorable encore, et le régime anti-phlogistique, les délayans, une diète convenable achevèrent de dissiper les symptômes alarmans d'une couche, qui, selon toutes les apparences, menaçoit d'une issue moins heureuse.

D'après ce fait, qui n'est pas le seul que je pourrois citer, le bain me paroît un moyen curatif ou prophylactique en général trop négligé par la plupart des Accoucheurs, qui pourroient, ce me semble, en retirer de

grands avantages dans une foule de cas, mais sur-tout lorsqu'un accouchement long, chez un sujet robuste, peut faire craindre que le froissement et la résistance des parties n'exalte l'irritabilité au point d'exciter l'inflammation.

Le bain, en relâchant la fibre, prévient la phlogose, empêche l'éréthisme, diminue la tension musculaire, et par conséquent abrège le travail. Ce dernier effet s'est manifesté à mes yeux d'une manière frappante dans la personne d'une jeune veuve de province, qui se rendit exprès à Paris pour accoucher secrètement chez moi. Elle avoit déja eu plusieurs enfans de son mari défunt, et chaque fois son travail avoit duré plus de vingt-quatre heures, quoiqu'elle eût d'ailleurs une fort belle conformation.

La rigidité de la fibre m'ayant paru la seule cause capable de retarder ainsi l'accouchement chez cette femme, je lui promis une délivrance plus prompte si elle vouloit suivre mes conseils. Je lui proposai d'accoucher dans le bain, comme plusieurs dames dont je lui citai l'exemple, et elle y consentit. Elle entra dans l'eau aux premières douleurs, qui commencèrent à neuf heures

du soir, et avant minuit le travail fut terminé, quoique l'enfant, au dire de la mère, surpassât en grosseur ceux qu'elle avoit eus précédemment.

J'ai encore employé plusieurs fois depuis le même moyen, et rarement le travail a trompé mon attente pour la célérité. Je persiste donc à dire que le bain est souverain pendant le travail, sur-tout dans un premier accouchement, où la fibre résiste ordinairement davantage.

Je n'ignore pas que des Praticiens condamnent l'immersion, même partielle, comme capable de produire une pléthore artificielle par la raréfaction du sang. Mais, chez les femmes pléthoriques, on doit toujours faire précéder la saignée, et alors la turgescence sanguine ne sauroit jamais être considérable ni distendre le calibre des vaisseaux, au point d'exciter l'éréthisme. C'est d'ailleurs ainsi qu'on administre quelquefois les bains aux femmes grosses, qu'un tempérament trop irritable expose à l'avortement. Mais dans ce cas, il faut être très-réservé sur leur usage, vu que les bains multipliés peuvent donner lieu au même accident par leur vertu relâchante; car c'est en relâchant le tissu des

solides, plutôt qu'en augmentant la pléthore, que le bain est si sujet à provoquer l'avortement, et qu'il doit être en général proscrit pendant la gestation, sur-tout chez les individus qui ont la fibre molle et délicate.

Mais, s'il peut avancer l'accouchement, n'est-ce pas une raison pour en faire usage quand le travail est déclaré? Que risque-t-on, lorsqu'une femme est à terme, de la délivrer le plus promptement qu'il est possible, surtout par un moyen aussi doux que le bain? Peut-être même seroit-ce un bienfait de l'art pour certaines femmes contrefaites, de les faire ainsi accoucher prématurément au septième mois, époque à laquelle les fœtus sont rarement assez volumineux pour ne pas franchir sans danger un bassin, qui, quoique médiocrement vicié, n'offriroit pas le même espoir au dernier terme de la gestation.

Je sais que l'accouchement prématuré est proscrit par l'art et par les loix; mais pourquoi? C'est que les moyens employés jusqu'ici pour y parvenir, sont vraiment homicides. En effet, que faisoit-on pour le provoquer? On irritoit mécaniquement la matrice, on dilatoit violemment le col, on rompoit prématurément les membranes, en sorte que

l'enfant, encore frêle, quoique viable, au-lieu d'être protégé par la présence salutaire des eaux, supportoit seul et pendant long-tems tout l'effort des contractions utérines. De cette manière, il devoit nécessairement succomber avant de naître, ou peu après sa naissance.

Rien de tout cela n'est à craindre dans l'accouchement provoqué par les bains. Que dis-je ? par ce moyen aussi doux qu'innocent, l'Art imite parfaitement la marche de la Nature. Dans l'ordre naturel, quelle est la cause déterminante de l'accouchement? C'est le col de la matrice, qui, par une cause quelconque, devenu plus foible que le corps et le fond, ses antagonistes, cède, s'ouvre, et laisse échapper le produit de la conception. Eh bien ! relâché, ramolli par les bains, le col doit offrir les mêmes phénomènes à l'époque dont je parle, et sans aucun danger, je ne dis pas seulement pour la mère, (car combien d'accouchemens prématurés, même avec accidens, prouvent que les femmes y survivent presque toujours !) mais encore pour l'enfant, qui, quoique né avant terme, mais sans cause violente, est assurément très-viable au septième mois révolu. Ainsi

l'ont décidé les plus grands Praticiens; mille exemples le démontrent, et j'en suis moi-même une preuve convaincante, étant né sept mois et trois jours après le mariage de mes parens. J'ai de plus deux exemples dans ma pratique, qui peuvent encore servir d'appui à cette vérité.

Il s'agit de deux jeunes personnes dont,

Altera virgo,
Altera jam primos Lucinæ experta labores.

La première, après avoir pris secrètement beaucoup de bains, dans une intention peu louable, accoucha le septième mois, d'un enfant qui ne pesoit guère que trois livres, mais qui a vécu.

La seconde, par pur caprice, ayant aussi fait un usage immodéré des bains à mon insçu, accoucha pareillement avant sept mois et demi, d'une fille qui ne fit que dormir, et ne prit presque aucune nourriture jusqu'à sa maturité, tems où elle se développa avec une rapidité peu commune, même chez un enfant venu à terme.

Tels sont les faits qui me prouvent que l'accouchement peut être provoqué par les bains, au terme de sept mois, sans que l'en-

fant en soit la victime, et que, par conséquent, comme je l'ai déja dit, ils pourroient être employés avec succès chez certaines femmes contrefaites, pour leur éviter l'opération césarienne (*). Mais, sans vouloir établir en principe un point de doctrine si délicat,

(*) Si je pense que l'opération césarienne peut être remplacée quelquefois, je suis loin de croire néanmoins qu'il faille la rejeter entièrement, comme l'a publié un Accoucheur moderne. Lorsque cet auteur prétend que l'accouchement naturel est possible dans tous les cas, autant vaudroit nous dire qu'il a le don de faire passer un chameau par le trou d'une aiguille, que le contenant peut être plus petit que le contenu, etc. etc.

Il me semble pourtant que la simple inspection d'un bassin très-vicié, à côté d'une tête d'enfant, même d'un volume ordinaire, est plus que suffisante pour prouver, à qui veut bien se laisser convaincre, qu'un espace comme 1, ne sauroit être franchi par un corps comme 3, sans que celui-ci soit préalablement réduit au moins de deux tiers, et dans l'accouchement, une pareille réduction ne peut jamais avoir lieu sans mutiler l'enfant et peut-être la mère. Or . . . . . . Mais je m'arrête et ne m'élance point dans la lice, où des athlètes plus vigoureux ont déja signalé leur ardeur polémique. (Voyez *la Réponse de M. Vadenzende à M. Sacombe, chez Rigot, libraire, rue de l'École de Santé*).

délicat, si hasardeux peut être, il me suffit d'avoir démontré que si les bains peuvent avancer l'accouchement, ils doivent encore plutôt accélérer le travail à une époque où la nature est bien plus disposée à en favoriser les heureux effets, comme on a pu s'en convaincre par les exemples cités dans le cours de ma dissertation.

Si cependant ma foible expérience et mon opinion sur l'utilité des bains pendant le travail, ne sont pas d'une autorité assez prépondérante pour en faire adopter universellement l'emploi, que l'on consulte les anciens. On a beaucoup critiqué la plupart des moyens médicinaux usités parmi eux pour faciliter l'accouchement. Mais il me semble que l'esprit des Modernes a trop insulté aux rides vénérables de la sage Antiquité, qui ne nous a peut-être paru quelquefois peu instruite, que parce que nous n'étions pas nous-mêmes assez éclairés pour la comprendre et l'imiter.

Je n'approuve pas, par exemple, plus qu'un autre, le balancement des femmes en travail, suspendues par les pieds, pour accélérer l'accouchement, position recommandée par Hippocrate. Mais on peut voir, par une

de mes observations, (*) qu'une femme grosse de trois enfans n'a dû sa délivrance qu'à une suspension à-peu-près semblable. En tout cas, si les anciens ont radoté quelquefois, comme on le dit assez légèrement, ce n'est pas, je crois, dans la prescription des bains de toute espèce, pour combattre le spasme et l'inflammation, tant de la matrice que des viscères.

Ce spasme, et les précautions usitées pour le prévenir ou modérer, ont fait rire plus d'un moderne. Mais pourquoi n'a-t-on pas ri de même du spasme des petits vaisseaux, qui fait la base fondamentale du système fébril de M. Cullen ? C'est que la différence des tems fait la différence des opinions. La mienne, quoiqu'il en soit, ne variera point sur l'utilité du bain pendant le travail, puisqu'il est constant que par son emploi, les anciens ont prévenu ou dissipé une foule d'accidens inflammatoires, tandis que nous réussissons si peu à cet égard, faute, sans doute, de faire du bain un usage assez fréquent, sur-tout dans la clinique puerpérale.

(*) *Voyez* page 92 et suivantes.

Je bornerai ici mes réflexions sur cette matière, d'autant plus que plusieurs des observations subséquentes pourront encore servir de corollaire à mon opinion.

ACCOUCHEMENT laborieux, avec convulsions de la mère et de l'enfant : mort de ce dernier, plusieurs jours avant de naître : arrachement du délivre, etc. etc.

IL est peu d'accouchemens qui offrent des circonstances plus orageuses et plus compliquées que celui dont je vais parler. J'exhorte les jeunes Praticiens à bien se pénétrer de tous les détails de mon observation, qui présente, outre la difficulté de l'opération, les phénomènes les plus propres à intimider les Commençans.

En Janvier 1796, une marchande grainetière de la rue Saint-Paul, au huitième mois ou environ d'une première grossesse, ayant copieusement dîné avec du porc frais, fut au spectacle, où la vapeur des lampes, plus épaisse et plus infecte que de coutume, ne tarda pas à lui causer une oppression considérable et une colique violente avec laquelle

elle se traîna péniblement jusqu'à son domicile.

Des lavemens, de l'eau et du sucre, lui firent supporter assez patiemment son état jusqu'au soir du lendemain, où les douleurs de colique prirent un caractère d'intensité telle, qu'on crut enfin devoir me faire appeler. Je prescrivis des lavemens anodins, un lénitif et une boisson délayante, qui soulagèrent la malade pendant vingt-quatre heures. Mais, ne lui ayant presque rien fait rendre, et les lavemens ne pouvant plus même pénétrer dans le rectum, les matières indigestes accumulées, recommencèrent à irriter les intestins avec plus de violence que jamais. Lorsque je fus mandé de nouveau, la malade souffroit cruellement du bas-ventre, et s'agitoit avec des mouvemens convulsifs. Ces mouvemens étoient partagés par son enfant, qu'elle sentoit bondir depuis plusieurs heures dans son sein, avec une vélocité sans égale et très-douloureuse pour la mère, mais qui se ralentit peu à peu et cessa enfin tout-à-fait, quelque tems après que je fus arrivé. A ces mouvemens succédèrent un poids et une gêne insupportables dans le bas-ventre.

Ne doutant plus que les convulsions n'eussent fait périr l'enfant, je fus moins timide sur l'emploi des moyens propres à procurer l'évacuation des matières, qui avoient causé tant de ravage. Je fis donc prendre à la malade un sel neutre à la dose d'une once en plusieurs verres *d'eau stibiée*, et des lavemens laxatifs en aussi petite quantité que le rectum les voulut admettre.

Au bout de trois grands quarts-d'heure, la malade, après quelques borborygmes, évacua si abondamment, qu'on pouvoit à peine suffire pour enlever et vuider plusieurs bassins dont elle faisoit usage. Les matières, verdies par la bile, étoient épaisses, visqueuses et d'une crudité extrême. Après cette évacuation, la malade se trouva singulièrement soulagée, quoique fort harassée des fatigues et des douleurs qu'elle avoit éprouvées pendant la colique et les convulsions. Elle dormit profondément toute la nuit, et le jour suivant ne fut pas moins calme. Ne prévoyant pas comme moi ce qui lui restoit encore à souffrir, à cause de la mort de son fruit, la femme me témoigna sa satisfaction de ce que je l'avois délivrée de tant de maux et d'angoisses. Mais, le lendemain elle res-

sentit de nouvelles épreintes, moins fortes d'abord et avec des rémissions marquées, mais qui devinrent bientôt plus violentes. C'étoient les douleurs de l'enfantement.

Le spasme des intestins, le voisinage et l'expulsion des matières stercorales, l'action irritante du purgatif, l'enfant mort, et formant corps étranger dans la matrice, avoient nécessairement dû mettre en jeu l'irritabilité de cet organe. Malheureusement la femme n'étoit pas à terme et sa constitution athlétique ajoutoit encore aux difficultés inséparables d'un travail aussi accidentellement prématuré.

Le col de la matrice ferme et rigide ne paroissoit nullement disposé à prêter et à s'ouvrir. Cependant les contractions utérines augmentoient considérablement, la femme souffroit beaucoup, et sembloit même menacée de nouvelles convulsions. Je lui fis alors une saignée du bras, qui calma un peu l'irritabilité nerveuse et les douleurs, mais n'avança pas le travail. Le ventre et les parties génitales internes devinrent bientôt d'une sensibilité si exquise, que je craignis l'inflammation. En conséquence, après une seconde saignée, je fis mettre la malade dans

le bain. C'étoit le soir du cinquième jour de la crise.

Le bain diminua l'éréthisme et relâcha les parties. Le travail se soutint, mais modérément. Comme la dilatation de l'orifice utérin n'avoit fait encore aucun progrès, le bain fut continué par intervalles dans la nuit, et le lendemain matin je trouvai le col de la matrice ouvert de manière à introduire le bout du doigt indicateur. J'insistai sur le bain, dans lequel on remit la malade toutes les deux heures. A midi la poche des eaux étoit formée, et à deux heures les membranes se rompirent. La tête s'engagea presque aussitôt dans le détroit supérieur. Une heure après elle étoit dans l'excavation. Comme la femme étoit très-bien conformée et avoit même le bassin un peu vaste, je ne doutai nullement qu'elle n'accouchât sous peu d'instans.. Je fus néanmoins trompé dans mes conjectures par une circonstance que je ne pouvois prévoir.

A neuf heures du soir la tête se trouva au même point, sans avoir aucunement avancé, malgré la fréquence des douleurs, qui avoient enfin totalement cessé. La tête, quoiqu'elle me parût très-grosse, jouissoit

cependant d'une certaine mobilité dans le bassin. Je ne savois à quoi attribuer sa rétention. Voyant que la femme s'affoiblissoit et par la longueur du travail et par le sang qu'elle perdoit en assez grande quantité, je résolus de la délivrer en appliquant le crochet sur la tête de l'enfant.

Mais comme je n'avois pu persuader au père qu'il n'étoit plus vivant depuis plusieurs jours, et craignant qu'il ne m'accusât de l'avoir fait périr avec l'instrument tranchant, j'appliquai, de préférence, le forceps, et après quelques efforts assez considérables, la tête sortit comme malgré moi et par saccade hors de la vulve. Elle fut aussitôt suivie d'un flot de sang, qui m'indiqua bientôt la cause de sa longue rétention.

Le cordon, probablement pendant les convulsions de l'enfant, s'étoit tellement entortillé autour du cou, qu'il ne lui restoit pas plus de six pouces de longueur jusqu'à sa racine. C'étoit lui qui avoit retenu si long-tems la tête dans l'excavation, et le volume de celle-ci ne m'avoit pas permis de m'en appercevoir par le toucher, encore moins de le couper avant de tirer la tête au dehors. Je n'ai donc pu amener cette der-

nière sans entraîner en partie l'arrière-faix.

De l'eau froide jetée en quantité sur le ventre de l'accouchée, fit contracter promptement la matrice, cesser l'hémorragie et sortir les secondines. Le cordon étoit en partie détaché vers sa racine, ce qui lui avoit sans doute donné une longueur suffisante pour laisser sortir la tête de la vulve, qui ne put être franchie par le tronc, que lorsque j'eus préalablement coupé le cordon autour du cou de l'enfant. C'étoit un garçon d'un volume prodigieux, quoique non à terme, mais devenu si gros, sans doute, par l'effet de la putréfaction qui déjà avoit noirci les parties de la génération.

La mère a eu des couches peu orageuses, mais une convalescence très-longue. Elle a été au moins trois mois sans pouvoir quitter la chambre, à cause de son extrême foiblesse. Le régime, les soins, la bonne nourriture l'ont enfin pleinement rétablie, et six mois après elle jouissoit d'une santé parfaite.

Si une indigestion, si l'air infect du Spectacle a pu porter une atteinte si terrible à la grossesse, et causer autant de ravages

chez un sujet des plus robustes, à quel danger ne sont pas exposées, dans les mêmes circonstances, des mères d'une santé délicate et d'une foible complexion ! L'air méphitique des Spectacles n'a pas constamment, sans doute, des effets aussi prompts, aussi délétères ; mais ne pourroit-on pas, bien souvent, lui attribuer, sur-tout en été, ces langueurs et ces maux d'estomac, ces dégoûts et ces inappétences, enfin ces migraines rebelles et journalières dont se plaignent sans cesse la plupart des jeunes Habituées de nos plus brillans Spectacles ? Si l'ennuyeuse monotonie des hivers les force à se renfermer dans des lieux si contraires à leur santé, qu'elles s'en éloignent au moins durant les chaleurs putrides de l'été.

Au-lieu de concentrer leurs charmes dans une prison étroite et insalubre, pourquoi, pendant les délicieuses soirées d'une saison plus riante, ne pas étaler plus souvent à nos promenades cette vive fraîcheur, ces graces touchantes, cette parure enchanteresse, qui, vues dans un plus beau jour, captiveroient mieux nos regards, attireroient plus d'hommages à la Beauté ; et un

triomphe si flatteur, une jouissance aussi pure vaudroient bien, sans doute, le froid sourire d'une multitude encombrée dans une salle de Spectacle? C'est ainsi que les plaisirs du sexe tourneroient au profit de la Maternité, et préserveroient de plus d'une atteinte funeste les doux fruits de la tendresse conjugale.

O Tivoli! Idalie! Élysée (*)! puissent vos champêtres amusemens et vos rians bosquets, fixer long-tems le goût de nos jeunes Cornélies, et la génération à naître vous devra une constitution plus florissante!

Accouchement rendu laborieux par le volume des eaux et l'épaisseur des membranes.

Pendant le cours d'une grossesse semée de mille petites indispositions, j'avois donné mes soins à madame D.. peintre en miniature, lorsqu'à la fin de l'année 1793, je fus appelé pour l'accoucher. Cette dame avoit déja, depuis quelques mois, un ventre énorme

---

(*) Jardins de plaisance nouvellement en vogue

que j'avois été obligé de lui faire soutenir avec des alèzes, et son extrême distension, sur la fin de la grossesse, avoit produit un écartement si considérable de l'anneau, qu'il lui en resta une hernie ombilicale.

Agée d'environ trente-six ans, grosse pour la première fois, cette personne avoit la fibre très-rigide : ce qui, joint aux autres circonstances dont le travail fut compliqué, ne pouvoit que rendre l'accouchement très-long et très-pénible. Il le fut en effet. Trois jours se passèrent dans des douleurs vagues, foibles, languissantes, mais qui fatiguoient beaucoup la femme par leur continuité infructueuse. Au bout des trois jours, l'orifice utérin, ferme et solide, n'étoit pas même légèrement entr'ouvert.

Je mis vainement en usage les lavemens répétés, les bains de vapeurs et les injections émollientes, la résistance du col étoit toujours la même. Enfin, le quatrième jour au matin, après avoir passé une partie de la nuit auprès de la malade, comme elle me demandoit à grands cris de la délivrer, voyant en outre que les douleurs fort ralenties, ne revenoient plus que par intervalles assez longs, et encore très-foiblement, je résolus d'opérer

rer artificiellement la dilatation ultérieure du col, avantage que je ne devois plus attendre des seuls efforts de la Nature.

Je fis donc mettre la dame dans le bain, et ayant introduit le bout de l'index dans le cercle de l'orifice utérin, qui pouvoit être alors dilaté de la largeur d'une pièce de six sous, je parvins en moins d'une demie-heure à y insinuer successivement et par degré, tous les doigts de ma main droite réunis en forme de cône. Ma manœuvre avoit réveillé les douleurs, dont l'action assez vive, secondant les efforts de ma main, produisit une dilatation qui mit les membranes à découvert dans une étendue égale à celle d'un écu de six livres. Elles étoient extrêmement dures, rénitentes et tendues, même pendant la cessation des douleurs, ensorte que je ne pouvois absolument distinguer aucune partie de l'enfant à travers leur tissu.

Persuadé alors que leur épaisseur, jointe à la trop forte distension de la matrice, occasionnée par le volume excessif de l'enfant ou des eaux, étoit la seule cause d'un si long travail, je ne balançai pas à percer les membranes, non avec l'ongle qui suffit quelquefois, mais avec la pointe de mes ciseaux.

La poche ouverte, le fluide sortit avec une impétuosité sans égale et en telle abondance, que l'appartement se trouva tout-à-coup inondé, comme si l'on y eût versé plusieurs seaux d'eau. Celle de l'amnios étant ainsi évacuée, je sentis distinctement la tête de l'enfant vers le côté droit du bassin, la face regardant la cavité cotyloïde gauche, et le cordon pendant au milieu de l'orifice qu'il dépassoit de plus d'un pouce.

D'après cette disposition des parties de l'enfant, il étoit évident que je ne pouvois en abandonner l'expulsion aux seuls efforts de la Nature, sans risquer de voir le cordon s'engager avec la tête, si même elle s'engageoit, et par sa compression faire mourir le fœtus avant de naître. Ayant donc repoussé le cordon dans la matrice avec les doigts de ma main droite, je fus chercher les pieds que je trouvai situés au côté gauche du bassin, et à peu de distance de l'orifice.

Le dégagement assez difficile des épaules me fit amener l'enfant avec un peu de peine jusqu'à la tête, qui, quoique disposée de manière à présenter son grand diamètre au diamètre transversal du détroit supérieur, ne put jamais descendre ainsi dans l'excava-

tion, malgré les mouvemens convenables et les efforts combinés de mes deux mains, dont l'une agissoit au-dehors sur le tronc, et l'autre intérieurement sur la mâchoire de l'enfant.

Je me fis alors donner mes instrumens dont je m'étois servi quelques jours auparavant dans le quartier. Au seul soupçon de leur emploi, la femme se mit à jeter des cris effrayans; bientôt même, et sur-tout pendant l'opération, elle me prodigua les noms peu flatteurs de bourreau, de monstre et d'assassin. Mais peu touché de ses injures, qui ne firent que redoubler mon attention à bien remplir mon devoir, je la fis tenir par quatre ou cinq personnes, pour avoir la facilité d'appliquer le forceps.

Malgré ces forces réunies, après avoir, avec beaucoup de peine, introduit et placé les branches de l'instrument, trois fois je fus pour saisir la tête, et chaque fois les mouvemens irréguliers et les bonds de la femme qui se rejetoit en arrière, me firent lâcher prise. Enfin, lui ayant crié d'un ton plus ferme: *Madame, vous tuez votre enfant,* elle devint plus calme, me laissa opérer, et la tête, ré-

duite de quelques lignes par le forceps, descendit lentement dans l'excavation.

J'eus d'abord l'intention de l'y laisser et de confier à la nature son expulsion finale, pour donner le tems à la matrice de revenir de cette espèce de stupeur et d'engourdissement qu'avoit dû lui causer l'extrême distension de ses fibres, et de plus aux parties molles celui de se prêter à la dilatation nécessaire pour le passage d'une tête qui ne pouvoit être que fort volumineuse. Mais dans l'appréhension que le cordon trop long-tems comprimé ne fit périr l'enfant (car déja ses battemens étoient moins vifs) et d'ailleurs les parties molles de la mère ayant été relâchées par le bain, je me déterminai à achever sur-le-champ l'extraction de la tête; ce que je fis avec beaucoup de douceur et de circonspection, en soutenant fortement de la main gauche la peau du périnée, dont j'avois tout lieu de craindre la rupture, à cause de l'âge du sujet et du volume de l'enfant; mais heureusement le périnée tint bon.

L'enfant étoit un gros garçon, bien portant, quoiqu'il n'ait commencé à respirer que plus de six minutes après sa naissance, au moyen des secours usités en pareille

occasion. Je fus plus de trois quarts-d'heure à délivrer la mère, vu la lenteur avec laquelle la matrice se contractoit par les causes déja énoncées. Enfin le placenta vint comme de lui-même et presque sans douleurs.

La mère ne fut pas plutôt délivrée, qu'elle m'embrassa de tout son cœur, et me fit mille excuses. Je lui dis honnêtement qu'elle ne m'en devoit point ; que tout occupé de ma besogne, je n'avois rien entendu et que je me trouvois trop heureux d'avoir pu lui être de quelque utilité, à elle et à son fruit.

Cette dame poussa les démonstrations de la gratitude jusqu'à me prier à mains jointes de lui permettre de faire le portrait de celui qu'elle appelleroit éternellement, disoit-elle, son bienfaiteur, son libérateur, son sauveur. Je n'entre dans ces détails que pour apprendre aux jeunes Praticiens à se défier de ces témoignages outrés de reconnoissance au moment du besoin; car cette dame, si enthousiasmée de mes soins, m'a quitté peu de tems après, parce que des commères lui ont fait accroire que sa hernie ombilicale ne provenoit que de la mal-adresse de son Accoucheur. Tous les gens de l'art savent combien une pareille imputation est absurde. Mais quel

est le Praticien qui soit à l'abri des commérages ?

Au reste, l'homme vraiment instruit, l'homme qui a médité profondément sur son art, et qui s'est mis à peu près à la hauteur des connoissances de son siècle, dédaigne les vains propos de l'ignorance, et ne répond à ses détracteurs qu'en multipliant ses bienfaits.

ACCOUCHEMENT contre nature, dans lequel l'enfant vint au monde avec un bras fracturé.

LE troisième jour du travail de la dame qui m'a fourni l'observation précédente, je fus prié d'accoucher par *interim*, une marchande parfumeuse demeurant près du marché Saint-Jean. Cette femme étoit déja accouchée plusieurs fois assez heureusement entre les mains de son Accoucheur ordinaire qui se trouvoit alors en campagne.

Comme son bassin, sans être vaste, étoit d'une conformation assez régulière, je crus que cet accouchement auroit une terminaison aussi heureuse que les précédens. Je fus

néanmoins déçu dans mon attente. Les eaux s'étoient écoulées lentement et peu à peu depuis environ vingt-quatre heures sans presque aucune contraction de la part de la matrice; ce qui rendit le travail très-long et plus impatientant pour la femme, que douloureux.

Les membranes flasques et peu tendues n'agissant pas en forme de coin contre l'orifice, celui-ci s'étoit très-peu dilaté et encore inégalement; car au-lieu de présenter une ouverture circulaire, il formoit un ovale dont une extrémité répondoit à droite, et l'autre à gauche du bassin. Ce qui me fit soupçonner que l'enfant venoit en travers, vu surtout que, malgré la laxité et la ténuité des membranes, je ne pouvois en découvrir aucune partie au toucher.

Quoique dès-lors bien persuadé que cet accouchement ne pourroit pas se terminer sans les secours de l'art, je résolus de temporiser encore, pour donner le tems à l'orifice de se dilater davantage. En conséquence, je quittai plusieurs fois la femme pour me transporter assez loin de là, auprès de celle dont je viens de parler précédemment. Mais pour amuser la malade et lui faire trouver le tems

moins long, j'eus soin de prescrire pendant mon absence des lavemens et des bains de vapeur, qui relâchèrent un peu les parties, et prolongèrent insensiblement le travail jusques vers les dix heures du soir. Alors la femme lassée, ennuyée, épuisée, me somma impérieusement de la délivrer, même avec les instrumens s'il le falloit, me menaçant, en cas de refus, de s'adresser à un autre Accoucheur.

Si j'avois cru devoir attendre encore pour le bien de la malade, il n'y a pas de doute que je n'eusse cédé ma place sans mot dire, aimant mieux perdre en faisant bien, que de mal faire pour gagner. Mais voyant la dame si résolue, et sentant d'ailleurs l'orifice ouvert de la largeur d'un petit écu, je crus pouvoir accélérer l'accouchement avec mes doigts, que j'introduisis successivement dans le cercle utérin; bientôt toute ma main pénétra dans la matrice, sans même avoir percé les membrannes, dont la flaccidité n'offrant aucune résistance à mes doigts, je fus obligé de les déchirer avec mes ongles.

Ma main à nu dans la matrice, sentit aussitôt l'enfant couché en travers, ayant sa tête à gauche et renversée sur le dos,

les pieds à droite, la poitrine sur l'orifice, et le corps arqué en arrière. C'étoit comme on voit, une troisième présentation de la poitrine, suivant la méthode de M. Baudelocque, qui m'a toujours servi de règle pour les positions. Celle-ci, très-défavorable pour l'enfant, dont l'épine se trouvoit fléchie en sens inverse de sa courbure, ne fut guère plus avantageuse pour aller chercher les pieds.

Comme la poche des eaux ne venoit que d'être ouverte, je réfoulai tout uniment la poitrine et les parties basses du tronc avec les cuisses vers le fond de la matrice, ce qui me donna la facilité d'atteindre d'abord un pied, auquel je passai un lac, pour le tenir d'une main en dehors, tandis que de l'autre je repoussai encore un peu le corps de l'enfant, dont il ne me fut pas difficile d'atteindre alors l'autre extrémité inférieure.

Ayant saisi toutes les deux de la main droite restée au dedans de l'utérus, j'amenai presque sans peine l'enfant, quoique volumineux, jusqu'aux épaules, la face et le ventre se trouvant en-dessous. Après avoir dégagé un bras, je ne pus jamais faire descendre l'autre qui étoit relevé derrière la tête, et celle-ci trop grosse ne me permit

pas de glisser mes doigts jusqu'au pli du bras. Cependant le cordon comprimé rendoit la terminaison du travail des plus urgentes. Je fis plusieurs tentatives infructueuses avec la main pour désenclaver le bras, qui, comme un coin, empêchoit la tête de descendre. Enfin, au moyen du crochet mousse appliqué sur la partie moyenne du bras, ne pouvant mieux faire, je tirai l'extrémité en en-bas. Elle descendit en effet; mais un léger craquement m'avertit que j'avois fracturé le bras en le dégageant.

Au reste, la sortie de la tête qui suivit de près ce dégagement, me consola un peu de ce petit accident, que j'ai toujours regardé depuis comme inévitable dans une circonstance où le danger plus grand, dont la compression des vaisseaux ombilicaux menaçoit les jours de l'enfant, me forçoit d'accélérer la sortie du tout aux dépens d'une partie.

J'avertis sur-le-champ la garde de ce qui m'étoit arrivé, et lui recommandai, pour le moment, de bien emmailloter l'enfant, en lui étendant le bras le long du corps, jusqu'au lendemain, où j'instruisis le père et la mère de l'état de leur enfant, et leur promis en même tems une prompte et parfaite

guérison d'un accident aussi léger qu'il avoit été inévitable.

Je pansai alors l'enfant avec deux petites compresses longuettes, deux atèles et une bande trempée dans l'eau végéto-minérale. Avec cet appareil il partit en nourrice sans manifester aucune sensation douloureuse. Au bout de quinze jours on le fit revenir, et déja il remuoit librement son bras. Je rappliquai néanmoins l'appareil, mais sans atèles, et je n'ai point revu l'enfant depuis. J'ai su seulement qu'il ne se ressentoit plus du tout de son accident deux ou trois mois après.

Quoique la guérison de ces fractures soit aussi facile, ainsi que tous les Auteurs le disent, il est cependant bon de les éviter, autant que possible, d'abord pour sa propre satisfaction, ensuite parce qu'un vice caché des humeurs chez l'enfant, peut s'opposer quelquefois long-tems à leur consolidation. C'est ce que j'ai vu plus d'une fois arriver, notamment chez un enfant que la garde, au sortir du sein de la mère, laissa tomber sur le dos d'une chaise, chûte qui lui fractura le bras droit dans son tiers inférieur. Malgré l'application méthodique d'un appareil

convenable, le repos parfait du membre et tous les soins chirurgicaux usités en pareille occasion, le cal fut plus de quinze mois à se consolider parfaitement, à cause du vice scrophuleux dont l'enfant étoit héréditairement affecté, et qu'il fallut traiter simultanément, pour obtenir enfin la guérison de la fracture.

PLACENTA ENKYSTÉ.

JE demeurois depuis peu rue-Neuve-Saint-Étienne, près du jardin des Plantes, lorsque je fus chargé d'accoucher secrètement, dans la même rue, une jeune personne de dix-huit à vingt ans, dont l'accouchement me donna plus d'inquiétude que de peine. En effet, l'enfant sorti et le cordon lié, je touchai le ventre de l'accouchée, pour m'assurer de la réduction de la matrice. Je sentis au travers des tegumens, d'abord le globe utérin à moitié revenu sur lui-même, et de plus une autre tumeur moins grosse et rénitente, qui, partant de la partie latérale droite de son fond, me sembla comme une tête qui auroit passé jusqu'au cou par le tissu de la matrice déchirée.

Cette

Cette idée, quoique peu vraisemblable dans une circonstance aussi heureuse, ne laissa pas de m'alarmer, et me fit porter aussitôt la main dans la matrice, où je ne trouvai ni enfant ni délivre, mais seulement le cordon. Inquiet, surpris, je coulai deux doigts le long de son trajet qui les dirigea vers une petite ouverture, dans laquelle, ayant introduit successivement tous mes doigts avec assez de facilité, je sentis bientôt la masse spongieuse du placenta, et je vis alors qu'il étoit enkysté.

L'ouverture aggrandie avec mes doigts, et quelques tractions exercées sur le cordon ombilical, suffirent pour le faire descendre dans le vagin avec une légère émission de sang. La matrice acheva bientôt de se contracter, et une heure après, la seconde tumeur avoit entièrement disparu.

Réflexion. Ce fait, moins important aujourd'hui que l'on est parfaitement éclairé sur l'enchatonement du placenta, peut cependant être de quelqu'utilité aux jeunes Praticiens en leur apprenant que ce cas, toujours alarmant pour qui ne l'a pas encore rencontré, n'a ordinairement rien de dangereux en lui-même; que la poche accidentelle

cède presque toujours à l'introduction méthodique des doigts, et que le placenta se détache alors d'autant plus aisément, que des tractions imprudentes et forcées n'ont pas privé l'Opérateur de la ressource du cordon. Au reste, lorsque celui-ci est rompu, il ne faut encore qu'un peu de prudence et de dextérité pour décoller aussi facilement le placenta enkysté, que s'il ne l'étoit pas. Souvent même, comme de savans Auteurs l'ont remarqué, il suffit de laisser la main dans la matrice, pour en attendre, ou solliciter les contractions, qui effacent peu à peu le kyste, et par-là même décollent le placenta.

Maintenant, qu'est-ce qui occasionne la formation du kyste ? L'inégalité des contractions utérines, disent la plupart des Praticiens. Mais pourquoi la matrice se contracte-t-elle inégalement ? c'est ce que les Auteurs n'ont pas très-clairement expliqué, les uns attribuant ce phénomène à un vice de conformation première, les autres au spasme, aux convulsions, etc. Selon moi, cet effet a le plus communément lieu pour la raison et de la manière suivantes.

Lorsque les eaux se sont écoulées bien avant l'expulsion du fœtus, la matrice se

contracte avec plus ou moins de force sur le corps de l'enfant, qui doit alors irriter davantage les points de l'organe qu'il touche à nu, que la partie occupée par le placenta. Cette région lubréfiée par le contact humide de la masse spongieuse et de plus garantie par ce corps intermédiaire de l'impression immédiate de l'enfant, est moins excitée à contraction que le reste de l'organe, tandis que celui-ci, plus stimulé, doit nécessairement se resserrer plutôt et former autour des bords du placenta une espèce d'étranglement par lequel ce corps fongueux se trouve comme emprisonné dans la partie inerte de la matrice. Tel est, je crois, le mecanisme par lequel s'opère le plus souvent l'enchatonement du placenta.

Ce n'est pas que le spasme de la matrice ne puisse y donner lieu quelquefois, mais bien rarement, et alors, au-lieu de solliciter avec les doigts l'écartement de la cellule utérine, il faut recourir aux saignées; aux fomentations émollientes, aux anti-spasmodiques, pour calmer l'irritation de l'organe, qui, en se relâchant d'abord, et se contractant ensuite de nouveau, expulsera de lui-même le placenta, ou permettra d'en faire plus aisément l'extraction.

Ecartement des os du bassin.

De tout tems, il a régné la plus grande discordance entre les Auteurs sur le point de doctrine dont je vais parler.

Si, suivant Severin Pineau, Paré, Fernel et beaucoup d'autres, l'écartement des os du bassin est non-seulement possible, mais encore nécessaire, il est des esprits dont rien n'a pu vaincre le septicisme, même à l'égard de la simple possibilité de ce phénomène.

Cependant, des exemples, assez rares il est vrai, mais réels et bien constatés, prouvent que cet écartement peut avoir lieu naturellement et quelquefois sans suites bien fâcheuses.

J'ai été plusieurs fois à même de m'en convaincre dans ma pratique particulière, et notamment chez une jeune Religieuse, qu'une foiblesse rendit mère et exposa aux incommodités qui résultent de l'écartement des os du bassin, c'est-à-dire, à l'impuissance de marcher et même de faire le moindre mouvement dans son lit, sans éprouver des douleurs assez considérables vers les régions iliaques et lombaires. En palpant la partie antérieure et

externe des pubis, la main découvroit au tact à travers les tégumens une espèce de rainure ou d'enfoncement longitudinal, qui, joint aux signes énoncés ci-dessus, ne permettoit pas de douter du relâchement de la symphyse.

Au reste, l'application d'un bandage pour fixer les os du bassin, et le lit gardé pendant une quinzaine de jours, firent disparoître entièrement l'incommodité de la jeune Professe.

L'Hôtel-Dieu m'a fourni un autre exemple de l'écartement des os du bassin, dont les suites furent un peu plus rebelles à mes soins.

Une jeune fille de dix-sept à dix-huit ans avoit quitté ses parens qui demeuroient en province, sous prétexte de venir à Paris voir sa sœur aînée établie dans cette ville, mais en effet pour déposer secrètement à l'Hôtel-Dieu le fruit d'un amour clandestin.

Elle y accoucha avec assez de peine entre les mains des Sages-Femmes, et au bout d'environ dix ou douze jours de couche, elle ne pouvoit presque pas marcher. Sa progression étoit claudicante et très-douloureuse. Elle se rendit néanmoins chez sa sœur, qui, touchée

de son état, me pria de lui donner mes soins. Ils furent d'abord infructueux. Les efforts que la jeune personne avoit faits pour quitter l'Hospice, avoient singulièrement augmenté le mal. Quand je la vis chez sa sœur, elle ne pouvoit plus du tout marcher, ni même remuer les extrémités inférieures dans son lit, sans ressentir les plus vives douleurs aux reins. Les os du bassin me parurent d'ailleurs jouir d'une mobilité très-sensible.

Je me contentai d'abord d'employer le bandage; mais elle souffroit presque autant, même sans marcher, et la mobilité des os subsistoit toujours. Les topiques astringens, les fumigations aromatiques n'eurent qu'un foible succès. J'eus recours aux purgatifs réitérés pour dériver les humeurs, qui, attirées par l'irritation, me paroissoient engorger les ligamens du bassin avec d'autant plus de force et d'opiniâtreté, que la jeune fille ne pouvoit se résoudre à garder un repos constant.

L'emploi des évacuans avec la continuation du bandage me réussit, mais ne fut pas suffisante pour opérer une guérison parfaite. Le bassin à la vérité n'étoit plus mobile, et la malade pouvoit marcher dans sa chambre,

mais lentement et avec quelques sensations par fois très-douloureuses dans le bassin et le long des cuisses.

Les bains froids, souvent répétés pendant l'espace de près de six semaines lui rendirent enfin sa première agilité, et cette jeune personne ne s'est jamais ressentie depuis d'une incommodité aussi désagréable.

Il est à remarqûer que le relâchement des symphyses a plus communément lieu chez les personnes qui ont la fibre d'une mollesse et d'une flaccidité notables ; que de plus ce phénomène ne se manifeste aussi ordinairement qu'après un travail laborieux, ou même naturel, mais prolongé par un léger défaut de proportions entre le bassin de la mère et la tête de l'enfant.

En réfléchissant sur cet effet et l'accumulation des fluides, qui en est la cause présumée par une foule d'Auteurs, je serois tenté d'adopter l'opinion de ceux qui pensent que ce relâchement du tissu ligamenteux du bassin, qui, selon eux, n'est jamais déterminé que par un travail plus ou moins long, est évidemment un moyen, une dernière ressource que la Nature prévoyante s'est ménagée pour sauver la mère et l'enfant dans des

cas où il se trouve une disproportion assez grande entre les dimensions de la tête de l'un et celles du bassin de l'autre.

Pourquoi en effet rejeterois-je entièrement cette opinion, puisqu'elle est fondée sur l'expérience ; car on a vu maintes fois à l'Hôtel-Dieu, chez des femmes mortes et ouvertes après un accouchement laborieux, on a vu, dis-je, un tel relâchement des symphyses du bassin, que l'on pouvoit facilement interposer le pouce dans l'intervalle des os. Que cet écartement soit produit par le gonflement des cartilages, ou par la simple extension de la fibre ligamenteuse, il suffit qu'il ait lieu, et quand chaque symphyse ne donneroit qu'une ligne de plus au petit diamètre, (ce qui n'est pas trop pour résultat de l'écartement naturel et très-vraisemblable d'un demi-pouce par symphyse) croit-on que deux ou trois lignes ne soient d'aucun effet pour faciliter en bien des cas l'accouchement ?

Quant à moi, je crois cet écartement très-utile, en me fondant sur le raisonnement que voici :

Les ligamens du bassin se relâchent, vérité incontestable. Quand ils se relâchent, c'est le plus communément après un travail

plus ou moins long-tems soutenu, chose également avérée ; ils se relâchent, enfin, avec plus ou moins d'augmentation dans le bassin, ne fut-ce que d'une ligne pour le petit diamètre, c'est encore un fait très-positif.

Or, n'est-il pas possible que dans certaines circonstances, si l'on donnoit à la Nature le tems de déployer tous ses efforts, et celui d'accumuler autour des ligamens une quantité de fluides capable de les relâcher à un certain degré, n'est-il pas possible, dis-je, que cette sage précaution évitât souvent au Praticien la nécessité d'une opération cruelle, et à la mère les dangers qui en sont inséparables? Je le crois d'autant plus fermement, que je pense en trouver la preuve incontestable dans le trait suivant :

Je fus mandé, il y a quelques années, par une Sage-Femme qui demeuroit rue Mouffetard, pour accoucher une marchande Mercière de la même rue. La tête, me dit la Sage-Femme, ne s'engage point, malgré la force et la continuité des douleurs, parce que le bassin me paroît si étroit, que je

crains beaucoup qu'on ne soit obligé de faire l'opération césarienne.

Je le craignis comme elle, lorsqu'ayant mesuré le bassin à différentes reprises avec l'index, il ne m'offrit constamment que deux pouces huit lignes au plus d'étendue du pubis au sacrum.

Du reste, la matrice se contractoit fréquemment et avec beaucoup d'énergie ; les eaux écoulées depuis plusieurs heures, laissoient toucher la tête à nu au-dessus du détroit supérieur, et dans une bonne position pour s'engager. Le cuir chevelu qui répondoit au vuide du bassin étoit légèrement tuméfié.

Malgré ces dispositions favorables et la force des contractions utérines, le travail n'avançoit point. Je songeois déja à requérir quelqu'un de plus expert, pour m'aider de ses conseils et de sa main, dans le cas où nous nous serions déterminés à pratiquer l'opération césarienne.

Mais ayant réfléchi ensuite que les forces expultrices se déployoient avec la plus grande énergie, que la femme n'étoit point épuisée, et que l'on pouvoit sans danger différer l'opération ; ayant d'ailleurs lu et

entendu dire que maintes fois, dans des cas aussi désespérés, on avoit vu des mères se délivrer heureusement à l'aide des seuls efforts de la Nature, mais énergiques et long-tems continués, je résolus d'attendre encore; seulement je fis mettre la femme dans le bain, et je me retirai en promettant à la Sage-Femme de revenir après un accouchement très-pressé qui m'appeloit ailleurs.

Je revins en effet six heures après, et à mon retour je trouvai le cuir chevelu de l'enfant extrêmement alongé par la tuméfaction et la compression; la tête s'étoit engagée de plus d'un tiers dans le détroit supérieur, où elle étoit fixée et comme emboîtée de manière que tous les efforts de ma main ne purent l'ébranler. La matrice ne se contractoit presque plus; la malade paroissoit fort abattue.

Si cet enclavement de la tête me causoit quelque inquiétude, son engagement presque inattendu me rassuroit un peu. Je conçus quelque espoir de la dégager entièrement en la réduisant avec le forceps.

J'appliquai donc l'instrument, non sans peine; car il me fut très-difficile de faire glisser à plat les branches entre la tête et le

bassin, antérieurement encore plus que vers la partie postérieure. Cependant j'y parvins à la longue. Ayant mesuré au pied de roi l'écartement des extrémités des branches avant et après leur entier rapprochement, leur distance, lorsque je les eus fortement liés ensemble par les deux bouts, me prouva que j'avois réduit la tête d'environ six lignes.

Malgré cette réduction, il me fallut encore employer de grands efforts accompagnés d'un craquement douloureux dans les os du bassin, pour faire descendre la tête dans l'excavation. Le détroit inférieur se trouvant avoir les dimensions les plus ordinaires, j'eus peu de peine à lui faire franchir presqu'aussitôt la vulve; il ne fallut qu'un effort médiocre pour amener le reste du corps.

La tête sortie, parut d'une forme oblongue et cylindrique. Elle avoit sept pouces une ligne de grand diamètre, et deux pouces neuf lignes, mesurée d'une bosse pariétale à l'autre. Le lendemain, elle avoit trois pouces une ligne, dans ce dernier sens.

L'enfant, qui étoit petit, a vécu, et je laisse à penser combien je me suis applaudi d'avoir

d'avoir préféré une sage lenteur aux secours précipités de l'Art.

En temporisant ainsi, je ne doute pas que je n'aie donné à la Nature le tems de se ménager la dernière ressource dont j'ai parlé plus haut, c'est-à-dire celle de pouvoir accumuler autour des ligamens une quantité de fluides suffisante pour en opérer le relâchement, et par suite l'écartement des os symphysés.

Je suis fondé à le croire, 1°. parce que le travail a duré près de quarante-huit heures; 2°. parce que sur la fin du travail, le vagin a été abreuvé d'une quantité prodigieuse de sérosités; 3°. parce qu'au commencement de ses couches, d'ailleurs fort heureuses, la femme a ressenti des douleurs assez vives vers les régions lombaires et iliaques, surtout lorsqu'elle vouloit faire quelque mouvement avec les extrémités inférieures, douleurs, au reste, qui ont disparu totalement avant le dix-neuvième jour des couches.

Je conclus donc que non seulement les os du bassin se sont écartés par l'infiltration du tissu ligamenteux, mais que sans cet écartement salutaire, l'accouchement n'auroit

jamais pu se terminer par les voies naturelles.

En effet, le bassin n'avoit que deux pouces huit lignes de petit diamètre à son entrée, en y comprenant les parties molles ; et si la compression de ces dernières a pu l'augmenter d'environ deux lignes dans le sens indiqué, je suppose ces deux lignes occupées par l'instrument.

D'un autre côté, si le forceps n'a réduit la tête que de quatre lignes (car je déduis deux lignes pour la torsion que j'ai fait subir aux branches de l'instrument en les rapprochant avec force), il s'en suit de là que les proportions résultantes, soit de l'étendue naturelle du bassin, soit de la réduction obtenue par le forceps n'auroient jamais pu opérer la sortie de l'enfant, si l'écartement des os n'avoit augmenté au moins de deux lignes le petit diamètre du bassin, qui s'est alors trouvé d'une étendue suffisante pour livrer passage à une tête n'ayant plus que deux pouces neuf lignes de petit diamètre.

Et la sortie de cette dernière a très-bien pu être le résultat d'une ampliation aussi légère ; car une ligne et demie ou deux suf-

fisoient d'après le calcul que j'ai établi plus haut. Il est même à présumer que cet écartement a été peu considérable, puisque l'incommodité qui en est l'effet ordinaire, n'a duré que quelques jours et sans suites fâcheuses pour la mère.

Cette femme est encore devenue enceinte deux ans après. Comme je ne pus me rendre à tems auprès d'elle, on recourut à un Chirurgien, qui, pour la délivrer, retourna l'enfant, et lui ouvrit le crâne, n'ayant pu l'extraire autrement.

La mère mourut en couche. Instruit de cet accident, je demandai et j'obtins la permission de faire l'ouverture du cadavre, pour voir si j'avois erré beaucoup dans mon jugement sur les dimensions du bassin. Il avoit deux pouces neuf lignes et demie de petit diamètre, le pubis et la saillie du sacrum ayant été dépouillés de leurs parties molles et ratissés avec le scalpel.

Si j'ai bien jugé les dimensions du bassin, si cette juste appréciation m'a peut-être fait amener le premier enfant à bien, je suis loin de croire que j'eusse également réussi au second. Je suis loin aussi d'inculper le Chirurgien qui m'a remplacé. Il se peut que

l'enfant plus volumineux, et le travail moins actif ne lui aient pas permis de temporiser, et par-là même de réussir comme moi.

Alors, seulement, j'aurois opéré la femme césariennement, et même en cas d'insuccès, j'aurois toujours fait une victime de moins.

Remarques sur le même sujet.

Lorsque, dans l'Observation précédente, j'avance que chez la femme, qui en est le principal objet, l'écartement des os a été peu considérable, quoique très-utile, je me trouve, malgré moi, en opposition avec les premiers Accoucheurs de nos jours. Ces Praticiens accordent bien, comme moi, au petit diamètre du détroit supérieur, une ampliation de deux lignes par l'effet du relâchement des symphyses; mais ils soutiennent que, pour obtenir ces deux lignes, il faut un écartement d'un pouce au moins, écartement qui, selon eux, n'a jamais existé sans rupture des symphyses.

A cela je réponds par des faits.

J'ai déja dit plus haut que maintes fois à

l'Hôtel-Dieu (*), chez des femmes mortes et ouvertes après un accouchement laborieux, on avoit trouvé les symphyses du bassin tellement relâchées, que, par le seul effort des mains, les os s'écartoient d'un bon demi-pouce, sans qu'il y ait eu néanmoins rupture des parties ligamenteuses.

Un semblable écartement a dû avoir lieu chez la marchande Mercière citée par moi précédemment, puisque lui seul a pu procurer au petit diamètre du bassin l'ampliation de deux lignes indispensablement requises, pour que l'accouchement ait pu se faire par les voies naturelles. Malgré cette déduction, selon moi incontestable, les symphyses ne se sont point déchirées.

Comment donc accorder ces faits et d'autres aussi certains, avec la doctrine de quelques-uns de nos grands Maîtres? Comment persister dans mon opinion, et leur déférer

---

(*) M. Verdier, dans son Ostéologie, pag. 109, cite un pareil exemple tiré de l'Hotel-Dieu.

M. Giraud, actuellement Chirurgien en second de cet Hospice, a été tout recemment témoin du même phenomène, que M. Desault nous a dit aussi avoir observé plusieurs fois.

la palme qu'ils méritent à tous égards ? Il est, ce me semble, un moyen propre à tout concilier. C'est de regarder en effet comme dangereux et même impossible, l'écartement d'un pouce produit par le relâchement d'une seule symphyse du bassin ; mais d'un autre côté, il faudroit admettre en principe, qu'une pareille déduction répartie sur toutes les symphyses, peut donner le même résultat, sans avoir le même inconvénient, c'est-à dire, que chacune des trois symphyses peut offrir jusqu'à un demi-pouce d'écartement, et ajouter ainsi près de trois lignes au petit diamètre, sans qu'il y ait rupture ni déchirement de leur tissu.

Cette idée, si vraisemblable, je la puise chez lès Auteurs mêmes qui sont d'un avis contraire au mien ; car dans leurs écrits, ils n'ont jamais parlé que de l'écartement d'une seule symphyse à-la-fois, tandis que les trois symphyses du bassin peuvent se relâcher simultanément, parce qu'il n'y a aucune raison pour que la même cause, qui agit sur une symphyse, ne puisse agir aussi sur l'autre. Mais l'écartement respectif peut être alors beaucoup moins grand, et par-là

même moins sensible, quoiqu'également avantageux pour favoriser l'accouchement.

C'est ce que j'ai sur-tout observé chez une femme morte à la suite de l'opération césarienne. Les os du bassin, très-mobiles, s'écartoient notablement dans tous les points de leur triple jonction, mais sans rupture.

C'est ce que m'a encore confirmé un bassin que j'ai journellement sous les yeux dans mon cabinet, et où les os écartés offrent près d'un demi-pouce de distance à chacune des trois jonctions du bassin, mais aussi sans vestiges de déchirure.

Enfin, le même phénomène est prouvé par une foule d'exemples, qu'il seroit aussi fastidieux que superflu de rapporter, après tout ce que j'ai déja relaté. Il me suffira donc d'ajouter que la très-grande majorité des Praticiens, tant anciens que modernes, a regardé l'écartement des os du bassin comme favorable à l'accouchement. Telle est aussi mon opinion que j'ai fondée sur le raisonnement comme sur les faits, et les faits ne se détruisent que par d'autres plus concluans.

Peut-être me citera-t-on comme tels les désordres produits par l'opération de la symphyse. Mais les moyens violens de l'Art

peuvent-ils se comparer à l'action lente, graduée, irrésistible de la Nature.

Je sais que cette action même n'a pas toujours été sans avoir des suites fâcheuses, mais ces cas son extrêmement rares; et d'ailleurs alors l'écartement trop considérable et borné à une seule symphyse, a été, sans doute, l'unique cause des accidens.

Au reste, la Nature si prévoyante et si sage dans la combinaison de ses moyens, engorgeroit elle le tissu des ligamens, les disposeroit-elle à une extension salutaire, en déployant tout l'appareil d'une congestion abondante d'humeurs autour d'un seul et même point; en un mot, se mettroit-elle ainsi en frais, pour que son travail fut infructueux où tournât même à son préjudice? C'est ce qui n'est pas probable: c'est, du-moins, ce que je ne saurois m'imaginer.

Ainsi donc, si l'écartement des os du bassin ne peut influer sur l'accouchement chez les sujets qui ont cette cavité osseuse extrêmement viciée, je pense qu'il peut être très-utile dans des cas de difformité moyenne, et qui n'exigeroit que quelques lignes d'ampliation dans le petit diamètre, indépendamment

de ce que l'instrument peut enlever au volume de la tête.

C'est ce que prouve bien l'exemple de quelques femmes qui se sont délivrées seules et sans les secours de l'art, quoique leur bassin n'eût supérieurement que deux pouces et demi de petit diamètre. En vain m'alléguera-t-on ici la grande souplesse des os du crâne; jamais la compressibilité de ces derniers n'auroit pu aller assez loin pour faire accoucher la mère sans tuer l'enfant, si l'élasticité des connexions du bassin n'avoit puissamment coopéré à l'ouvrage.

Je ne vois donc rien jusqu'ici qui puisse me faire changer d'opinion sur l'utile écartement des os du bassin, opinion que partagent d'ailleurs avec moi tant de Praticiens distingués, parmi lesquels pouvoir compter Levret et Desault, est assurément un motif pour s'applaudir de son sentiment.

TRANCHÉES utérines contre Nature.

LE calme indicible dont jouit une femme aussitôt après sa délivrance, et qui lui fait goûter le plaisir si doux d'être mère, est bientôt suivi d'un nouvel orage qui s'élève

dans son sein. Ce trouble est occasionné par les tranchées utérines. Effet naturel des contractions de la matrice, elles sont en petit, ce que l'accouchement est en grand. C'est un moyen salutaire, quoique douloureux, dont la Nature se sert pour débarrasser l'organe de la génération du sang superflu qui engorge sa substance.

Ce sang destiné par elle à la nourriture du fœtus, disséminé dans le tissu du globe utérin, devié des routes ordinaires de la circulation, devient, après la sortie du produit de la conception, un corps étranger dont l'organe de la génération se délivre par un mécanisme semblable à celui de l'enfantement, c'est-à-dire par des contractions plus ou moins vives et répétées, mais beaucoup moins intenses en général que pendant le travail. Quoique les femmes s'en plaignent, le Praticien éclairé regarde les tranchées utérines comme un bénéfice de Nature. C'est pour lui une preuve du bon état de l'accouchée, dont la matrice paroît alors jouir de toute sa force, de toute son élasticité.

Il se peut néanmoins que les douleurs qui accompagnent cette espèce de travail, quand elles vont très-loin, soit pour la durée, soit

pour l'intensité, reconnoissent une cause pathologique, et alors seulement on doit essayer d'en abréger ou modérer le cours. Cette cause, dont je parle, peut varier à l'infini, et on en trouve une foule d'exemples dans les Auteurs. C'est pourquoi je n'en rapporterai ici que deux, où la cause m'a paru plus frappante et plus marquée que dans une foule de cas qui sont à ma connoissance.

Une jeune femme demeurant sur le quai des Ormes, accouchée de son premier enfant, entre mes mains, sans aucunes tranchées consécutives, en fut cruellement tourmentée dans la couche suivante, comme je le lui avois pronostiqué pendant le cours de sa seconde grossesse, en lui voyant prendre, contre mes avis, deux ou trois fois par jour des alimens farineux, tels que vermicelle, riz, semouille, etc.

La fantaisie, un goût obstiné, lui faisoient préférer cette nourriture à toute autre moins incrassante et moins propre à rendre le sang trop fibreux. En vain je lui recommandai le régime délayant; son goût l'emporta sur mes conseils. La Nature plus juste vengea l'Accoucheur malgré lui. Dès le qua-

trième mois, la dame eut des migraines, des vertiges, des pesanteurs de tête et de corps qui la forcèrent à se faire saigner de bonne-heure et à diverses reprises. J'eus soin chaque fois de faire une large ouverture à la veine. Malgré cette prêcaution, le sang épais et visqueux comme une colle, ne fit pour ainsi dire que suinter goutte à goutte.

Ce petit avertissement de la Nature ne rendit pas la dame beaucoup plus sage. Enfin le terme de la gestation arriva, et après un accouchement assez heureux, elle éprouva les tranchées les plus cruelles. Le travail et la délivrance lui avoient fait perdre très peu de sang, et ce fluide ne s'écoulant ensuite qu'en fort petite quantité, qui tachoit à peine le linge, ne put être expulsé que par les contractions lentes et redoublées de la matrice; ce qui fit considérablement souffrir l'accouchée.

La fièvre de lait fut très-orageuse, et je crus toucher à l'instant où les mammelles excessivement engorgées par un fluide trop consistant, alloient s'enflammer et offrir l'appareil effrayant des congestions et des suppurations laiteuses.

Des cataplasmes émolliens et résolutifs sur

le

le sein, des fomentations chaudes sur l'abdomen tendu et douloureux, des boissons délayantes et légèrement diaphorétiques, prises en grande quantité, procurèrent du soulagement à la malade, mais ne la délivrèrent totalement de ses tranchées que le dix-septième jour des couches. Corrigée par une si terrible expérience, elle a été plus raisonnable dans deux grossesses subséquentes et par-là même plus heureuses. Car les phénomènes orageux dont je viens de parler ne se sont plus remontrés chez elle.

Le second exemple de ce genre m'a été fourni en 1792, par la femme d'un chef des bureaux de la Marine. Agée de vingt ans, et extrêmement pléthorique, elle eut, pendant le cours de sa première grossesse, une répugnance invincible pour toute espèce de boisson, si on en excepte les liqueurs spiritueuses. Je prescrivis le régime délayant qui fut peu ou point suivi. Bientôt on eut des maux de tête considérables, des agitations pendant la nuit, des insomnies habituelles. Je fis plusieurs saignées, toutes furent à peu près infructueuses, et les maux de tête ne se dissipèrent pas avant le travail, pendant lequel même je fus obligé de saigner la malade

pour la soulager d'un engorgement plétho-rique et très-douloureux du cerveau.

L'accouchement, d'ailleurs heureux, fut suivi de couches terribles, soit par la violence des tranchées utérines qui durèrent plus de dix jours avec des évacuations foibles et rares, soit par la tension inflammatoire des mammelles, qui suppurèrent malgré toutes mes précautions. Dans la grossesse suivante, la jeune femme but beaucoup, et son sang plus délayé ne lui causa presque aucunes tranchées.

On voit par ces deux exemples, combien il est essentiel de diviser et détremper, pour ainsi dire, le sang des femmes grosses par de copieuses et abondantes boissons. Chez elles, le fluide sanguin ralenti dans sa course, moins agité par le défaut d'exercice, tend déja assez par lui-même à s'épaissir. Combien ne doit-il pas être plus disposé à devenir fibreux, lorqu'un chyle trop nourrissant favorise encore son épaississement et sa lentescence.

Les deux femmes, dont je viens de parler, auroient bien pu être victimes de leur mauvaise sanguification, si elles n'eussent pas allaité elles-mêmes leurs enfans. Ceux-ci,

quoiqu'avec beaucoup de peine d'abord, les débarrassèrent en grande partie du fluide redondant qui obstruoit chez elles tous les vaisseaux et presque tous les pores.

Suffocation de matrice.

Une des causes les plus fécondes en accidens chez les femmes nouvellement accouchées, ce sont les passions vives de l'ame, telles que la peur, la joie et le chagrin. C'est ce dernier qui manqua de faire périr dans sa première couche une dame demeurant alors boulevard du Temple.

Elle étoit accouchée très-heureusement d'un gros garçon entre mes mains; la mère et l'enfant se portoient à merveille à ma visite du lendemain. Des circonstances impérieuses ayant forcé son époux à découcher ce jour-là pour la première fois depuis un an de mariage, elle fut si affectée de cette séparation momentanée, dont elle ne put savoir sur-le-champ la cause, que le soir même ses lochies se supprimèrent, le ventre devint tendu, météorisé; la fièvre s'alluma, et déjà la tête s'égaroit, lorsque je fus mandé à onze heures du soir pour la secourir.

Voyant la malade dans un état de suffocation marquée, je lui fis aussitôt une ample saignée du bras, que je réitérai dans la nuit. On appliqua sur le ventre des fomentations émollientes ; je prescrivis en outre un julep hystérique, des lavemens anodyns, et des boissons tièdes avec le tartre stibié. Tous ces moyens réunis procurèrent bientôt une détente générale. Leur action ne fut pas peu secondée par l'émétique, qui, donné à doses fractionnées, procura quelques selles et favorisa singulièrement la transpiration. Celle-ci fut, si je ne me trompe, plus salutaire que tout le reste, en détendant toutes les parties tant internes qu'externes, en diminuant la phlogose, et en relâchant le tissu même de la matrice, source de tout le mal par la congestion du fluide, dont cet organe est alors le siége douloureux et trop souvent fatal.

La saignée, au reste, dut être encore très-efficace, en diminuant la pléthore et en empêchant une plus grande quantité de sang d'affluer vers les parties déja irritées par l'accumulation du fluide sanguin, dont le spasme de la matrice avoit subitement arrêté l'écoulement.

Vers le matin tous les symptômes fâcheux avoient en partie disparu, et les lochies repris leur cours. Le calme fut entièrement rétabli par le retour du mari.

Réflexions. M. Levret prétend qu'il faut distinguer avec soin l'inflammation d'avec la suffocation de matrice, parce que dans cette dernière affection la saignée est pernicieuse. Cependant le même Auteur convient que dans l'un et l'autre cas, il y a suppression des lochies. Or, cette suppression, provoquée par le spasme, offre-t-elle une indication plus urgente à remplir que la saignée, qui peut seule détendre les parties, et par-là même rétablir le cours des vuidanges. Cette pratique généralement recommandée, m'a parfaitement réussi dans le cas dont je parle, et assurément il n'y avoit pas d'inflammation; car quoique le globe utérin fut volumineux, dur et tendu, il n'étoit point douloureux au toucher, tandis que la sensibilité de l'organe est un signe certain de son inflammation. D'ailleurs, chez un sujet pléthorique et dont la tête commençoit à s'aliéner, la saignée ne pouvoit guère être contre-indiquée.

Affections laiteuses : Engorgement des mammelles, etc.

La femme d'un négociant du faubourg Saint-Germain, dont le travail et ses suites n'avoient rien offert que de très-heureux, étoit au dix-septième jour de ses couches, relevée et bien portante, lorsqu'une imprudence faillit de la faire périr.

Elle ne nourrissoit pas, mais son lait étoit presque tari, et il ne se faisoit plus qu'un léger suintement en blanc par les parties basses. Dans cet état, elle sortit pour aller faire une partie de plaisir à la Rapée, et passa l'eau par un grand vent qui la glaça. Un froid subit s'empara de tout son corps, et on la ramena en voiture chez elle avec un frisson considérable et des douleurs violentes dans tous les membres.

Mon premier soin, lorsque je la vis, fut de m'informer de ce qui s'étoit passé, et d'après le récit des assistans, je me déterminai sur-le-champ à faire suer copieusement la malade.

Les boissons sudorifiques et chaudes données en quantité avec un grain d'émétique en

grand lavage, débarrassèrent promptement les pores et les émonctoires engorgés par l'humeur laiteuse ou par celle de la transpiration répercutée. La sueur ne fut pas moins provoquée par le bain, où la malade resta plus d'une heure, à un degré de chaleur assez considérable. Aussi la transpiration fut-elle ensuite si abondante, qu'on fut obligé de changer plusieurs fois dans la nuit les chemises et les draps de l'Accouchée, qui se trouva beaucoup mieux dès le lendemain matin.

On voit qu'ici j'ai, pour ainsi dire, brusqué la maladie, pour en prévenir les suites fâcheuses et presque toujours incurables, quand elles sont invétérées : je veux dire les incommodités et les souffrances attachées à ce que l'on appelle communément : *lait répandu.*

Les purgatifs réitérés et assez forts ont achevé ce que les sudorifiques avoient si heureusement commencé, et la malade ne s'est plus jamais ressentie des douleurs dont le retour, plus ou moins fréquent, annonce ordinairement une cure imparfaite.

Au reste, dans les cas les plus invétérés de cette espèce, j'ai réussi maintes fois avec

les sudorifiques et les purgatifs, qui, administrés selon les circonstances et les tempéramens, m'ont, en général, toujours paru exclusivement indiqués pour la cure de ces affections chroniques.

Seulement, lorsque la maladie détonne particulièrement sur les articulations, et y cause des engorgemens lents et rebelles, les frictions locales avec un liniment volatil, et les bains, sont, comme je l'ai déja souvent éprouvé, un puissant auxiliaire pour seconder l'effet des évacuans.

Les purgatifs un peu énergiques, dans un véhicule étendu, m'ont également réussi chez les femmes qui cessent de nourrir. Mais j'ai soin d'appliquer en même tems, sur les seins engorgés et douloureux, un cataplasme émollient et résolutif dans lequel le cerfeuil prédomine, et la vertu de cette ombellifère est si frappante et si prononcée dans ce cas, que souvent il m'a suffi de mettre ou d'ôter quelques instans le cataplasme, pour voir aussitôt cesser ou renaître la douleur et la tension des mammelles.

Ce moyen local ne pourroit néanmoins suffire, si l'humeur laiteuse n'étoit d'ailleurs détournée par la voie des selles ou d'une

transpiration douce et modérée. Au reste, à une époque où la Nature est elle-même disposée à tarir la source du lait, ce fluide est rarement orageux et rebelle aux moyens indiqués plus haut.

Il n'en est pas de même dans les premiers tems des couches, sur-tout chez les femmes qui ne nourrissent point. Si la violence avec laquelle le fluide laiteux se porte quelquefois alors aux mammelles, n'est promptement tempérée par la Nature ou par l'Art, c'est-à-dire par des sueurs spontanées ou légèrement provoquées au moyen de boissons copieuses et chaudes, il cause des ravages dont les résultats les plus communs sont des dépôts et des engorgemens qui cèdent difficilement à la résolution.

Les dépôts laiteux sont très-fréquens à l'Hôtel-Dieu, soit par l'imprudence des femmes qui s'exposent sans ménagement au froid, soit à cause du mauvais air qui y engendre plus promptement la corruption des humeurs. J'y ai vu, pour cette dernière raison sans doute, un grand nombre de ces dépôts abcéder, malgré mes soins et mes efforts pour en obtenir la résolution.

Ces fréquens abcès m'ont suggéré un

moyen qui en opère très-promptement la cure. Lorsqu'ils sont ouverts par la Nature, ou par l'Art, qui devroit toujours la prévenir, j'en tire à l'instant tout le pus au moyen d'une ventouse, et le foyer purulent ainsi totalement évacué, j'ai vu plus d'une fois la plaie refermée et guérie un ou deux jours après. Ce phénomène m'a sur-tout frappé chez la femme d'un imprimeur, qui vint me consulter un jour chez moi de grand matin, pour un dépôt laiteux au sein, prêt à abcéder de lui-même, et que j'ouvris sur-le-champ. Il en sortit environ un demi-septier de pus, particulièrement à l'aide de la ventouse, qui, appliquée à diverses reprises, tarit si complettement la matière purulente, que le lendemain au soir, étant allé visiter la malade, comme elle m'en avoit prié, je trouvai la plaie cicatrisée et le dépôt guéri de manière que la femme n'a plus jamais ressenti aucun mal dans la partie qui en avoit été le siége.

D'après cet exemple et tant d'autres semblables dont j'ai été témoin, il est plus que probable que si l'on avoit l'attention d'extraire ainsi tout le pus contenu dans la plupart des dépôts, lorsqu'ils sont parvenus à

maturité, la guérison en seroit beaucoup moins longue, que lorsqu'on entretient la plaie ouverte par de la charpie interposée entre ses bords, pour favoriser l'issue lente et spontanée de la matière purulente qu'on pourroit tarir beaucoup plutôt au moyen de la ventouse.

Outre l'application de cette dernière, j'ai encore quelquefois injecté la plaie avec un peu de vin tiède. C'est un excellent mundificatif, qui déterge parfaitement l'ulcère, et en favorise la cicatrisation. Ajoutez à cela que, dans la plupart des cas dont il s'agit, j'ai eu soin de faire une très-petite ouverture, et avec une lancette, plutôt qu'avec un bistouri, pour empêcher l'air de pénétrer dans le dépôt; car l'air étant une source éminente de corruption pour les plaies et les ulcères, c'est souvent lui seul qui y entretient une longue et interminable suppuration. C'est ce que j'ai toujours tâché d'éviter, sur-tout à l'égard des dépôts laiteux aux mammelles.

SPÉCIFIQUE pour les crevasses du sein.

DES maux de sein bien plus légers, et cependant plus redoutés que ceux dont je viens

de parler, m'ont singulièrement occupé depuis quelque tems. Parmi tant de mères qui allaitent aujourd'hui elles-mêmes leurs enfans, il y en a beaucoup qui souffrent cruellement, quelques-unes même sont obligées de renoncer au plus doux charme de la Maternité, à cause des gerçures ou crevasses qui leur surviennent au sein, dès les premiers jours de la lactation. L'impression souvent très-forte des lèvres de l'enfant use, excorie la peau tendre et délicate des mammelons, qui, quoique cicatrisés par l'effet des pommades et autres topiques usités, se gercent et se fendillent presque toujours de nouveau, dès que l'enfant recommence à téter. Souvent même, après l'emploi de ces moyens, les bouts de la mammelle se trouvent emportés tout-à-fait par la succion, et pourquoi ? C'est que les corps gras, qui entrent dans la plupart des médicamens cités, loin de préserver des fissures, ainsi que le prétend Mauriceau, y disposent encore davantage la peau, dont ils relâchent le tissu, comme émolliens.

Ce sont les remèdes, tout à-la-fois dessiccans, astringens et glutinatifs, qui m'ont paru les seuls propres non-seulement à combattre,

battre, mais même à prévenir un accident si fâcheux. C'est cette idée qui m'a fait perfectionner un moyen déja connu.

On faisoit un grand usage autrefois de petits moules ou chapeaux de cire, connus les Gardes sous le nom de *bouts* pour les seins. On en couvroit le mammelon, pour lui conserver sa forme.

Comme ces petits moules sont d'un usage très commode, j'ai tâché de leur communiquer une vertu balsamique et dessicative, en incorporant dans la cire, dont ils se composent, des substances propres à raffermir et cicatriser les chairs du mammelon. Tel est aussi l'avantage que j'ai déja obtenu nombre de fois de l'emploi de ces petits moules ainsi préparés (*), et ce qui le prouve évidem-

(*) Je n'indique point ici la préparation, parce qu'elle ne peut être utile qu'aux Ciriers, ce qui n'est pas nécessaire, puisqu'il s'agit d'un médicament. Quant aux Praticiens, outre que je me ferai un vrai plaisir de la leur communiquer de vive voix, ils la trouveront presque toute entière, ainsi que sa manière d'agir dans la Pharmacopée de Fuller, au paradigme intitulé : *Empl. Gravidarum*, etc.

J'observerai ici, en passant, que mes moules médicinaux ne sont pas tout-à-fait aussi blancs, aussi

ment, c'est que plusieurs femmes qui avoient eu constamment des crevasses au sein dans leurs couches précédentes, en ont été préservées pour la première fois, après avoir fait de bonne heure usage de ce topique.

Au reste, pour se persuader de la vertu de ce que j'appellerai désormais : *Moules balsamiques* pour les seins, il suffit de considérer qu'ils ne sont autre chose qu'une espèce d'emplastiques d'une forme plus agréable et analogue à la partie qu'ils doivent occuper et guérir. Or, ces sortes de médicamens externes n'ont coutume d'agir que par leur adhésion plus ou moins forte à la peau, qui reçoit de leur contact un degré de consistance et de ton artificiel proportionnés à la vertu des substances qui entrent dans leur composition.

C'est donc en resserrant le tissu de la peau, et en formant, pour ainsi dire, un faisceau solide des fibres trop lâches ou déchirées, que les *Moules balsamiques* donnent au mam-

---

unis, aussi diaphanes que les moules en cire ordinaire, parce que celle-ci n'admet aucun mélange, sans perdre de son éclat et de sa transparence. Mais je pense qu'en fait de remèdes, on préférera toujours la vertu sans éclat, à l'éclat sans vertu.

melon une fermeté capable de résister aux efforts de la succion. Telle est du moins l'idée que je me suis formée de leur manière d'agir, d'après laquelle je les croirois encore plus sûrs comme prophylactiques, que comme moyen curatif.

Aussi, ai-je soin de les faire appliquer sur le sein peu après la délivrance, ou même beaucoup plutôt, afin de prémunir de bonne heure les fibres du mammelon contre la première impression des lèvres de l'enfant. C'est cette première impression qui est sur-tout à craindre pour les mères ; car, avec les précautions convenables, à moins que l'enfant n'ait de bonne heure des dents, il est rare de voir survenir des crevasses au sein, après quelques jours d'allaitement, et lorsque l'enfant n'est plus obligé de faire d'aussi grands efforts pour ouvrir et dégorger les vaisseaux de la mammelle.

Au reste, avant ou après l'accident, les *Moules balsamiques* sont presque également utiles. Seulement dans le premier cas, pour corriger la sécheresse de la fibre, que Mauriceau redoute, peut-être avec raison, dans l'emploi prématuré des dessicatifs, on aura soin de bassiner de tems en tems le mamme-

lon avec un peu de vin tiède, qui n'est pas moins bon, comme tonique, quand les crevasses existent. Il est, sans doute, inutile d'ajouter que, pour en accélérer la guérison, il faut priver l'enfant du sein malade pendant quelques jours, afin de donner le tems aux *Moules balsamiques*, de produire leur effet, et la cure, si on la veut durable, autant qu'elle est quelquefois prompte, ne doit pas empêcher de continuer l'usage du topique pendant tout le tems de la lactation.

Tel est le moyen très-simple qui, comme je l'ai déja dit, m'a valu des succès marqués dans ma pratique particulière, à laquelle je comptois borner son emploi. Mais à la sollicitation de quelques Praticiens qui en ont aussi reconnu l'efficacité, je me propose d'en faire quelque jour un objet d'utilité publique et générale ; trop heureux de pouvoir contribuer en quelque chose au soulagement d'un sexe, qui n'est jamais plus digne de nos soins, que lorsqu'il remplit les devoirs souvent si pénibles de la Maternité.

EFFETS de l'imagination chez les mères : Stérilité guérie par la peur : Description d'une Monstruosité.

APRÈS avoir parlé des accidens graves de la Maternité, il ne paroîtra pas déplacé, sans doute, de dire un mot de ceux qu'est censée causer l'imagination des mères.

Je n'en finirois pas si je voulois rapporter seulement une partie de tout ce que le vulgaire débite journellement sur cette matière, et de ce que certains auteurs même en ont écrit. A les entendre, on diroit que l'imagination des mères, comme une Fée enchanteresse, dispose à son gré de la Nature, et la soumet à tous ses caprices dans la confection de son ouvrage le plus parfait, comme le plus caché. C'est ainsi qu'une simple envie ou crainte de femme grosse suffit, dit-on, pour que son fruit en soit marqué, mais marqué de manière à porter en naissant l'empreinte d'un poisson, d'une souris, ou d'un lièvre, si ces animaux ont eu le malheur ou l'avantage de figurer plus ou moins dans l'imagination de la mère.

Voilà les merveilles dont le récit étonne tous les jours l'oreille des personnes crédules,

Malheureusement, elles répugnent également à la saine physique, et au simple bon sens. Comment concevoir en effet qu'une impression purement morale prenne un corps, une figure, des couleurs ? Se peut-il que la pensée transmise, et chariée, pour ainsi dire, avéc le sang, se retrace matériellement sur quelque partie du fœtus ? C'est une idée si absurde, qu'elle ne peut, ce me semble, trouver croyance qu'auprès des personnes incapables de tout raisonnement à cet égard.

Je sais qu'on me citera une foule d'exemples en faveur d'une opinion si peu vraisemblable ; mais je sais aussi qu'aux yeux de l'Observateur tous ces prétendus prodiges se sont toujours réduits à quelque tache, tumeur, ou excroissance accidentelle, résultant d'un mouvement désordonné dans les esprits ou les humeurs de la mère. Ce mouvement pourra, sans doute, influer sur l'organisation encore frêle de l'enfant, au point de lui en faire porter en naissant des marques ostensibles ; mais ces marques ne ressembleront jamais à l'objet idéal ou matériel qui y aura donné lieu.

Qu'une femme desire ardemment des rai-

sins qu'elle ne peut avoir, ou s'épouvante à la vue d'un singe, voilà deux sentimens qui pourront porter le trouble dans son sein et désorganiser en partie le produit de la conception, mais non pas transmettre au fœtus la couleur du fruit, ou les traits de l'animal, parce que le desir ne ressemble pas à du raisin, ni la frayeur à un singe.

Je conclus donc que si l'imagination des mères joue un grand rôle dans ces sortes de phénomènes, c'est en ce que le sexe est extrêmement ingénieux à y trouver constamment des rapports avec quelque circonstance de la grossesse, rapports toujours imaginés après coup, pour faire ressembler à quelque chose, ce qui, primitivement, ne ressembloit à rien de connu dans la Nature.

Ce genie inventif m'a presque fait illusion à moi-même chez une jeune Lilloise qui vint accoucher secrètement à Paris, dans la maison que je tenois autrefois *ad hoc* auprès du jardin des Plantes. Son enfant, qui étoit des œuvres d'un Militaire en garnison à Lille dans les premières campagnes de la Révolution, vint au monde avec une excroissance au nez. C'étoit une membrane charnue et applatie, qui tenant par une attache grêle et

déliée, à la partie convexe et moyenne du nez, descendoit en s'épanouissant sur ses aîles, qu'elle couvroit tout entières.

La garde n'ayant pas eu soin de dérober cet accident aux yeux de la mère, celle-ci me communiqua bientôt son chagrin et ses inquiétudes sur cette difformité, à laquelle elle se reprochoit d'avoir donné lieu, et voici comment :

J'étois, me dit-elle, couchée un soir avec le père de l'enfant; comme il étoit d'une gaîté folle, il me raconta qu'un Chirurgien de son corps, occupé, un jour d'action, à panser précipitamment les blessés sur le champ de bataille, trouva un soldat à demi-mort, qui avoit le nez et la verge fraîchement abattus à ses côtés; l'Officier de santé, continua le Conteur, remit aussitôt les parties en position, mais l'obscurité commençante ou la peur lui ayant fait prendre l'une pour l'autre, il plaça la verge au milieu du visage, qu'elle occupa jusqu'au lendemain, où s'étant apperçu de sa méprise, le Chirurgien arracha de nouveau les parties, qui seroient d'ailleurs devenues inutiles par la mort du soldat.

La femme ajouta que pendant toute sa

grossesse, elle avoit fait un sujet de plaisanterie de ce conte, qui, pour avoir trop occupé son esprit, étoit probablement cause de la fâcheuse difformité de son enfant.

Avant ce récit, l'excroissance ne m'avoit présenté aucune idée de ressemblance avec quoique ce fût; mais l'ayant examinée de nouveau, je trouvai en effet que le bout du nez ainsi voilé avoit la forme du clitoris, et celui-ci, comme on sait, a beaucoup de rapport avec la verge.

On voit clairement ici que c'est la mère seule qui m'a fait appercevoir ce que je n'aurois jamais vu sans elle, et ce qui n'existoit pas en effet; car le nez de l'enfant n'étoit rien moins qu'un membre viril, malgré la similitude apparente produite par la membrane accidentelle qui le recouvroit.

Aussi, ayant emporté cette excroissance d'un coup de ciseaux, le nez se trouva conformé comme il devoit l'être, à l'exception d'une légère empreinte ou cicatricule qui resta sur la convexité nasale.

Si le récit de la femme est évidemment un conte fait à plaisir, l'effet qu'elle lui attribuoit n'est pas moins illusoire. Que, par hasard, l'excroissance se fut trouvée ailleurs

qu'au nez, l'évènement n'auroit pu cadrer avec l'histoire; il auroit fallu inventer une autre cause, et telle est en général tout le prestige des phénomènes merveilleux que l'on attribue communément à l'imagination des mères.

On ne peut nier de même les accidens que la peur occasionne trop souvent chez les femmes enceintes. Rien de plus fréquent que les désordres produits dans le fœtus par cette impression morale ou d'autres analogues. On pourra s'en convaincre par un exemple bien frappant. C'est le second de ceux que je citerai pour prouver que la peur est un Spécifique contre la stérilité.

M. de Latour, médecin très-instruit de la Capitale, pense qu'une surprise, qu'une peur causée à une femme pendant l'orgasme vénérien, peuvent favoriser chez elle la fécondation par le saisissement subit et la contraction spasmodique de l'organe de la génération. Cette hypothèse, selon moi, ne répugne point à la vraisemblance. En effet, suivant Hippocrate (*) et beaucoup d'autres Praticiens, c'est pour l'ordinaire un tempé-

(*) *Voyez* son Aphorisme 62, livre 5.

rament froid, glaireux, humide, qui rend la femme inféconde. Une matrice continuellement abreuvée par un flux intarissable d'humeurs se trouve dans un état habituel de flaccidité et de relâchement qui ne lui laissent pas assez de ton et d'élasticité pour pouvoir se refermer aussitôt après l'imprégnation. Dans ce cas, le fluide ou esprit séminal, au-lieu d'être retenu, fomenté, échauffé jusqu'à ce qu'il s'insinue dans la trompe et aille féconder l'œuf, se trouve aussitôt refroidi et entraîné hors de la matrice par les mucosités de cet organe, plus abondantes alors que dans tout autre tems de la vie.

Or, un moyen qui produiroit un resserrement subit de la matrice imprégnée, ne s'opposeroit-il pas au refroidissement et à la trop prompte issue de la liqueur séminale? Ce moyen, selon M. de Latour, est la frayeur qui, portée subitement à un haut degré, doit opérer cette constriction instantanée de l'organe de la génération. En effet, la crainte et la frayeur agissent sur l'économie animale, de manière non-seulement à suspendre le cours des humeurs, mais encore à mettre les solides dans un état d'astriction

universelle et momentanée. Or, cette perturbation subite suprennant, pour ainsi dire, la matrice au milieu de l'orgasme vénérien, et aussitôt après l'intromission de la semence, peut, ce me semble, très-bien favoriser la fécondation.

Mais comment causer à la femme cette commotion génératrice ? C'est ce qui est beaucoup plus simple à concevoir, que facile à exécuter. La chose n'est pourtant pas sans exemple. Je tiens d'une personne digne de foi, qu'un mari voulant s'assurer de la fidélité de sa femme, qu'il soupçonnoit d'autant plus, qu'elle étoit stérile, pria un de ses amis de se cacher avant la nuit avec un tambour dans sa chambre à coucher, et de battre la caisse lorsqu'il l'entendroit tousser dans son lit. Le soir venu, l'époux couché auprès de sa moitié, lui parla beaucoup d'une certaine poudre qu'un Sorcier lui avoit, disoit-il, remise pour connoître la sagesse de sa femme. En cas d'infidélité, par la vertu de cette poudre, le diable, au milieu des approches conjugales, devoit battre la caisse dans la chambre.

La femme, peu superstitieuse, ou rassurée par sa vertu, rit beaucoup du prétendu spécifique,

spécifique, et se livra sans réserve au plaisir avec son époux. Au milieu de la crise voluptueuse, le mari tousse, et aussitôt un terrible roulement glace d'effroi l'épouse. Malgré sa peur, elle ne fit aucun aveu, et l'époux en fut pour ses frais. Quoiqu'il en soit, la femme, ajoute l'Auteur de l'anecdote, conçut probablement par l'effet de son trouble; car au bout de neuf mois justes elle accoucha d'un garçon, qui fut suivi d'une fille quelques années après.

Ce conte, un peu romanesque et presque cabalistique, ne sera pas, sans doute, d'une autorité suffisante pour faire croire à la vertu fécondante de la peur; mais en voici un autre plus vraisemblable, et qui s'est rencontré dans ma pratique.

Je donnois depuis plusieurs années des soins purement médicinaux à la femme d'un Officier public demeurant rue de Vaugirard, lorsqu'un soir étant couchée avec son amant, l'époux, qu'on croyoit en voyage, revint. L'amant s'esquive par la cheminée, et l'époux insciemment le remplace. Je laisse à penser dans quel état d'angoisse se trouva la dame, sur-tout lorsqu'il fallut céder aux caresses de son mari.

Mais quel nouveau coup de foudre pour elle, quand, au milieu de l'effervescence maritale, elle entend tout-à-coup quelque chose tomber avec fracas le long de la cheminée en-bas, et rester immobile après sa chûte ! Comment douter que ce ne soit son ami, qui, en tombant, aura péri du coup? Soit frayeur, soit prudence, elle n'osa proférer un seul mot. Mais son époux, étonné du bruit, veut se lever pour en savoir la cause. Ce dessein alarme et ranime la femme. Craignant de voir découvrir tout à-la-fois sa foiblesse et son malheur, elle conjure son mari de rester au lit, et fait tous ses efforts pour le retenir, sous prétexte que ce pouvoit être un voleur. L'époux, fort peu intimidé, s'arrache à ses étreintes, et court vers la cheminée, où, à la lueur d'une veilleuse, il ne voit que des platras, qu'il prend pour des débris de la vétusté.

Cette vue le rassure ; il se recouche, et tout rentre dans le calme, excepté la dame, qui souffrit beaucoup, malgré les embrassemens réitérés de son époux, comme je l'ai su depuis.

Le lendemain, le mari étant heureusement sorti d'assez bonne heure, l'amant

rappelé par une lucarne du grenier, consola un instant la dame, et disparut.

Environ six semaines après, elle eut une perte, pour laquelle je fus mandé. Comme cette femme voyoit ordinairement fort peu en rouge, et n'avoit donné aucune marque de fécondité pendant plus de neuf ans de mariage, j'insistai un peu sur les causes qui pouvoient avoir produit un tel phénomène. Alors la dame, sous la foi du secret (*), me conta son aventure, telle, à peu près, qu'on vient de la lire. Elle ajouta seulement que depuis cette époque jusqu'à sa perte, elle avoit éprouvé très-souvent des frayeurs subites et des tressaillemens involontaires, soit qu'elle pensât ou non à son fâcheux événement. Comme elle me dit aussi avoir rendu de gros caillots dans le bassin, je me les fis montrer, et après quelques recherches, j'y trouvai un fœtus abortif d'environ six ou sept semaines, lequel j'emportai pour le conserver dans l'esprit-de-vin.

(*) Ce secret, long-tems sacré pour moi, n'est pas même violé aujourd'hui, puisque, au moment où j'écris, la dame n'existe plus, ayant péri en prison.

Avant de l'y mettre, l'ayant examiné de plus près, je fus agréablement surpris de me voir en possession d'une monstruosité assez rare. C'étoient deux petits fœtus adhérens, mais presque entièrement confondus. Les deux têtes fortement applaties sur le tronc commun, semblent n'en former qu'une seule sans cou. Cependant on y distingue assez visiblement une surabondance de parties. La réunion des deux corps est plus sensible et par la grosseur du tronc commun et par une espèce de rainure longitudinale, qui, divisant de haut en bas la poitrine et le ventre du petit monstre, atteste sa duplicité primitive.

Les bras, au nombre de deux, repliés en devant, sont exactement collés contre la poitrine. Les deux extrémités inférieures sont très-distinctes, mais peu développées et fort grêles. Le cordon, beaucoup plus gros qu'il n'est d'ordinaire dans un fœtus de cet âge, prouve également qu'il y en a eu deux, qui se sont confondus comme les autres parties, confusion sur laquelle ne laisse aucun doute l'aspect du dos, qui étant d'une largeur excessive proportionnément à l'âge et

à la structure du fœtus, offre la trace bien distincte de deux épines.

Telle est la description très-superficielle d'une monstruosité qu'on doit regarder comme l'effet d'une double conception peut-être produite, mais à coup sûr troublée par la frayeur. Quant à ce dernier phénomène, il n'a rien que de très-aisé à comprendre. On sait que la frayeur peut causer les plus grands désordres dans les parties molles du fœtus. Celui-ci, en effet, ne jouit-il pas d'une vie commune avec sa mère? N'y a-t-il pas entre elle et lui la communication la plus intime par la circulation du sang, qui peut lui transmettre cette agitation des esprits capable de désorganiser plus ou moins son frêle édifice?

Ici donc quelques parties des jumeaux détruites et reprises l'une à l'autre, auront causé l'adhérence des deux corps. Mais en même tems trop de parties manquantes ou confondues auront altéré le principe vital de plus en plus affoibli par les frayeurs répétées de la femme, ce qui n'aura pas permis à ce double produit de la conception de venir au monde à un terme plus avancé, comme j'ai vu à l'Hôtel-Dieu deux gros

fœtus adhérens, de six mois, et un Cyclope de sept, que le célèbre Desault a fait modeler en cire pour son cabinet, et qui sont restés, après lui, à l'École de Santé de Paris. Toutes ces monstruosités ont toujours été l'effet de quelque frayeur ou révolution chez les mères. Mais cette vertu délétère de la peur est généralement reconnue, tandis que sa vertu fécondante, malgré ce que j'en ai dit, ne sera probablement jamais aussi bien constatée. Au reste, ce n'est pas mon systême, et si j'ai rapporté quelques exemples qui semblent militer en sa faveur, j'ai seulement voulu prouver que l'idée de faire concevoir les femmes de peur, comme on les voit souvent accoucher par la même cause, n'est pas une idée neuve, ni peut-être même entièrement hypothétique.

Hernie ombilicale guéric par la ligature.

La femme d'un Député, qui a péri victime de la Révolution, avoit une petite fille de quinze mois, née avec une hernie ombilicale, pour laquelle on me pria de lui donner mes soins, parce qu'elle lui causoit des coliques très-fréquentes. Je proposai de la

guérir radicalement par la ligature, méthode fort usitée chez les Anciens, et renouvelée avec le plus grand succès par le savant Desault, à qui je me plais d'autant plus à faire hommage de cette cure, que son procédé m'a valu des honoraires considérables.

La mère de l'enfant et un Médecin de ses amis ne purent d'abord consentir à une opération qui leur paroissoit devoir être très-douloureuse. Mais le récit des merveilles opérées journellement à l'Hôtel-Dieu par ce moyen, sans presque faire crier et souffrir les enfans, fit enfin acquiescer à ma demande.

Le jour fixé pour l'opération, je me rendis le matin sur les lieux avec un Aide au fait, ainsi que moi, du procédé. La petite malade fut couchée sur le dos et maintenue dans cette position par deux personnes de la maison, placées l'une à la tête et l'autre aux pieds de l'enfant. La tumeur découverte, offrit environ un pouce et demi d'élévation de l'ombilic jusqu'à son sommet, qui étoit arrondi et plus large que sa base. L'anneau, quoique peu dilaté, se prêtoit cependant avec beaucoup de facilité à la sortie comme à la rentrée des parties. Ces parties refoulées

dans l'ouverture annulaire et contenues au dedans par un doigt, je soulevai fortement et soutins la peau de l'ombilic, tandis que mon Aide lia plusieurs fois la tumeur par sa base avec du fil ciré, en faisant à chaque tour de fil le nœud du Chirurgien, comme cela se pratiquoit à l'Hôtel-Dieu, et comme on peut le voir dans le Journal de Chirurgie par Desault.

L'enfant cria fort peu pendant l'opération, qui ne dura pas deux minutes, et fut pansé aussi promptement avec de la charpie appliquée sur les parties excédant le lien, avec une compresse pliée en plusieurs doubles et une bande large de trois ou quatre pouces, sur plusieurs aunes de long.

Le surlendemain de la ligature, la tumeur parut d'une couleur livide, brune ensuite, puis noire, et tomba le sixième jour. Sa chûte laissa un ulcère, qui, pansé simplement avec de la charpie sèche, se trouva guéri au bout de dix-sept jours. L'appareil, qui n'a pas changé pendant toute la durée du traitement, fut encore continué quelque tems après, pour s'assurer d'une consolidation plus parfaite des parties.

Au reste, la peau, qui après la guérison,

recouvroit l'ombilic, plate et même un peu concave, au lieu de saillante qu'elle étoit auparavant, ne laissoit plus sentir au toucher ni dilatation de l'anneau, ni impulsion de l'intestin.

Je ferai remarquer ici ce que l'Auteur, ou plutôt le Restaurateur de cet ingénieux procédé nous a tant de fois répété dans ses leçons, que tout le succès de l'opération est dû aux effets de l'inflammation, qui rapproche, agglutine et soude, pour ainsi dire, ensemble toutes les parties environnantes de l'anneau, et de plus, à ce que le péritoine, qui tapissoit intérieurement l'abdomen autour de l'ombilic, fortement tiré en dehors par l'Opérateur, tend ensuite à rentrer et à faire rentrer avec lui les tégumens auxquels il adhère, et qui, formant comme un plancher solide, doivent opposer une barrière insurmontable à tous les efforts des parties contenues dans le bas-ventre.

J'avouerai cependant que la même opération tentée une seconde fois sur un enfant de vingt mois, n'a pas également répondu à mon attente, ayant été, au bout de six mois, suivie d'une nouvelle hernie. Mais j'observerai que le sujet étoit extrêmement foible,

languissant, cacochyme ; que chez lui la fibre excessivement lâche, mollasse, extensible, a bien pu céder de nouveau aux efforts des viscères, que les cris de l'enfant faisoient continuellement lutter contre les parois de l'abdomen. Au reste, la tumeur n'étoit pas, à beaucoup près, aussi volumineuse que la première, même deux ans après, que l'enfant succomba au marasme qui le consumoit depuis long-tems.

Cet exemple, peut-être unique, ne sauroit militer contre une opération dont le succès a été publiquement constaté par plus de cinquante guérisons opérées à l'Hôtel-Dieu, même chez des sujets débiles et rachitiques. La cicatrisation seulement s'est faite plus lentement dans ces cas pathologiques, mais la cure n'a pas moins été radicale et sans récidive, avantage qu'on ne pourra jamais se promettre de la compression, méthode préférée par une foule de Praticiens, comme moyen plus doux et plus efficace. Je n'ai pas besoin de dire que très-peu d'exemples, et encore dans un âge très-tendre, prouvent l'efficacité de la compression pour guérir radicalement les hernies ombilicales, tandis que la ligature en a

offert un grand nombre parmi nous dans l'espace de quelques mois. Reste donc à objecter que la ligature est plus douloureuse. Mais l'est-elle autant que bien d'autres opérations, telles que la taille, l'amputation, etc. ? L'est-elle assez pour la proscrire, quand une foule d'enfans ont peu ou point du tout crié pendant l'opération, encore moins après.

Il est à croire que cette méthode, comme toute la doctrine du grand Desault, propagée par le zèle de ses élèves, triomphera tôt ou tard de l'obstination des partisans d'une pratique moins salutaire.

DES POLYPES UTÉRINS.

LES polypes utérins, suite fréquente d'une délivrance précipitée, tiennent de trop près à mon sujet, pour ne pas trouver une place dans mon ouvrage, d'autant plus que préposé autrefois par feu Desault à la visite secrète des femmes qui se présentoient dans son amphithéâtre avec des affections aux parties génitales, j'ai été à même de faire d'utiles observations sur ces tumeurs polypeuses. C'est cet état pathologique des femmes dont

je vais m'occuper ici, et ce que j'en dirai ne sera à proprement parler, que l'extrait des leçons de M. Desault, extrait que je fus moi-même chargé de rédiger (*) et de lire dans le tems publiquement, comme plus familiarisé avec la matière par un toucher fréquent et habituel.

On comprend, sous le nom général de polypes utérins, toutes les tumeurs de cette nature, qui surviennent au vagin, au museau de tanche et à la matrice.

Les polypes du vagin peuvent naître indifféremment sur tous les points de la surface interne de cet organe ; mais les environs du museau de tanche paroissent en être le siége le plus commun. La structure plus vasculeuse et moins ferme du vagin en cet endroit, y favorisent davantage leur formation. Leur situation plus rare vers l'orifice externe, y devient moins fâcheuse. La ligature offre alors peu de difficulté, et si l'inflammation des parties environnantes en est la suite, elle étend moins vîte ses progrès sur la matrice et les viscères inférieurs du bas-ventre. Situés près du méat urinaire, les polypes y occa-

(*) Conjointement avec M. Bulli alors Chirurgien à l'Hospice.

sionnent

sionnent fréquemment des rétentions d'urine, soit par la compression qu'ils exercent sur le canal, soit par l'inflammation qu'ils y déterminent. S'ils avoisinent le rectum, on voit les mêmes causes produire le même empêchement pour la sortie des vents et des matières fécales.

Les polypes du museau de tanche sont ceux qu'on observe le plus fréquemment. Leur cause, encore peu connue, paroît ne pas tenir aux grossesses antécédentes de la malade. Combien n'y a-t-il pas en effet de personnes attaquées de polypes, sans avoir eu des enfans, ou qui ont eu des enfans sans être attaquées de polypes.

Ces sortes de tumeurs, moins à craindre par leur situation qu'un polype de la matrice, plus fâcheuses que ceux du vagin, restent toujours assez long-tems cachées dans l'intérieur de ce conduit, où elles déterminent les mêmes accidens que celles qui en naissent. Leur forme et leur couleur varient à l'infini; tantôt on les voit plus ou moins volumineuses, naître par un pédicule assez mince, et se terminer en une masse arrondie, tantôt leur base plus large soutient une extrémité moins renflée. Leur surface est communément lisse

et polie. Des vaisseaux sanguins multipliés, un tissu cellulaire plus ou moins dense abreuvé d'un fluide rougeâtre et épaissi, forment leur organisation intérieure. Il est essentiel de ne pas confondre avec les descentes de matrice, les polypes du museau de tanche.

L'une et l'autre de ces maladies offrent, dans le vagin, des tumeurs contre nature, molles, rougeâtres et accompagnées de plusieurs accidens communs ; mais la forme plus arrondie du polype, sa base moins élargie, la nature plus chronique de ses accidens, la facilité qu'il laisse assez communément de sentir le museau de tanche, forment un ensemble de caractères suffisant pour le faire distinguer.

L'accroissement peu marqué de ces tumeurs dans le principe, fait insensiblement des progrès considérables. Un sentiment incommode de pesanteur inquiète d'abord les malades. Peu à peu la masse de la tumeur augmentée descend dans le vagin qu'elle remplit, exerce sur le rectum et le méat urinaire, une compression d'abord gênante, peu après douloureuse, et qui finit enfin par causer des rétentions d'urine, et de vents et de matières fécales. La matrice et ses liga-

mens tiraillés par le poids du polype, éprouvent des douleurs très-vives, qui s'étendent dans les reins, à la partie supérieure des cuisses, et dont le sentiment diffère peu de celles de l'accouchement.

Tant que la tumeur reste dans le vagin, sa surface comprimée par les parois de cet organe, ne se développe que lentement, et d'une manière peu sensible ; mais une fois que s'étant échappée par la vulve, elle fait saillie à l'extérieur, alors le défaut de résistance favorisant son développement, elle fait des progrès rapides, prend un volume considérable, souvent énorme, et augmente les tiraillemens et les douleurs de la malade.

L'indication curative de ces sortes de tumeurs constamment rebelles à toute espèce de traitement, se réduit toujours à les emporter. On a préposé pour y parvenir, l'extirpation, la section et la ligature. L'extirpation souvent très-difficile, quelquefois impossible, toujours douloureuse et cruelle, ne peut jamais être indiquée. Les parois peu résistantes qui donnent attache au polype, nécessairement contuses et déchirées avec lui, seroient bientôt attaquées d'une inflammation, qui, se communiquant aux viscères

voisins, feroit périr la malade en peu de tems. La section, praticable peut-être, lorsque la tumeur se trouve à l'orifice du vagin, ne peut évidemment être mise en usage pour peu que son attache s'éloigne de cet orifice. La ligature est donc l'unique ressource pour la guérison de ces tumeurs.

Les polypes de l'intérieur de la matrice naissent indifféremment de tous les points de sa surface interne. On a cru en trouver la cause ordinaire dans les déchirures de la matrice, suites de l'enlèvement précipité du placenta. Mais il est tant de femmes qui ont des polypes utérins, sans avoir eu d'enfans, qu'on ne peut tout-à-fait généraliser cette cause, qui néanmoins y donne lieu plus communément qu'on ne pense.

Ces sortes de tumeurs s'annoncent par des pertes plus ou moins abondantes, par le dérangement des règles qui reparoissent plus souvent, par des douleurs vives et aiguës qui reviennent par intervalles. Leur volume d'abord peu considérable, s'accroît insensiblement, dilate la matrice, distend ses parois, prend une forme arrondie, légèrement applatie de devant en arrière, remplit, comme le fœtus, la cavité utérine, et

excite des douleurs à peu près semblables à celles qu'il occasionne. Si l'on porte le doigt sur le museau de tanche, et qu'avec l'autre main on presse sur l'endroit du ventre correspondant à la matrice, on sent le polype alternativement pressé par les deux mains, qui se le renvoient pour ainsi dire. Mais on conçoit que ce signe confond les polypes utérins avec la mole charnue, ou avec le sang extravasé quelquefois, et coagulé dans la matrice. Peu à peu, ces tumeurs augmentent, passent à travers l'ouverture du museau de tanche, font saillie dans le bassin, et à cette époque, on les sent alternativement sortir de la matrice, ou rentrer dans ce viscère, selon que la malade s'agite ou reste tranquille. Cependant les pertes continuent, le dérangement des règles augmente, la tumeur se développe, remplit peu à peu le vagin, occasionne des douleurs considérables et peu interrompues. On a vu les douleurs portées au point, comme dans l'enfantement, de déterminer des contractions si violentes de la matrice, que la tumeur tout-à-coup poussée hors de sa cavité, venoit en entier se placer dans le vagin, et y déterminer les accidens que nous avons remarqués dans les

polypes de cet organe. Quelquefois on voit naître du polype une appendice plus ou moins longue, qui, traversant l'orifice externe, vient faire saillie au-dehors. On peut alors, et lorsque la tumeur est en entier dans le vagin, la soutenir par un pessaire en bilboquet, qui prévient les accidens qu'occasionne son poids. Il est toujours assez difficile au Chirurgien appelé quelque tems après la sortie du polype hors de la matrice, de le distinguer de ceux du vagin. Cependant, les pertes qui l'ont précédé, son apparition subite, les accidens survenus tout-à-coup, peuvent lui faire conjecturer avec plus ou moins de certitude, le lieu de son insertion.

Si le polype naît du fond de la matrice, les parois de cet organe renversées sur elles-mêmes, et engagées avec la tumeur dans l'ouverture du museau de tanche, viennent avec lui faire saillie dans le vagin. Si c'est dans le milieu de la matrice que le polype prend son attache, la portion des parois qui est subjacente, renversée comme dans le cas précédent, suit de même la tumeur dans le vagin, tandis que la portion supérieure de ces parois, entraînée en bas, descend comme dans les chûtes de matrice.

On s'est mépris souvent sur la nature de ces sortes de polypes, et M. Desault, chargé par l'Académie de Chirurgie, de l'examen anatomique de plusieurs pièces envoyées comme chûtes ou renversemens de matrice, a trouvé que ce n'étoient que des polypes utérins descendus dans le vagin.

La ligature de ces tumeurs est toujours l'unique indication curative qu'elles présentent. Lorsqu'elles sont encore dans la cavité de la matrice, il faut chercher à la pratiquer, sans attendre leur sortie dans le vagin. On peut alors, il est vrai, lier un appendice pour la tumeur entière, mais c'est une méprise qui n'a jamais d'inconvénient, qui même est toujours avantageuse, en ce qu'elle débarrasse la malade d'une partie de sa tumeur dont le volume seul occasionne souvent les accidens. Si le polype est descendu dans le vagin, on doit encore en faire la ligature, sans attendre qu'il fasse une saillie extérieure. La matrice ordinairement renversée dans ce cas-là, comprise souvent dans la ligature, se relève peu à peu lorsque la tumeur est emportée et reprend d'elle-même sa situation naturelle. On pourroit, par une

compression graduée et bien appliquée, aider à son replacement.

La ligature, quelquefois heureuse, devient souvent inutile; la malade, épuisée par des douleurs violentes et cruelles, tourmentée par des rétentions d'urine, de vents et de matières fécales, attaquée d'une inflammation qui de la matrice s'étend à tous les viscères inférieurs du bas-ventre, périt après la chûte de sa tumeur, ou lorsqu'elle est en-bas dans le vagin, prête à se détacher par la ligature.

Mais cette maladie, après l'opération, entraîne rarement des suites aussi fâcheuses, quand le mal n'est pas porté à son comble. On peut s'en convaincre par le court exemple que je vais citer.

La femme d'un Moissonneur m'étant venu consulter sur une tumeur qu'elle portoit dans la partie avec une perte assez habituelle, je la touchai aussitôt, en la faisant tenir debout devant moi, tandis qu'un genou en terre, je portai plusieurs doigts dans le vagin. Après quelques recherches assez longues, voici ce que je découvris au toucher.

La matrice, vers sa partie interne, moyenne et latérale droite renversée

comme un doigt de gant, présentoit à l'entrée de son orifice une protubérance ou convexité d'où partoit, par un pédicule grêle et délié, un prolongement charnu d'environ cinq à six pouces avec un diamètre d'un pouce ou à peu près vers son extrémité externe. Cette extrémité, qu'on pouvoit appercevoir à l'entrée de la vulve, offroit un corps mollasse, rougeâtre et pyriforme, qui, joint à la disposition du reste des parties, à la perte légère, mais fréquente de la femme, au tiraillement et à la douleur vague qu'elle ressentoit souvent dans la partie, ne tarda pas à me faire reconnoître l'existence d'un polype utérin, qui provenoit probablement d'un accouchement où la Sage-Femme avoit beaucoup fait souffrir la malade pour la délivrer.

Je proposai à la femme de la guérir, si elle vouloit rester quelques jours chez moi. Elle parut y consentir d'autant plus volontiers, qu'elle n'avoit qu'une auberge pour domicile à Paris. Je l'opérai dès le surlendemain par la ligature, suivant la méthode de M. Desault, et l'opération ne fut pas moins prompte que facile.

La femme souffrit si peu, qu'au lieu de rester chez moi, comme j'avois lieu de le

croire, elle s'en retourna le jour même à mon insçu, dans son auberge, où, trois jours après, la mortification ayant fait tomber la tumeur, la femme, sans presque avoir gardé le lit que pendant un léger accès de fièvre, repartit le septième jour pour son pays, distant de plusieurs lieues de la Capitale. Malgré son imprudence, la malade a parfaitement guéri; ce que je n'ai su que long-tems après, par une personne que la malade avoit chargée de me remettre mon *serre-nœud* d'argent, n'ayant osé me le rapporter elle-même, dans la crainte, sans doute, que je ne lui demandasse des honoraires.

Au reste, cette cure étonnante prouve que l'opération en elle-même n'a rien de dangereux, puisque, sans régime et sans précautions, elle a eu les suites les plus heureuses.

J'ai vu pareillement guérir une autre femme en très-peu de tems d'un polype vaginal, que j'emportai par la section faite avec des ciseaux. Un peu de charpie trempée dans du vin tiède, et appliquée tous les jours sur la plaie, procura une prompte cicatrisation. Ce sont-là les seuls faits de ce genre, que m'ait offerts ma pratique. Quoi-

que peu importans, j'aurois pu, avec les réflexions qui les précèdent, les faire insérer, comme on m'en avoit prié, dans le dernier volume du Journal de Chirurgie de M. Desault, publié depuis son décès par un de ses élèves. Mais comme la matière s'est trouvée assez abondante, et de plus soumise à une rédaction nouvelle, j'ai cru plus convenable de les faire entrer dans un Ouvrage particulièrement consacré aux accidens de la Maternité.

ÉLOGE HISTORIQUE DE DESAULT.

L'HOMME célèbre dont j'ai eu le bonheur d'être le disciple, je n'ose dire l'ami, l'immortel Desault, a trop souvent honoré mes pages de son nom, et ma jeunesse de ses bontés, pour que je n'en fasse pas ici une mention toute particulière. Puis-je ne pas payer ce foible tribut à sa mémoire, lorsque tout Chirurgien lui doit une éternelle reconnoissance, au nom de l'Art, et tout être vivant, au nom de l'Humanité tant de fois consolée par ses soins généreux ?

Je ne parlerai point de son arrivée et de ses premiers débuts dans la Capitale. Jeune, sans appui et sans instruction, il dut tout à son travail. Mais plein d'ardeur et d'un goût inné pour sa profession, il franchit rapidement les degrés obscurs qui conduisent d'ordinaire les talens distingués à une haute élévation.

D'abord Chef et Démonstrateur d'un amphithéâtre immense, où il interrogeoit la Mort pour l'instruction des vivans, il y enseigna long-tems avec éclat les élémens et les principes fondamentaux de son Art, à des milliers d'élèves tant étrangers que nationaux. Les grands maîtres eux-mêmes s'empressèrent de l'entendre, et s'applaudirent de l'avoir entendu, non toutefois pour son éloquence. Il n'en avoit point et n'en vouloit pas même avoir, bien convaincu que l'harmonie des mots, si elle n'est point dangereuse, est au moins superflue dans une science, qui ne doit parler que le langage des faits, où elle réside toute entière (*).

Que venoit-on donc admirer chez ce grand homme? L'excellence et la simplicité de sa méthode, la solidité de ses principes, la justesse de ses idées, enfin son zèle et ses succès dans la carrière de l'enseignement.

Tant de qualités, tant de travaux, ne restèrent pas long-tems sans récompenses. La

---

(*) D'après cette sévérité de goût, j'aurois cru offenser les mânes du grand homme que je loue, si j'avois étalé dans son éloge le luxe d'une éloquence verbeuse.

première de toutes fut une juste célébrité et la considération générale. Mais bientôt on vint offrir à ce Praticien les places les plus éminentes de son Art, avec d'autant plus de gloire pour lui, qu'il en paroissoit peu jaloux et qu'il ne les a jamais recherchées.

Membre des écoles et des sociétés les plus fameuses, il ne vit d'autre avantage dans les honneurs qu'on lui prodiguoit, que celui de les faire servir aux progrès de l'Art dont il brûloit d'étendre les bornes. Il les recula en effet bien au-delà du cercle tracé jusqu'à lui, en exerçant d'abord avec distinction à l'hôpital de la Charité. Long-tems cette maison admira ses talens déja supérieurs à ceux de son siècle; long-tems elle s'est ressentie des heureux effets de ses soins et de sa capacité.

Si cette place honorable satisfaisoit les desirs modestes du grand homme qui se trouvoit bien par-tout où il étoit à même de perfectionner son Art, elle ne put suffire à sa gloire, ni aux vœux de ses contemporains, dont les suffrages le portèrent enfin au premier grade de la Chirurgie françoise.

Ce choix, unanimement applaudi, ne fit pas moins d'honneur à la France, qu'à celui

qui le mérita. Nommé Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, parvenu à un poste où d'autres ont commencé à se reposer et à jouir, c'est alors que Desault s'est livré à des travaux bien plus pénibles que ceux qui l'avoient fait élever au rang le plus distingué de sa profession. C'est au faîte des honneurs, qu'il a déployé ce zèle infatigable pour son état, cet amour ardent de l'humanité, qui ont produit, pendant sa vie, de si heureux changemens dans l'Hospice confié à ses soins et à sa surveillance.

O ! maison trop féconde en scènes déchirantes, combien, depuis lui, n'as-tu pas compté de victimes de moins ! Que de malheureux auparavant encombrés dans ta triste enceinte, y respirant, pour ainsi dire, par tous les pores, le souffle impur des maladies les plus opposées, ont succombé bien moins à leurs propres maux, qu'à la contagion des corps ou plutôt des cadavres voisins amoncelés sur un seul grabat. Salles infectes et peu aérées, malades entassés, lits trop nombreux, trop serrés et fermés comme des tombeaux, service négligé, mauvais régime, telles furent les principales causes de la mor-

talité qui a fait si long-tems de l'Hôtel-Dieu un lugubre et vaste sépulcre.

L'illustre et bienfaisant Desault fit luire un jour plus pur sur cet Hospice, et mit un frein aux ravages de la Mort. Que de peines, toutefois, que de difficultés, que de dégoûts n'eut-il pas à surmonter pour opérer un bien si desirable ! Mais rien ne put rebuter sa constance. Semblable au héros vértueux qu'Horace appelle « *Fortem et tenacem propositi virum* » et supérieur enfin au Génie malfaisant qui contrarioit ses vues philantropiques, il vint à bout, au moins en partie, de sa noble entreprise. Par lui, la maison revivifiée, prit tout-à-coup une face nouvelle ; par lui, les salles aggrandies et mieux éclairées, les lits découverts et plus dégagés, les malades couchés seuls et convenablement soignés, les alimens plus sains es distribués avec ordre, la Chirurgie mieux tenue, enfin toutes les parties du service mieux réglées, amenèrent une restauration salutaire et générale.

Ne semble-t-il pas que tout auroit dû bénir l'auteur d'une si heureuse amélioration? Eh bien ! qui le croiroit? pour prix de son zèle, Desault vit ses jours menacés. Mais

la fermeté du grand homme déconcerta le parricide (*). Aveugles humains! faut-il donc vous écraser sous le char bruyant de la Fortune ou de la Victoire, pour obtenir vos hommages, et les paisibles bienfaits ne sauroient-ils mériter votre reconnoissance?

Malgré tant d'ingratitude, l'homme célèbre qui en fut l'objet, ne se montra pas moins l'ami de l'ordre et le soutien de l'humanité. Il redoubla même de vigilance et d'attention pour les malades, et sur-tout de zèle pour l'enseignement, bien persuadé qu'un Chirurgien ignorant est un fléau sur la terre.

Aussi faisoit-il fleurir depuis long-tems dans l'Hospice cette école fameuse, d'où sont sortis les Officiers de Santé les plus instruits de nos armées, ceux qui, par leur pratique, ont le plus diminué les victimes

---

(*) L'ordre établi par Desault ayant révolté une foule d'agens subalternes trop intéressés au désordre, on ne craignit pas d'aposter un malheureux payé pour attenter à la personne de son chef. Attendu pendant plusieurs jours, mais prévenu à tems, Desault se présente inopinément d'un air ferme et résolu, au malfaiteur, qui, saisi, intimidé, ne songea qu'à fuir, pour se dérober à la honte et au châtiment.

de la guerre, et qui, lorsqu'ils sentoient leur incapacité pour certains cas extraordinaires, ont, avec autant de prudence que de modestie peut-être, renvoyé plus d'un malade à celui qu'ils appeloient avec raison le *Grand-Maître.*

Ce Grand Maître en effet, après des cures admirables, a fait reparoître et briller dans nos camps une foule de guerriers dont le retour inattendu a fait dire aux ennemis qui les croyoient foudroyés : *En vain nous les tuons, Desault les ressuscite* (*).

Mais ce ne sont pas là les seuls prodiges qui ont illustré la vie de ce savant Praticien. Chaque jour étoit marqué par quelque nouveau triomphe de son Art. Tantôt, avec quelle prompte dextérité il enlevoit du sein d'un malheureux une masse énorme et concrète qui faisoit le supplice du malade, et dont l'heureuse extraction lui donnoit une nouvelle existence ! Tantôt, cet Opérateur habile étonnoit par son adresse unique à pénétrer dans un canal obstrué depuis longtems, pour rendre à la Nature une voie déja

---

(*) Je tiens cette Anecdote d'un Officier de Santé autrichien.

en partie oblitérée (1). Combien de jeunes innocens, voués dès leur première aurore, à une infirmité long-tems incurable, se sont trouvés guéris entre ses mains en quelques minutes et sans presque s'appercevoir d'une opération que l'inexpérience et le préjugé ont voulu faire proscrire comme barbare et excessivement douloureuse (2).

O vous ! à qui un coup ou une chûte avoit fracassé gravement un membre utile à la progression, dites-nous par quel simple et merveilleux appareil le dieu de la Chirurgie moderne a su vous en rendre l'usage sans aucune difformité incommode ; tandis que le même accident ne pouvoit auparavant se

---

(1) Il s'agit ici du Cathéterisme et plus haut de la Lithotomie, deux opérations pour lesquelles Desault n'eut jamais d'égal.

(2) C'est la cure de la hernie ombilicale par la ligature, moyen employé par Desault avec un succès complet sur une foule d'enfans, dont plusieurs n'ont pas même jeté un cri pendant l'opération si injustement diffamée, comme étant accompagnée des plus horribles souffrances. *Voyez* page 204.

guérir, sans laisser pour la vie une fâcheuse claudication (1) ?

Je ne tarirois pas, si je voulois rapporter tout ce que cet homme justement célèbre a fait pour le bien de l'Art (2) et de l'Humanité.

---

(1) Par l'extension continuelle, dans le traitement des fractures obliques du fémur et de celles du col de ce même os, Desault est le premier parvenu à la consolidation parfaite du membre, sans raccourcissement et sans démarche claudicante, ce que l'on n'avoit pas encore pu obtenir avant lui.

(2) Desault fut presque universel dans son Art. On lui en a cependant contesté quelques branches. On a prétendu, par exemple, qu'il n'étoit pas Médecin, et lui-même n'en a jamais brigué le titre, parce qu'il se trouvoit beaucoup plus honoré de celui de Chirurgien, en voyant la Médecine prostituée, avilie par le dernier Réparateur de chaussure humaine, souvent écouté comme un oracle, au mépris du Praticien le plus éclairé. Si la Chirurgie a ses *Rebouteurs*, du moins elle en compte peu, tandis que la carrière médicale fourmille d'Empiriques de toute espèce, ou, pour mieux dire, tout le monde fait la Médecine. Cette assertion, je crois, n'a pas besoin d'autre preuve. Telle est la raison qui a toujours empêché Desault de se décorer du titre de Médecin, qu'il honoroit d'ailleurs, dans la personne de ceux qui lui en paroissoient vraiment dignes.

Soir et matin, tout entier aux malades tant de l'Hospice que du dehors, et consacrant encore une grande partie de la journée à ses interminables, mais précieuses leçons, il trouvoit à peine quelques momens pour

---

Au reste, indifférent sur le mot, il ne l'étoit pas sur la chose. Car il faisoit journellement la Médecine, et jamais il n'abandonnoit à d'autres le traitement interne des malades qu'il avoit opérés. D'ailleurs, quel est le Chirurgien instruit, qui ne soit aussi Médecin jusqu'à un certain degré, et quel est le Médecin éclairé qui manque de notions chirurgicales ? Je laisse à penser maintenant si Desault fut Médecin.

On lui a également refusé le titre et la qualité d'Accoucheur. Il est vrai qu'il n'alloit point accoucher en ville, mais il a peut-être fait à l'Hôtel-Dieu, plus d'accouchemens laborieux et d'opérations césariennes, que beaucoup d'Accoucheurs connus de la Capitale. Il est vrai, encore, que par goût, il eût mieux aimé se reposer sur une autre de cette branche de la Chirurgie, comme il a bien voulu faire quelque fois avec moi; mais du reste, Desault connoissoit trop bien la structure du corps humain, celle des parties à franchir ou à extraire dans le travail, pour qu'on puisse croire que les Accouchemens ont été entre ses mains, *la partie honteuse* de l'Art, comme il a plu à son successeur de les appeler.

prendre un repas frugal, et le court espace qu'il donnoit au repos de la nuit.

Presque tout son tems ainsi employé à l'enseignement ou à la pratique de son Art, combien peu lui en restoit-il, je ne dis pas pour les jouissances frivoles et tumultueuses, qu'il n'a la plupart connues que de nom, mais pour celles plus pures et plus douces du cœur. Ses nombreuses occupations lui permirent peu de goûter ce charme indicible et particulièrement réservé aux grandes ames; mais il en éprouva souvent le besoin. Il fut aimant, il fut sensible, quoique l'Envie lui ait toujours reproché une extrême dureté de caractère.

S'il fut dur, c'est, j'ose le dire, par principe et par vertu qu'il se montra tel. Il fut dur envers tout ce qui n'étoit pas ami de l'ordre et du devoir; envers certains malades qu'il falloit sauver malgré eux; envers ses élèves enfin, mais pour leur avancement et la ponctualité du service. Et cette dureté, si l'on peut appeler ainsi une louable fermeté, n'est-elle pas bien préférable à une condescendance meurtrière, qui, dans les hôpitaux, est souvent plus funeste que les maladies mêmes?

Que de preuves d'ailleurs n'a-t-il pas donné de son humanité ! Combien de fois ne l'a-t-on pas vu s'attendrir sur le sort de ceux à qui il étoit obligé de faire une opération essentiellement douloureuse ! Quelles précautions ne prenoit-il pas pour ménager, autant que possible, leur sensibilité ! Quelle attention à les voir et revoir après le pansement, pour leur donner une position plus commode, redéfaire un appareil devenu trop gênant, diminuer enfin leurs souffrances par tous les moyens qui étoient en son pouvoir !

Ce seroit ici le lieu de représenter ce Praticien compatissant et secourable, s'arrachant aux douceurs du sommeil, et parcourant seul, au milieu des nuits, les salles tristement silencieuses de l'Hospice ou troublées par les accens de la mort, pour visiter, consoler, soulager enfin des malades dont le sort plus désespéré lui paroissoit digne de toute sa sollicitude.

Mais comment compter les malheureux, qui, venus souvent de fort loin dans l'espoir d'être guéris par lui, l'ont été en effet, et de plus, ont reçu de ses mains généreuses des secours pécuniaires capables de les ramener promptement au sein de leurs foyers, où une

une famille nombreuse bénissoit mille fois leur retour et l'auteur de leur guérison !

Tant de vertu, un mérite aussi éclatant, ne pouvoient échapper aux traits de l'odieuse et impuissante Envie. Que dis-je! impuissante ! Trop foible par elle-même, cette ennemie implacable déchaîna contre Desault la rage des tigres révolutionnaires, qui, après avoir hésité quelque tems pour incarcérer le bienfaiteur et le père des indigens, le saisirent enfin à la faveur des ténèbres, pour le plonger dans un cachot déja peuplé de mille victimes honorables de la Tyrannie.

Imperturbable héros, ce grand homme entra dans sa prison avec le calme et la sérénité du Sage, dont un ancien a dit :

Impavidum ferient ruinæ.

Sublime et bienfaisant jusques dans les fers, il prodigua les secours de son Art à ses compagnons d'infortune, en leur disant d'un air gracieux, qu'il *se félicitoit d'être en si bonne compagnie.*

Un cri général, excité par le besoin de sa présence pour le soulagement des malheureux, le fit bientôt rendre aux vœux de l'Humanité souffrante, de ses élèves désolés, de

ses amis éperdus. Chacun alors se livra sans réserve aux transports de la plus vive allégresse. On sentit davantage le prix de sa possession. Il fut plus suivi, plus goûté, mieux obéi, et ce cœur magnanime vit d'un œil satisfait son malheur tourner au profit de ses semblables.

Mais hélas! le Ciel jaloux de notre bonheur, ou plutôt irrité de nos crimes, ne fit, pour ainsi dire, que le montrer encore une fois à la terre. Mûr, sans doute, pour l'immortalité, ce grand homme, quoique dans l'été de ses ans, tomba tout-à-coup sous la faulx du trépas, comme un fruit généreux se détache prématurément d'un arbre dont il faisoit le plus bel ornement.

Si l'astre brillant de la Chirurgie, par une légère éclipse, avoit déja répandu l'alarme et la consternation, quel trouble et quels regrets ne dut-il pas causer, lorsqu'il disparut à nos yeux pour jamais? Jour fatal! jour désastreux! Qui pourroit rendre le tableau déchirant de la désolation universelle? Faut-il que ma plume retrace cette affligeante image! Quelle sombre tristesse, quelle douleur vive et profonde s'empara de tous les cœurs au premier bruit du funeste évène-

ment! Desault n'est plus, Desault est mort!... A cette nouvelle, tout se trouble, tout gémit, tout se désespère. Chacun de ceux qui l'avoient connu ou approché, crut perdre un ami, un soutien, un bienfaiteur. On versa des larmes pour celui qui en avoit tant essuyées. Sa mort, comme celle de tous les grands hommes, parut une calamité publique, et si l'affreuse Envie a murmuré sourdement contre lui, son ombre généreuse en fut bien dédommagée par l'affliction et le deuil qui ont sur-tout éclaté au moment de son inhumation.

Maitres et disciples, tous mêlés, confondus par cette commune et irréparable perte, accompagnèrent le sarcophage avec les marques les plus touchantes de regret et de vénération. Le nom de Desault, mille fois répété sur son passage par la voix de l'Indigence, rendoit encore le spectacle plus triste et plus attendrissant. Moi-même, tenant d'une main tremblante le drap funèbre, je ne parvins qu'en sanglottant au lieu de la sépulture.

Là, je crus voir la Chirurgie en pleurs, et s'écriant d'un ton lamentable :

« Humanité, frémis, ton bienfaiteur succombe! »

Ce cri de douleur et de reconnoissance,

qui a retenti dans tous les cœurs sensibles et amis du bonheur des hommes (*), ce cri

(*) *On me pardonnera sans doute de placer ici en note, le premier tribut que ma douleur a payé à ce grand homme, par quelques vers françois et latins.*

SUR LA MORT DE DESAULT.

Pleurez, Humains, pleurez; la Mort impitoyable,
La Mort vous a ravi
Votre plus ferme appui.
C'en est fait, il n'est plus, cet homme incomparable
Qui cent fois de son bras
Enchaîna le Trépas
Prêt à vous moisonner de sa faulx redoutable.
Il n'est plus, et malgré
Sa science sublime,
D'un sort prématuré
Trop illustre victime,
Desault meurt... à ce nom tout mon cœur se déchire,
Ma voix sur mes lèvres expire.....
Dans le trouble de mes sens,
Suppléez par vos accens
A mon triste silence,
Vous, objets de sa bienfaisance,
O vous! qu'il a guéris, vous tous, qui, dans son Art,
Contre les maux cruels trouviez un sûr rempart,
Venez de pleurs baigner sa cendre,
Et s'il peut encor vous entendre,
Peignez-lui nos vives douleurs:
Dites-lui qu'à jamais nos cœurs
Béniront son nom, sa mémoire,
Et que vainqueur du Sort jaloux,
S'il a trop peu vécu pour nous,
Il vécut assez pour sa gloire.

sera long-tems répété par la bouche des malheureux, comme par celle des nombreux disciples, qui, formés sous un tel Maître, enrichis de ses connoissances, propageront à jamais ses principes et sa gloire.

Oui, je n'en puis douter, Desault vivra

IN OBITUM DESSÆI.

Fundite, Mortales, lacrymarum fundite rivos,
Heu! rapit antevolans Mors truculenta Virum,
Qui vitæ spes summa fuit, certumque salutis
Præsidium et columen. Proh dolor! Ecce rogi
Conditur æternùm, ferali conditur umbrâ
Clara Machaonii gloria, honosque gregis.
Qui Lethi insidias, impendentemque repressit
Ah! falcem toties omnipotente manu,
Quique incedebat doctrinâ instructus et arte,
Jam cadit infandæ victima rara necis
Dessæus. Tanto hei! mihi nomine corda dehiscunt,
Et suppressa hæret gutture lingua meo.
Dum sileo tristis turbato pectore, vocem
Rumpite, vos omnes pristina cura viri,
Vos, quibus auxilium præsens languentibus ille
Astitit, atque mali dulce levamen erat,
Huc properate, pio cineres conspergite fletu,
Et si vitales percipit Umbra sonos,
Extincto luctus memores narrate suorum,
Seraque dilecti nominis elogia:
Dicite liventis, vel acerbo in funere, fati
Victorem, emeritâ fulgere laude virum.

éternellement dans le souvenir, les écrits et la pratique de ses élèves ou de ceux qui les remplaceront. Il ne sera pas entré tout entier dans la tombe. Son Génie immortel, vainqueur du tems et de la destruction, éclairera toujours les humains, et les générations les plus reculées pourront encore dire de lui :

Stat magni nominis umbra.

Ombre auguste et chérie ! O mânes du grand Desault, recevez mon simple et pur hommage ! Que l'éloquence vous prodigue ses fleurs (*) ; moi, je ne vous offre que celles du sentiment. C'est le tribut d'une ame émue et reconnoissante.

O Desault ! s'il t'est permis encore d'être sensible à ma voix, puisses tu ne pas rougir de mes foibles accens, et sur-tout d'un ouvrage, qui, décoré de ton nom, n'aura peut-être que ce seul titre pour n'être pas oublié dès sa naissance ! Ah ! puisse ton Génie, que j'invoque, me garantir d'un sort trop éphémère ! Tel on voit un humble arbuste croître à l'ombre d'un Chêne antique et majestueux,

---

(*) On a fait un éloge solemnel de ce grand homme, dans une séance publique du Lycée.

qui, le couvrant de ses rameaux tutélaires, protège sa foiblesse contre les injures du tems, et prolonge ainsi, pendant plusieurs âges, sa trop frèle existence.

FIN.

N. B. Page 1, ligne 2 du texte, l'*épithète :* Quoique ce mot soit plus ordinairement du genre féminin, on a cru devoir le masculiniser ici, à cause de la rencontre inévitable d'une foule de mots féminins, sur-tout dans la phrase suivante, qui seroit nécessairement louche et obscure, si, par exemple, à la dixième ligne de la même page, on eût mis : *dont elle*, pour *dont il.* Au reste, beaucoup d'auteurs et l'Académie même ont fait ce mot du genre masculin. (*Voyez* le Dictionnaire de Furetière, etc.)

CORRECTIONS.

Page 2, ligne 11, au-lieu de 1792, *lisez* 1772.

Page 7, ligne 2, phlogose, *lisez* phlogose.

Page 13, avant-dernière ligne, profitables, *lisez* profitable.

Page 62, ligne 16, administré, *lisez* administrée.

Page 64, ligne 10, sauvé, *lisez* sauvée.

Page 111, dernière ligne, fil, *lisez* laiton.

Page 120, ligne 14, en la quittant, *lisez* en le quittant.

Page 123, ligne 16, dans quelques exemplaires, pour franchir, *lisez*, pour ne pas franchir.

Page 154, ligne 8, septicisme, *lisez*, scepticisme.

Page 218, dernière ligne; droite *lisez* droite,

Page 227, ligne 20; es distribués, *lisez* et distribués.

TABLE
DES MATIÈRES.

Fin de la Table.

